705
5996

Les omnipraticiens de Québec

Grève du zèle

Nos informations en page 3

Le CIO accepte les amputations au stade

—page 3

LE JOUR

où nous serons s chez nous

le mercredi 4 février 1976

Dégagement • Maximum -6 • 2e année no 278 • 32 • 25 cents

26-04-76 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

Encore une explosion dans une usine de munitions

Photo Pierre Boisclair

Encore une explosion dans une usine de munitions et d'explosifs, hier,cette fois aux Arsenaux canadiens de Saint-Paul L'Ermite, à l'est de Montréal. On ne déplore heureusement aucune victime.

nos informations page 2

PIERRE DAVID PRÉSENTE
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
Claude LELOUCH
Michèle MORGAN
Serge REGGIANI
LE PLUS ORIGINAL DES SUSPENSES
Le chat ET LA SOURIS
PRIX JEAN LEDUC DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 1976
À L'AFFICHE: Cinéma LE DAUPHIN

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
RAFRAN CINEMATOGRAPHICA et
SERGIO LEONE présentent
TERENCE HILL ROBERT CHARLEBOIS
dans
UN GÉNIE
2 ASSOCIÉS
UNE CLOCHE
mis en scène par DAMIANO DAMIANI
musique de ENNIO MORRICONE
Dès vendredi le 6 février dans 15 cinémas
POUR TOUS

PSST
PEUGEOT
504
3 premières places
Au Rallye Bandama 1975
Venez voir,
la 1976
chez
BIARRITZ
AUTOMOBILE, Ltée
Biarritz
10,825 Racette 323-1900

Trois-Rivières

Bell: les employés débraient

TROIS-RIVIERES (CP) – Les techniciens à l'emploi de la compagnie Bell dans la région de Trois-Rivières, ont, durant une seconde journée, refusé de travailler en guise de protestation contre ce qu'ils appellent le mépris de l'employeur à leur égard.

La dernière manifestation de ce mépris réside dans le congédiement d'un technicien, M. Louis Lacroix, "sans raison valable". Les employés ont pris cette décision sans consulter leur syndicat.

Cette affaire ne serait pas reliée, selon des porte-parole de l'employeur et des employés à une lutte entre deux syndicats pour obtenir l'accréditation syndicale des 12,500 employés de Bell.

L'affaire de séquestration à Outremont

Le juge Lessard refuse de libérer sous caution le "héros" de Shoofey

par Robert Lévesque

Le juge Jacques Lessard, malgré les représentations enflammées du criminaliste Frank Shoofey qui a présenté son client comme un "héros qui a sauvé la vie de onze personnes", n'a pas accepté de libérer sous cautionnement Michel Comtois et a fixé au 10 février l'enquête préliminaire où cet homme de 24 ans doit répondre du meurtre d'André Boyer.

Michel Comtois comparaissait en compagnie de Louise Comer et Diane Lagacé, les deux jeunes filles qui avec lui et André Boyer avaient participé à la tentative d'extorsion du 25 janvier à la résidence d'Outremont du directeur médical de l'Institut Pinel. Tous les trois font face à des accusations de conspiration, d'extorsion, de kidnapping et séquestration. Comtois, en plus, a été accusé de meurtre à l'issue de l'enquête du coroner.

On se rappelle que Boyer et Comtois, avec leurs compagnes, s'étaient infiltrés dans la maison du docteur Pierre Laberge vers 21 heures le 25 janvier. Ils forcèrent cette famille à les suivre à la résidence du docteur Lionel Béliveau, directeur médical de Pinel, d'où ils espéraient obtenir une rançon de $200,000.

L'affaire s'était mal terminée, au petit matin, lorsque Michel Comtois, lors d'une dispute, avait abattu son compagnon André Boyer. A l'enquête du coroner, le 30 janvier, les témoignages entendus ont laissé voir que Comtois avait tiré sur Boyer pour éviter que ce dernier, voyant qu'il était impossible de réunir la somme espérée, ne se mette à tirer sur toutes les personnes présentes. Boyer avait beaucoup bu et proférait de telles menaces.

Louise Comer, agée de 19 ans, l'amie de Comtois, de même que Diane Lagacé, agée de 18 ans et cousine de Louise Comer, ont été libérés par le juge Lessard et devront revenir le 10 février pour leur enquête préliminaire.

Quant à Michel Comtois, reconnu criminellement responsable de la mort d'André Boyer par le coroner Maurice Laniel, il devra demeurer en prison en attente de cette enquête préliminaire. "Malgré les circonstances", avait dit le coroner Laniel en rendant son verdict, "parce que le coroner n'a pas à estimer la valeur de la preuve".

L'enquête du coroner avait démontré que Comtois avait été menacé une bonne partie de la nuit par son compagnon Boyer et qu'il avait tiré au moment où il évitait de justesse un couteau tiré sur lui par Boyer.

Lignes de l'Hydro à Rigaud

Le juge tranchera

(LE JOUR) – Un juge de la Cour Supérieure a pris en délibéré, hier, une motion d'irrecevabilité déposée par le procureur du ministre de l'Environnement dans le but d'empêcher l'Association des Espaces verts de Rigaud d'obtenir une injonction qui forcerait M. Goldbloom à rendre public un rapport du Conseil consultatif de l'Environnement sur le tracé d'une ligne de transmission électrique de l'Hydro-Québec.

Le juge Samuel S. Bard rendra sa décision vraisemblablement vendredi. Celle-ci est vivement attendue par ce groupe de citoyens de cette région (15 municipalités sont représentées dans cette association) qui tente depuis plusieurs mois de redéfinir le tracé de cette ligne à haute-tension de 735 000 volts qui, selon eux, causera des dommages considérables à l'agriculture régionale et à la qualité de l'environnement.

Me André Villeneuve, qui représente le ministre Victor Goldbloom, a soutenu devant le juge Bard, hier, qu'un groupe ne pouvait pas poursuivre ainsi un membre du Cabinet gouvernemental pour le forcer à publier un rapport. Me Philippe Clément, pour Espaces Verts Rigaud, a soutenu le contraire en se basant sur l'article 9 de la loi sur la qualité de l'environnement.

Cet article se lit comme suit: "Le Conseil (consultatif de l'environnement) doit communiquer au ministre les constatations qu'il a faites et les conclusions auxquelles il arrive et lui faire les recommandations qu'il juge appropriées. Le ministre est tenu de rendre publiques les études du conseil".

La bordée de neige qui nous est tombée dessus lundi à plus de 100 kilomètres à l'heure, a interrompu momentanément la publication du JOUR (une journée de congé n'est pas coutume) lundi le 2 février... mais c'est avec l'esprit reposé qu'il (LE JOUR) vous revient aujourd'hui!

éditorial

Sous le titre "Ficelles et autres Jeux", Evelyn Dumas examine les pouvoirs et le rôle d'Ottawa dans la préparation et le déroulement des Jeux.

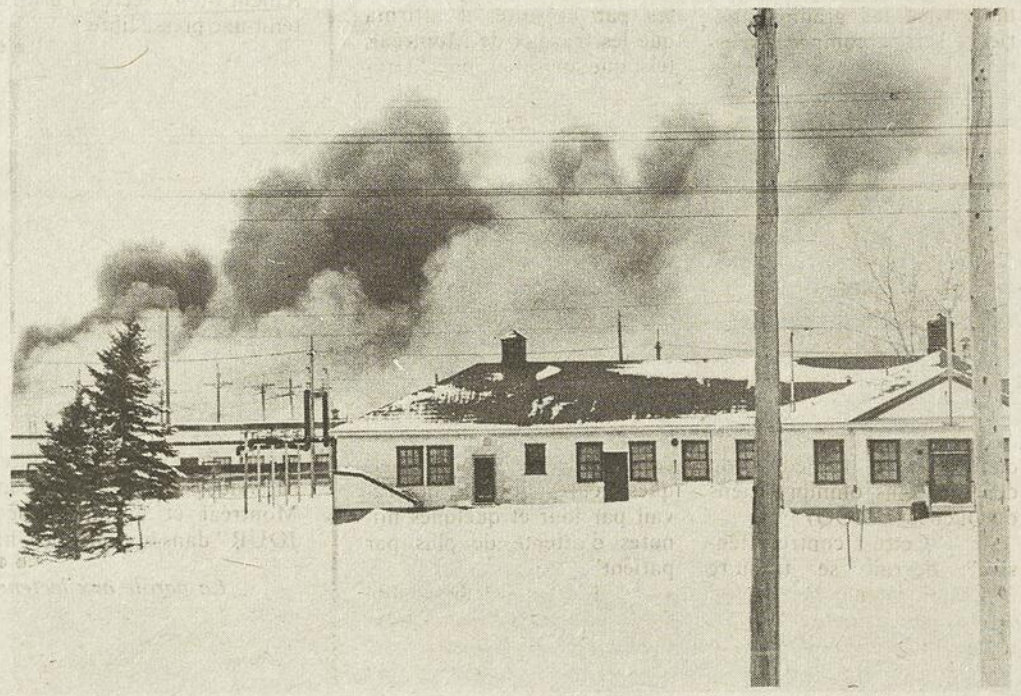

Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

Saint–Paul L'Ermite

Violente explosion aux Arsenaux canadiens

Une violente explosion survenue hier après-midi aux Arsenaux Canadiens de Saint-Paul l'Ermite, à cinq milles à l'est de l'Ile de Montréal, a provoqué un incendie qui a détruit deux bâtiments mais, fort heureusement, on ne déplore aucune victime. Seule une employée a légèrement été incommodée par la fumée.

L'explosion – dont on ignore la cause – est survenue à l'usine No 2 de la compagnie, une société propriété du gouvernement d'Ottawa et qui fabrique des munitions et des explosifs. Les 400 ouvriers ont pu être rapidement évacués.

Les pompiers de Saint-Paul l'Ermite, aidé de leurs confrères de quatre municipalités voisines, ont mis environ trois heures à circonscrire les flammes.

Il s'agit là de la troisième explosion d'importance dans une usine de munitions depuis quelques mois, les autres étant survenues à la CIL de McMasterville (8 morts) et à la Canadian Safety Fuse, une filiale de la CIL à Brownsburg.

Fair du temps

par le professeur Nimbus

Ce fut une belle tempête, n'est-il pas? Pas terrible, terrible, bien sûr, on a déjà vu mieux mais ce n'est qu'un avant-goût, espérons-le, de ce que nous prépare le mois de Mars. Ceux qui ne sont pas sortis (les frileux de tout acabit) ont manqué une belle fin de journée: il y avait vers quatre heures, un de ces soleils de tempête un peu rare, rose et bleu, galcial et magnifique, un aperçu de ce que sera l'univers quand la terre achèvera de se refroidir. Et sur cette lumière de fin du monde, des élans de poudrerie qui faisaient craquer les grands arbres et siffler les conifères. Ha, je m'en souviendrai longtemps! Et congé, par dessus le marché! Qui dit mieux? Mais ce n'est pas fête tous les jours et nous voilà revenus au temps ordinaire avec aujourd'hui un peu de nuages, peut-être un peu de neige et un peu de soleil dans l'après-midi.

Température

Moins 6 pour aujourd'hui, on ne peut faire mieux.

Aperçu pour demain

Le soleil sera revenu pour demain et (vous devez maintenant commencer à le savoir) le froid reviendra avec lui. Mais ce ne sera pas le beau grand froid tricolore et toutes sortes de couleurs que nous aimons.

sommaire

L'automobile 7
Economie 9
La chronique du Québec 10
Bandes dessinées 11
Mots croisés 11
Monde 12
Editorial 18
Vous avez la parole 19
Fond des choses 20
Les consommateurs 21
Petites annonces 22
Ce que Laurent Laplante en pense 23
Horaires 24
Vie et culture 25
Sports 28

au jour le jour

A MONTREAL

• Déjeuner-causerie de la Société pour le progrès de la Rive-sud, à 12h30, à la salle à manger Chez Yvan Cournoyer, 550, rue Curé Poirier, Longueuil. Conférencier: M. Claude Bouchard, de la Centrale du Tourisme de la Rive-Sud.

• Causerie sur les jardins domestiques organisée par la Société d'horticulture et d'écologie du nord de Montréal, en collaboration avec le Service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal, à 20h, au Centre récréatif Sainte-Odile, 12055, rue Dépatie.

• Conférence de l'anthropologie Clifford Geertz sur l'Art en tant que système culturel, à 20h, au Pavillon Leacock de l'Université McGill.

• Ouverture officielle du Salon '76 de l'industrie électrique, au hall d'exposition de la Place Bonaventure.

• Assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative Fédérée, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

Stade olympique: le CIO accepte les amputations

(D'après PC, AP et AFP) – Les travaux ont repris "normalement" dès lundi soir, sur le site du chantier olympique, bien que les vents soufflaient encore à plus de 30 milles à l'heure, derniers soubresauts d'une tempête qui avait une fois de plus contraint les organisateurs à fermer le chantier.

Quelques heures auparavant, le Comité international olympique venait de confirmer la responsabilité de Montréal dans l'organisation de ces jeux, en acceptant le rapport présenté à Innsbruck par Victor Goldbloom, ministre québécois responsable de la Régie des installations olympiques.

Les coupures

C'est ainsi qu'on apprenait dès lundi l'étendue des "coupures" proposées par les organisateurs montréalais, et acceptées officiellement, afin de réussir le tour de force de présenter les jeux à temps.

Le centre de presse, le sous-centre de presse, les bureaux des officiels, ceux des invités d'honneur, les services de sécurité, les chambres des athlètes (douches et vestiaires), le centre de retransmission télévisée et les services téléphoniques devaient tous être situés autour du stade, en dessous de la promenade d'accès, mais au niveau des pistes. Tout cet aménagement a été abandonné, et fera place à du remplissage, alors que des installations temporaires seront érigées à l'intérieur du stationnement Pie IX. Seul le centre de presse quittera le parc olympique pour se retrouver dans la Complexe Desjardins, à quelques stations de métro de là.

Les gradins supérieurs au niveau d'entrée seront achevés à temps, mais tous les gradins inférieurs seront composés d'estrades temporaires. Les casse-croûte seront aussi des aménagements temporaires.

Enfin, ce qu'on savait déjà, le mât ne mesurera que 208 pieds, au lieu des 550 prévus. Le ministre Goldbloom avait toutefois indiqué, avant son départ pour Innsbruck, que les travaux reprendraient sur le stade, après les jeux, pour son éventuel parachèvement.

Optimisme

Dès l'approbation du rapport par le CIO, le président de cet organisme Lord Killanin, avec F. Holder, secrétaire général de la Fédération internationale d'athlétisme et H. Henning, de la Fédération internationale de natation (les deux sports les plus menacés) ont accordé une conférence de presse pour rassurer les journalistes étrangers et affirmer que les membres du CIO avaient prévu des solutions de rechange, à Montréal même, dans l'éventualité de ce qu'ils ont appelé "un désastre total", improbable maintenant.

C'est d'ailleurs l'architecte Pedro Ramirez Vazquez, celui qui construisit le stade de Mexico, qui se montra le plus optimiste, en rencontrant les journalistes par la suite: il affirma que les travaux de Montréal, tels que modifiés par la régie, sont plus avancés que ceux de Mexico l'étaient, à pareille date, en 1972.

Le toit-parachute en attente dans un entrepôt allemand

(AFP) – Les panneaux en textile synthétique destinés à l'assemblage du "toit-tente" du stade olympique de Montréal attendent en Allemagne, depuis octobre 1975, leur transport vers le Canada. La nouvelle a été annoncée hier à Krefled, par la firme ouest-allemande "Verseidag" qui avait été chargée de cette réalisation. L'entreprise a précisé que la Régie des installations olympiques avait réglé la facture, qui s'était chiffrée à un million de marks (près de $4 millions) mais n'avait pas encore donné d'instruction sur l'acheminement de ce matériel. Celui-ci, qui couvre une superficie totale de 22,000 mètres carrés et pèse 45 tonnes, est actuellement entreposé en rouleaux dans un dépôt de Krefled.

Les omnipraticiens de Québec invités à faire la grève du zèle

QUEBEC (PC) – Les médecins omnipraticiens de la région de Québec viennent d'être invités par le bureau de direction régional de leur association à faire la grève du zèle.

Dans une lettre adressée au cours du mois de janvier à tous ses confrères, le Dr Louis Samson, président du district de Québec de l'association, les invite à "pratiquer une médecine de qualité" pour opposer une "contre-offensive inexpugnable" à la politique de confrontation du ministère des Affaires sociales dans ses négociations avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ)

"Cette contre-offensive" devrait se traduire concrètement par la "qualité de l'examen, qualité de l'acte, qualité du dossier", écrit le Dr Samson. "Même si cette médecine signifie quelques heures de plus de travail par jour et quelques minutes d'attente de plus par patient".

L'offensive de qualité suggérée par l'association, précise le Dr Samson, vise à associer la population aux revendications actuelles des omnipraticiens pour le respect de leurs "droits légitimes à un salaire juste".

Cette contre-offensive de la FMOQ du district de Québec suit de peu le dépôt des premières offres monétaires du gouvernement, rendues publiques à la mi-janvier, qui prévoient une augmentation de 10 pour cent des honoraires sur la base du revenu moyen de 1974. Ce revenu était alors de $54,205. Ces offres prévoyaient aussi des augmentations plus substantielles aux médecins salariés, l'introduction d'un nouvel acte médical (la visite) pour décourager la médecine à la chaîne, de même que la promotion de la consultation au cabinet du médecin plutôt qu'à l'hôpital.

Un des ravisseurs d'une jeune fille se suicide

(LE JOUR-PC) – Une jeune fille de 25 ans, Josée Beaulieu, dont le père est gérant d'une caisse populaire à Lachute, a été retrouvée, hier après avoir été kidnappée dimanche par deux individus qui réclamaient une rançon de $500 000. L'un des deux ravisseurs s'est suicidé.

Lors des opérations policières entourant cette prise d'otage, deux arrestations ont été effectuées. Le premier suspect a subi une légère blessure lors d'une fusillade avec les policiers. Le second, au moment de son arrestation, avait offert aux policiers d'aider à la libération de la jeune fille par l'intermédiaire du reporter Claude Poirier.

Après entente avec le reporter, ce suspect s'est rendu dans une maison pour changer de vêtements. Ensuite, ils se sont rendus au motel 640 de Saint-Eustache où ils louèrent une chambre dans le but d'entrer en contact avec les autres ravisseurs. Le suspect a alors sorti un revolver dissimulé dans ses nouveaux vêtements.

Le reporter n'a pas pu le dissuader de mettre fin à ses jours. Le suspect affirmait ne pas vouloir retourner en prison. Peu de temps après, on retrouvait la jeune Beaulieu à Rosemère saine et sauve. La police recherche les autres ravisseurs.

Campagne de financement du JOUR
Objectif: $250,000

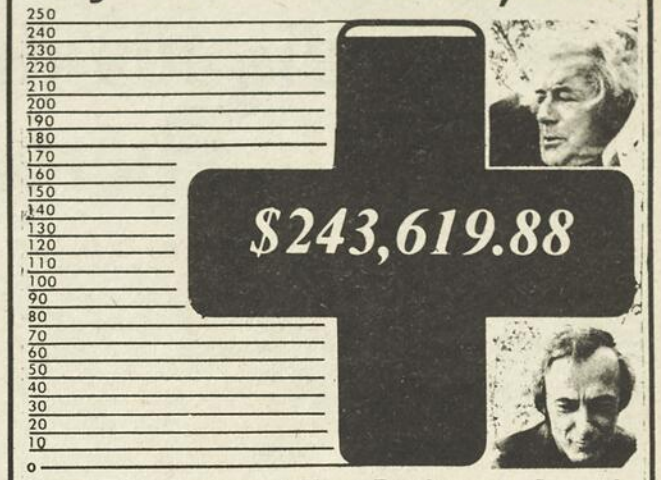

Avec Félix Leclerc et Yvon Deschamps... Soyez des nôtres... nous serons plus Québécois

A six mille dollars du but à atteindre...

A trois jours de la fin de la semaine de grâce, le montant à inscrire dans le thermomètre "plus" est $243 619.88, une somme de $3 083.70 ayant été reçue dans le courrier d'hier. Il manque moins de $6 400 pour faire péter le thermomètre. Nos collaborateurs sont épuisés, nous aussi, mais se pourrait-il que des efforts de dernière heure viennent couronner la campagne par un succès total et sans équivoque? Tant d'énergies, de générosités, de sacrifices, ne seront pas pour autant perdus, mais ce serait une admirable fin de campagne que de faire mentir tous ceux-là qui ont souhaité, ouvertement ou en secret, l'insuccès de nos efforts pour maintenir une presse libre.

•••

Chapeau bas! A deux artisans de la Fête du JOUR de samedi dernier, Jean-Noël Bilodeau et Pierre Vallières, sans la collaboration desquels cet événement mémorable n'aurait jamais eu lieu. Il y eut certes plus d'une centaine de bénévoles qui méritent de fiers remerciements mais on nous pardonnera de faire une mention toute spéciale à nos deux confrères qui ont sué sang et eau pendant plus d'un mois...

•••

Groupes et institutions: Quinze professeurs de l'école Nicols Gatineau (secondaire 2), à Gatineau, qui ajoutent leurs dons à ceux des profits d'une machine distributrice de café et d'eau gazeuses... Souscription supplémentaire du Collège des Jésuites de Québec où plus de 85% du personnel a fait sa part... Un groupe d'employés de l'hôpital Laval de Sainte-Foy, à Québec... Les membres du personnel des Travaux publics de la Ville de Montréal et un deuxième chèque pour l'"opération-JOUR" dans le comté de Charlesbourg...

•••

La parole aux lecteurs: "Ma contribution et celle de mon compagnon de chambre, "créditiste indécis..." (U.E. Montréal... "Pour que le moulin tourne contre les puissants contre-courants adverses..." (G.L. Nicolet)..." Ma contribution à une oeuvre colossale..." (P.M. Magog)..." C'est la première fois qu'un journal me stimule autant..." (D.F. Sherbrooke)... "Hasta la victoria, siempre!..." (M. et H.L., Montréal)... "Votre travail est admirable; je souhaite qu'il soit plus apprécié..." (G.G., Saint-Hyacinthe)... "En guise de contribution, nos frais de représentation de délégués syndicaux au Syndicat des professionnels du gouvernement québécois..." (H.P., et P.A. Québec)... "Je veux que l'enfant que je porte soit fier de son pays, le Québec..." (C.R., Montréal)... "Que c'est beau de voir monter le thermomètre..." (P.A. Grand-Mère)... "D'un retardataire, coupable d'avoir ralenti le mouvement du thermomètre..." (C.F., Montréal)... "Je fais du vélo et du yoga pour le jour où nous serons maîtres chez nous..." (P.P. Saint-Hyacinthe)... "Je n'ai pas un sous en tant que religieux, mais j'ai su quêter $25..." (E.V., Sainte-Foy)... "A la fin de la campagne, je ressens une sensation de bien-être qu'il m'est difficile d'expliquer..." (A.C. Montréal)...

•••

Il reste trois jours pour faire parvenir vos dons à l'adresse suivante:

Campagne de Financement,
LE JOUR, 387 Boul. Lebeau
Montréal H4N 1S2

Les unions hésitant à collaborer

La FTQ en appelle directement aux syndiqués du vêtement

par Gisèle Tremblay

Ne pouvant compter sur les directions syndicales actuelles, qui hésitent à collaborer, la commission d'enquête de la FTQ sur les deux unions du vêtement en appelle directement aux simples syndiqués de ces unions pour mener à bien son travail.

Cet appel, c'est le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, qui l'a lancé hier au cours d'une conférence de presse où les commissaires, MM. Jean-Guy Frenette, Jean-Marie Gonthier, André Choquette et Jacques Chalout, rendaient public leur programme d'enquête.

Or, dès le premier point de ce programme, la diffusion de leur mandat et de leur calendrier auprès des 25,000 membres des deux unions, ils se heurtent aux réticences manifestes des dirigeants.

Ils ont demandé en effet à utiliser la liste de membres des deux unions, pour adresser à chaque syndiqué le numéro spécial du bulletin de la FTQ, "le Monde ouvrier", consacré à l'enquête et à ceux qui la font.

Cette prière est encore "à l'étude". L'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD), qui s'est prêtée à une rencontre il y a dix jours, n'a pas donné signe de vie depuis lors. Quant aux Travailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique (TA-VA-vêtement hommes), on attend le retour du président de la FTQ, M. Louis Laberge, vers la mi-février, pour lui rendre visite.

L'audition des plaintes

Il est important, pour la commission d'enquête, de "publiciser" son existence et la personnalité de ses membres, puisque la première partie de son travail consiste à solliciter, recueillir et entendre les plaintes des syndiqués quant aux structures ou au fonctionnement de leur union.

Les groupes d'opposition qui se sont formés depuis l'automne à l'intérieur des unions lui ont déjà fourni les premières plaintes, mais l'enquête doit être élargie à tous les simples syndiqués qui entretiennent des griefs, qui ont été victimes d'une injustice ou qui dénoncent des situations anti-démocratiques.

Pour tous ceux-là, un seul numéro de téléphone, celui de la FTQ (288-7431).

Une alliance nécessaire

La FTQ compte sur eux pour son enquête, mais aussi pour instaurer les réformes qui seront jugées nécessaires, puisque la centrale n'a pas le pouvoir légal de les imposer. Si les dirigeants des unions s'y opposaient, elle ne pourrait, dans un ultime recours, qu'expulser les unions de ses rangs.

Cette décision ne ferait que rejeter les syndiqués impuissants à la merci d'une direction corrompue. Aussi, toute la deuxième partie de l'enquête a-t-elle son importance: il s'agit d'une série de rencontres avec les syndiqués réunis en assemblée, et avec différents responsables des deux unions.

Aux assemblées qu'elle convoquera, en mars et en avril, la commission d'enquête consultera l'opinion des membres sur la démocratie dans l'union, sur les dirigeants actuels, sur les agents d'affaires et sur les réformes souhaitées. En avril, il y aura en outre des sessions d'étude et d'animation sur la réorganisation des syndicats.

Les rencontres avec les responsables syndicaux auront lieu séparément, par groupe de responsabilités. Il y en aura: avec les élus des sections affiliées aux deux unions; avec les présidents d'atelier (le syndicat recrute ses membres dans 400 entreprises); avec les agents d'affaires (qui s'occupent notamment du placement); avec le comité de négociation (la révolte a éclaté au moment des négociations); avec les délégués du bureau conjoint (sorte de conseil syndical).

MM. Daoust et Laberge participeront aux assemblées syndicales. La commission d'enquête doit remettre son rapport le premier mai prochain.

Les employés d'hôtels

Pour l'instant, une enquête préliminaire

(par G.T.) – C'est M. Edouard Gagnon, celui-là même qui avait aidé un groupe de syndiqués à élever les premières protestations devant la FTQ, qui dirigera l'enquête syndicale sur l'Union internationale des employés d'hôtels, motels et clubs.

M. Gagnon est représentant de la FTQ dans la Mauricie. Au congrès de la centrale, en décembre dernier, c'est grâce à lui, à qui ils s'étaient confiés, que des syndiqués du Québec-Hilton avaient pu dénoncer publiquement les irrégularités de leur union et ainsi arracher à la FTQ une promesse d'enquête.

C'est cependant une enquête "préliminaire" qui a été demandée à M. Gagnon. Celui-ci a notamment pour mandat, après un examen sommaire de six semaines, de proposer s'il y a lieu des mécanismes et un programme d'enquête en profondeur.

Pourquoi cette nuance? Sans doute parce que non seulement on reproche à l'union une corruption syndicale de type "traditionnel", mais encore on la soupçonne d'avoir partie liée avec le crime organisé. Si ce soupçon se vérifiait, c'est un remède de cheval qu'il faudrait.

Quant à la corruption syndicale, les syndiqués du Québec Hilton avaient rapporté qu'on a fondé leur section sans avoir tenu jamais aucune assemblée, qu'on a signé une convention collective sans les avoir jamais consultés et qu'on a accueilli sans aucune réaction une infraction permanente au contrat de travail, dont aucune des augmentations salariales n'a été versée.

Depuis lors, d'autres plaintes sont parvenues à la FTQ et c'est l'ensemble de ce premier dossier que M. Gagnon examinera.

M. Gagnon jouit d'une longue expérience syndicale, notamment dans le textile; il a participé à la dernière négociation de la Regent Knitting devenue depuis lors sous le nom de Tricofil, le premier exemple québécois d'autogestion ouvrière.

Le désintéressement des jeunes face aux techniques physiques

La corporation des techniciens s'en prend à l'Office des professions

par Pierre Sormany

Le Québec souffre d'une sérieuse pénurie de techniciens et technologues industriels. Les finissants dans ces disciplines collégiales sont donc très "en demande", et leur salaire moyen n'a cessé de croître, au cours des dernières années, atteignant quelque $13,000 présentement.

Et pourtant, seulement 10% du total des demandes d'admission aux Cegeps du Grand Montréal s'adressaient, à l'automne 1974, au secteur des tehniques humaines (comme les techniques infirmières, par exemple), ou 29% pour le secteur des arts.

En outre, l'augmentation des étudiants dans ce secteur est moins forte que pour l'ensemble de la population collégiale, et de moins en moins marquée d'une année à l'autre.

Devant cette situation qu'elle qualifie d'alarmante, la Corporation des techniciens professionnels de la province de Québec, corporation à titre réservé qui regroupe environ 5,000 membres, a dénoncé hier, lors d'une conférence de presse, l'inaction de l'Office des professions, qu'elle considère comme partiellement responsable du "désintéressement" des étudiants.

Depuis au moins 4 ans, cette corporation demande de se voir accorder un véritable statut professionnel, au même titre que les infirmières ou les ingénieurs. L'Office avait exigé d'abord que soient clairement clarifiés les champs d'activité propres aux ingénieurs et aux techniciens et technologues, mais, bien que cette entente entre les deux corporations soit chose faite, l'Office n'a pas encore donné suite au dossier.

Conscients qu'il ne s'agit là que d'une partie du problème, les porte-parole de la corporation insistent sur la nécessité d'augmenter l'information aux étudiants, quant aux débouchés offerts dans ces carrières. Déjà l'année dernière, un programme pilote de promotion des techniques aéronautiques a été mis à l'essai. Un autre viendra au monde sous peu, concernant les techniques minières.

Mais ce qui inquiète la corporation, c'est que près de 25% des étudiants acceptent des emplois rénumérateurs avant de terminer leur programme de 3 ans. D'ici quelques années, ils risquent de souffrir de leur manque de qualification. Une reconnaissance du statut professionnel et juridique des diplômés de techniques physiques serait une incitation valable, selon la corporation, pour les inciter à terminer leur programme.

SCRIBEC

45 est, rue Jarry, Montréal

387-2486

Secrétariat
Impression
Dactylographie
Photocopie Xerox

1-4	11¢
5-10	8¢
11-16	7¢

copies du même original

17-30	6¢
31-49	5¢
50-70	4¢

Format légal et papier couleur: 20% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

Impression offset

Copies	8½ x 11'	8½ x 14"
100	3.50	4.35
200	4.65	5.95
300	5.85	7.30
400	7.00	9.20
500	8.15	10.20
1000	11.70	14.60
5000	49.00	61.75

Tricotez vous la douceur d'un chandail

LAINE PAUL GRENIER
Spécialité: laine du Québec
laines canadiennes et importées - fil Phentex
Canevas à petits points service d'encadrement
5600 Est, Boul. Henri-Bourassa Montréal H1G 2T3 Tél.: 325-4466
2301 Est, rue Fleury Montréal H2B 1K8 Tél.: 388-9154

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

Composé par Journal-Offset Inc. et D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste: $60.00 par année $32. par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

en bref

Lock-out de la CS de Victoriaville

Comme à peu près partout au Québec les écoles étaient fermées lundi à Victoriaville. Dans ce cas, toutefois, la tempête n'était pas à blâmer. Ce sont en effet les commissaires de la commission scolaire locale qui ont décidé de fermer les écoles et de mettre ainsi enseignants et élèves dans la rue pour une période illimitée.

En décrétant ce lock-out, la commission scolaire entend répondre aux moyens de pression qu'utilisent les enseignants depuis le début des négociations.

Les enseignants ont condamné cette initiative des commissaires et ont affirmé hier dans un communiqué que la commission scolaire n'a rien fait depuis le début des négociations pour faire avancer quoi que ce soit.

Forget condamne les pressions des enseignants

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, qui parlait lundi soir, soir de tempête, devant une centaine de parents de son comté de St-Laurent a condamné les méthodes de pression des enseignants dans leurs négociations avec le gouvernement.

Selon lui, les syndicats ont tenté tant dans le secteur de l'Education que des Affaires sociales de faire pression sur le public et de faire de la population un agent de négociations.

Si le ministre Forget n'a pas clairement dit qu'un décret menaçait de remplacer la convention collective que les enseignants cherchent à négocier, il a cependant affirmer: "Si les négociations sont rompues le gouvernement n'aura pas d'autre choix que d'utiliser ses propres moyens pour régler le différend".

Débrayage mercredi à l'université de Montréal

L'université de Montréal risque fort d'être complètement paralysée ou, à tout le moins, de voir ses opérations grandement perturbées à compter de mercredi prochain. Les 286 employés d'entretien ont en effet décidé, dans une proportion de 68.5%, de débrayer dès mercredi et de dresser des lignes de piquetage.

Ces travailleurs qui négocient depuis un certain temps déjà avec l'administration de l'université n'ont toujours pas reçu d'offres salariales.

On saura vraisemblablement dans les prochains jours quelle attitude adopteront les autres travailleurs syndiqués de l'université face à ce conflit et à la présence de ligne de piquetage.

Tout ça n'est pas qu'un mauvais souvenir... Mains et oreilles gelées, chutes sur la glace bleue, cris de rage et hurlements d'impatience des automobilistes pris dans la tempête, joie des enfants en congé d'école, long congé de trois jours pour bien du monde, cette journée de lundi aura du bon et du moins bon! Si la tempête a pu réjouir ceux qui guettent l'hiver durant le moment où les stations radiophoniques annoncent triomphalement: "Restez chez vous aujourd'hui. Ne sortez qu'en cas de nécessité", elle n'a pas eu le même effet sur les 200 000 personnes qui ont été privées d'électricité pendant de longues heures.
photo Raynald Fecteau

Château d'aujourd'hui

le château d'aujourd'hui... extravagant ou sage

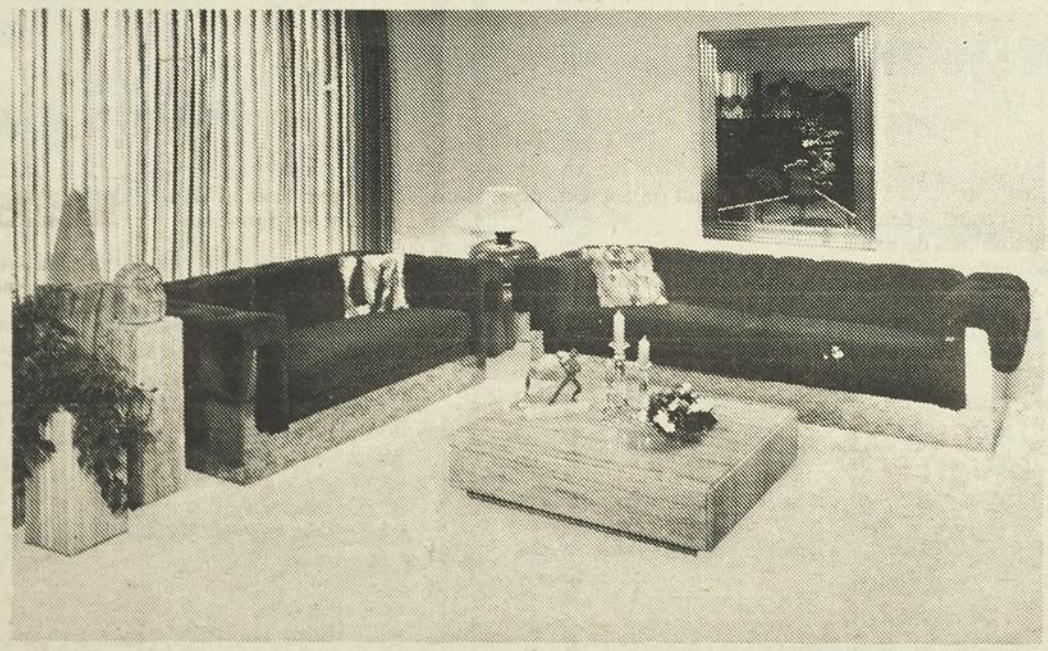

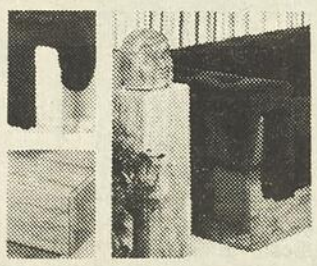

le salon flottant

Découvrez ce salon en montre au Château d'Aujourd'hui du 1125 boulevard St-Martin à Laval.

Le concept de ce salon moderne mais d'un grand classique ajoute une nouvelle dimension à votre environnement.

Il est de chrome, de marbre et de velours...

On devine son confort à ses lignes profondes et bien découpées.

Il y a trois Château d'Aujourd'hui:
• 6370 St-Hubert • 6375 St-Hubert, Montréal • 1125 boulevard St-Martin, Laval.
Téléphone: 382-4710

Les condensés et traductions seront considérés comme articles canadiens!

Reader's Digest est sauvée

(D'après PC) – Le gouvernement Trudeau vient de faire volte face, et de permettre à la revue Reader's Digest de conserver son statut de revue "canadienne", sans changer son contenu.

Le ministre du Revenu, M. Bud Cullen a en effet confirmé en chambre un communiqué antérieur du bureau canadien de cette publication, à l'effet que les articles condensés ou traduits au Canada seraient considérés comme canadiens.

Selon la nouvelle loi adoptée en décembre, les compagnies canadiennes ne peuvent déduire de leurs impôts que les frais publicitaires consentis à des publications canadiennes, c'est-à-dire détenues à au moins 75% par des intérêts canadiens, et dont le contenu original est d'au moins 80%. Ces nouvelles normes privaient les annonceurs des éditions canadiennes de Times et Reader's Digest des privilèges fiscaux, et risquaient de compromettre la survie de ces deux publications.

Si la vente à des propriétaires canadiens "affiliés" ne pose pas trop de problème, à moyen terme, c'était la nécessité de présenter une revue "exclusive" qui "dénaturait" l'image actuelle de Time et RD. L'accord annoncé hier "sauve" donc la seconde revue... de telle sorte que la nouvelle loi ne s'adresse qu'à une société: Time.

Participez!
Obligations - Solidarité
OXFAM

Les inspecteurs québécois font fermer plusieurs restaurants

Le service de l'hôtellerie du ministère québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche est passé récemment à l'action dans certaines régions du Québec et plusieurs restaurants ont dû fermer leurs portes pour 24 heures ou pour une semaine afin de rencontrer les exigences gouvernementales.

Certains restaurants de Québec, de Ste-Foy et de Montréal ont ainsi cessé temporairement leurs opérations après le passage des experts du ministère accompagnés des représentants des services de santé municipaux.

Les investigations du service de l'hôtellerie ne touchent pas qu'à la qualité de la nourriture dans les restaurants. Une équipe du service de l'hôtellerie doit se rendre sur les lieux des événements spéciaux qui doivent se dérouler au Québec en 76 afin de surveiller l'affichage des prix dans les restaurants et les hôtels.

Ces inspecteurs seront donc à Québec pour le carnaval, du 5 février au 15, au carnaval de Chicoutimi, du 12 au 22 février, aux Jeux d'hiver de Jonquières, du 5 au 14 mars.

Le maire de Lachine:

"Humaniser les villes"

(LE JOUR) – Le maire de Lachine et président de la Conférence des maires a réitéré hier, devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal, quelques-uns des grands principes qui animent et motivent l'action des maires de la banlieue montréalaise et dont l'essentiel peut se ramener à penser la ville en termes plus humains.

- "l'homme moderne, même s'il est citadin depuis des générations, a grand peine à s'adapter à un milieu urbain de plus de cent mille habitants;
- centralisation n'est pas synonyme d'économie;
- le coût de base de certaines responsabilités municipales devrait être assumé par les gouvernements supérieurs. Il en est ainsi, par exemple, pour la lutte contre le crime, le transport en commun et la protection de l'environnement".

Aucun de ces grands principes de base, de dire M. Descary, n'a été respecté lors de la création de la Communauté urbaine de Montréal. Et, d'ajouter le maire de Lachine, c'est peut-être là qu'il faut chercher la raison principale des grands soubresauts qui ont agité la CUM depuis sa naissance.

C'est pourquoi, selon le président de la Conférence des maires de banlieue, la proposition visant à regrouper les villes de la CUM en sept districts, réunissant des municipalités demeurées autonomes dans un petit ensemble d'environ cent mille habitants, prend toute sa valeur. Les maires de ces villes ainsi regroupées, soutient le porte-parole de la Conférence, assureraient un lien efficace entre leurs communautés respectives et la CUM. Autrement, dit-il encore, ce lien ne sera jamais assuré.

Il n'y a donc pas lieu, de conclure M. Descary, d'allourdir les structures actuelles de la CUM ou d'en créer de nouvelles encore plus lourdes.

Le délégué du Québec se trouvait inutile

TROIS-RIVIERES (PC) – Un ex-délégué général du Québec à New York a déclaré, mardi, avoir abandonné son poste parce qu'il trouvait qu'il ne méritait pas son salaire annuel de $45,000.

"J'ai préféré m'en aller, a dit le général Jean-Victor Allard, pour demeurer fidèle à moi-même et à mes concitoyens."

Devant un club social de Trois-Rivières, le général Allard a confié qu'il avait la conviction que l'argent des Québécois était mal dépensé à New York.

Le général a donné sa démission, en 1970, après avoir occupé son poste pendant huit mois.

Il a cité l'exemple d'une industrie de haute technologie qui aurait pu se développer au Québec, mais que la Société générale de financement du Québec a refusé, parce qu'elle ne pouvait pas obtenir immédiatement 51 pour cent des actions.

Pourtant, a-t-il souligné, des financiers qui possédaient le tiers des actifs étaient prêts à s'en départir au bout de cinq ans, au profit de la SGF.

Le général Allard a raconté, en plus, l'aventure d'un fabricant de meubles québécois qui devait rencontrer des commerçants de New York, mais qui ne s'était jamais présenté au rendez-vous, parce qu'il n'avait pas trouvé l'endroit.

CARTES D'AFFAIRES

À tous nos lecteurs,

Encourager les professionnels qui n'hésitent pas à utiliser les pages du Jour sur le plan publicitaire et leur accorder votre appui, c'est voter pour un Québec économiquement plus fort.

Serge Ménard
Avocat
500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

9.00 à 9.00 — OUVERT LE DIMANCHE
"AU LOTUS NOIR"
FLEURISTE
91 ouest, boul. Crémazie, Montréal 381-1769
1600, boul. de la Concorde, Duvernay, Laval 669-3597

AVOCAT
PIERRE BERNIER
210 est, rue Ste-Catherine
Montreal
878-3421
Rés. 669-3097

robert cusson, t.d.c, d. d.
denturologiste
tél. 744-4747
605 boulevard décarie
ville st-laurent

EMMANUEL MARCOTTE
et associés
B. COM., A.V.A., LL. L.
ASSUREUR-VIE AGRÉÉ
Plans d'épargne-retraite
35 boul. Gamelin, Hull (Québec) 771-7777

Denis Rocheleau
-PHARMACIEN-
PLACE RIEL BOUL. MONT-BLEU, HULL, QUÉBEC
BUR: 776-3151 RÉS: 777-7536

PIERRE-OLIVIER BOUCHER
AVOCAT
Lanctot, Lapalme et Boucher
580 BOUL. Ste-Foy, Longueuil. 677-5235

CLAUDE LECLAIR, MD.
Marieville

auto LA BELLE PROVINCE questions et réponses

par l'Association pour la protection des automobilistes

Publicité trompeuse: les lois d'Ottawa et Québec, des blagues!

Les consommateurs québécois (automobilistes inclus) se plaignent qu'ils se sont fait avoir par la publicité trompeuse d'un commerçant. S'il vous arrive de vous faire "embarquer" par les paroles d'un vendeur ou par la publicité mensongère et sans fondement, vous avez le droit d'intenter une poursuite contre les commerçants en vertu du code civil, de la loi fédérale contre la publicité mensongère (Federal Combine Act) ou de la loi 45 (loi provinciale de la protection du consommateur).

Le code civil

Selon plusieurs articles du code civil, les commerçants n'ont pas le droit de vous tromper sur la qualité d'un bien que vous achèterez. Si le vendeur vous trompe sciemment (mensonges, exagération, fausse référence, etc.), vous avez le droit de demander l'annulation de votre contrat et le paiement de vos dommages ou bien vous pouvez intenter une action en **quanti-minoris** (diminution de prix) pour obtenir un remboursement partiel sur le prix d'achat que vous avez payé. Ce moyen est l'un des plus vieux, mais c'est aussi le plus sûr, car les juges de la Cour supérieure et provinciale sont habitués à juger des causes semblables. Ce moyen est aussi très efficace, car le commerçant sera obligé de payer au consommateur le montant réclamé.

La loi anti-coalition

Cette loi fédérale n'est qu'une vaste blague, car les amendes sont très minimes et la surveillance du gouvernement fédéral laisse beaucoup à désirer. Même si un commerçant est trouvé coupable en vertu de cette loi, il a de fortes chances de s'en sortir avec une amende d'une centaine de dollars et un dossier criminel.

Par exemple, en un an, douze poursuites ont été gagnées sur les treize intentées contre des concessionnaires d'automobiles canadiens accusés d'avoir fait du tripotage d'odomètre. Ces douze poursuites ont entrainé $2,300 d'amendes (en tout et pour tout). Saviez-vous que, pour cette période, le gouvernement fédéral n'a pas trouvé un seul concessionnaire québécois coupable d'avoir fait du tripotage d'odomètre, malgré plusieurs plaintes portées par l'APA.

La loi 45

La loi 45 est un autre blague sauf que, cette fois-ci, c'est une blague faite sur notre dos par nos propres députés, au Québec. Nous ne connaissons aucune cause où cette loi ait été invoquée avec succès pour annuler la vente d'une voiture à cause de la publicité mensongère. Il y a eu quelques annulations de vente plaidées avec succès par des avocats privés, qui ont invoqué la loi de la protection du consommateur sur la priorité de la langue française (**Brizard** vs **Bonaventure Ford**) ou sur le taux d'intérêt non divulgué.

Les concessionnaires de voitures neuves et "usagées" sont libres de mentir ou de tromper le public en vertu de la loi 45, car elle ne peut pas interdire la publicité mensongère dans sa forme actuelle. Me Pierre Meunier, directeur de l'Office de la protection du consommateur et Mme Lise Bacon, ministre des Consommateurs, des Compagnies et Institutions financières et de l'Imigration, ont tous deux promis la réforme de la loi 45, avant la fin de mars 1976, mais parions qu'au premier avril, la loi 45 sera toujours aussi trouée qu'un fromage gruyère et que ce sera nous, les Québécois, qui seront les poissons du 1er avril.

En conclusion, continuez de faire des réclamations en vertu du code civil car les juges des tribunaux québécois sont des automobilistes, eux aussi, et ne sont certainement pas à l'abri de tous ces problèmes!

Une voiture qu'on oublie trop souvent et qui, si je me rappelle bien, ne connaît jamais d'ennuis techniques... ou si peu (comme d'être embourbée dans la neige ou être trop épuisée pour appuyer sur les pédales!)

LE COURRIER DE L'AUTO

Un pneu Goodyear et $200 de dommages...

J'ai acheté chez **Goodyear** des pneus avec lesquels j'ai roulé 8,000 milles environ, à la suite de quoi un des pneus a fait des siennes et a causé des dommages à ma voiture évalués à environ $200.

J'ai soumis une réclamation au gérant local, qui l'a acheminée à Toronto avec tous les détails et les copies d'estimés pour l'automobile.

Il m'a fallu attendre quelques mois pour enfin apprendre, en réponse à ma réclamation, que le pneu en question avait roulé sans être assez gonflé, ou bien sous une trop forte charge.

Je vous fais parvenir copie de la correspondance échangée avec Goodyear.

J'espère que vous pourrez faire quelque chose pour moi et vous remercie à l'avance de votre attention. E.D.

Réponse:

Je trouve cette affaire particulièrement dégoûtante. Après avoir répondu à votre première lettre de septembre, la compagnie Goodyear a fait semblant de faire une vérification du pneu, afin de vous donner une raison précise pour expliquer la détérioration inattendue de votre pneu après seulement 8,000 milles. A leur seconde lettre du 8 octobre, les gens de Goodyear ont déclaré effectuer des essais scientifiques sur votre pneu et que vous recevriez une réponse sous peu. Finalement, je vois dans votre correspondance que la compagnie vous a écrit pour vous mettre au courant de la raison de la détérioration de votre pneu. C'est cette réponse que je trouve complètement inacceptable: elle est en anglais, très évasive, insuffisante et donc inacceptable.

Marcel Jacob md.

(514) 585-1936
TROPHÉES LE CARON
GROS ET DETAIL
499 Notre-Dame, St-Paul l'Ermite
BERNARD CARON, prop.

Tél.: 274-4673
J. Aimé St-Louis T.D.C.
DENTUROLOGISTE
SUR RENDEZ-VOUS
6305, rue ST-DENIS MONTRÉAL

BERNARD LANDRY
avocat
1117 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal
849-5311
33 sud, St-Charles
Joliette
759-0420 et 588-5317
(direct Montréal)

TÉL.: 669-4141
L'Hydroquébécois
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN ENRG.
ANDRÉ BUJOLD SERVICE 24 HEURES

LE COMPTE LÉVESQUE & BERNIER
AVOCATS
Bureau: Jour
Le soir, sur rendez-vous
Guy Lecompte
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier
3455 Saint-Hubert, Montréal Tél.: 527-9651

TEL.: 521-1635
ROGER SIMARD,
AVOCAT
1554 MONT-ROYAL, Est, SUITE 201
MONTRÉAL

HENRI VINET
NOTAIRE
3860, rue NOTRE-DAME
CHOMEDEY, LAVAL 681-2577

Une carte d'affaires dans Le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche la confiance et la compétence
Communiquer avec
LISETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

Le PQ dénonce l'inactivité des libéraux

La minute de vérité pour le port de Québec

par
François Demers

On continue toujours de remplir les battures de Beauport (berge nord du fleuve, avant les chutes Montmorency, sortie est de Québec) comme si Québec allait devenir un important centre industriel... Pourtant, selon une étude de 400 pages publiée la semaine dernière par un professeur de géographie de l'Université Laval, François Hulbert, le développement industriel de la région de Québec n'est, jusqu'à aujourd'hui, qu'une illusion.

Malgré ses 44 zones et parcs industriels, malgré 814 entreprises industrielles, le nombre des emplois industriels dans la région de Québec touche autour de 25,000 depuis 1952.

La minute de vérité

C'est maintenant la minute de vérité pour le développement industrialo-portuaire dans la Capitale. C'est du moins l'avis du PQ de la région qui émet, depuis le début de l'année, communiqué après communiqué, pour dénoncer l'inaction des libéraux en ce domaine.

Jeudi dernier, par exemple, le porte-parole péquiste en cette matière, M. Jean Taillon demandait qu'on mette fin au remplissage des Battures de Beauport "jusqu'à ce que la vocation de cette partie de Québec soit mieux connue".

(Il s'agit de la berge nord du fleuve à la sortie est de Québec, avant les chutes Montmorency).

M. Taillon rappelle qu'une demande identique avait été faite en juin 1974 par le PQ au ministre des Affaires municipales et de l'Environnement Victor-C. Goldbloom ainsi qu'au Conseil consultatif de l'Environnement, présidé par le Dr. Benoît J. Bundock. Mais ni le ministre ni son Conseil consultatif n'ont bougé sur cette question.

A l'origine, le remplissage des Battures de Beauport visait la fabrication d'un terrain capable de recevoir des industries (on a même parlé d'un complexe pétro-chimique) directement branchées sur les installations portuaires.

Jean Taillon estime pour sa part que plusieurs faits nouveaux justifient l'arrêt de l'opération.

Pollution visuelle

En premier lieu, le document publié par la Communauté urbaine de Québec cet automne et qui recommande qu'on réduise ce remplissage au maximum de façon à massacrer le moins possible ce coin de paysage "où convergent trois arrondissements historiques (le Vieux Québec, l'Avenue Royale à Beauport et l'Ile d'Orléans) et à proximité d'un site historique (le domaine Maizerets)"

De telle sorte aussi que "les activités qui s'y implanteraient devraient être de type transbordement ou entreposage de qualité, sans effet polluant, et directement reliées à la fonction portuaire: toute implantation de transformation ou d'entreposage d'hydrocarbures serait à rejeter".

En second lieu, le PQ estime que la bataille autour du projet d'alluminerie à Saint-Augustin a montré que les Québécois sont de plus en plus préoccupés d'environnement. Et en particulier, ceux de Limoilou (le quartier de la ville qui fait face aux Battures), là où la pollution atteint (notamment à cause de l'incinérateur régional) le niveau le plus élevé dans la région.

Interport

En troisième lieu. M. Taillon rappelle que l'organisme mis sur pied le printemps dernier par le gouvernement provincial pour coordonner le développement industrialo-portuaire à Québec, la société Interport n'existe toujours que sur le papier.

Dans un récent communiqué, M. Taillon avait d'ailleurs lancé un cri d'alarme devant l'inefficacité de cette structure dont la présidence a été confiée à un publiciste libéral, M. Pierre Tremblay.

Dès la création légale de cet organisme au début de 1975, M. Taillon s'était d'ailleurs opposé à une mesure considérée comme un moyen pris par certains; 4 maires lourds de la région (notamment Gilles Lamontagne de Québec et le député libéral-maire de Beauport Marcel Bédard) pour torpiller l'action de la Communauté urbaine (CUQ) dans le domaine du développement industriel.

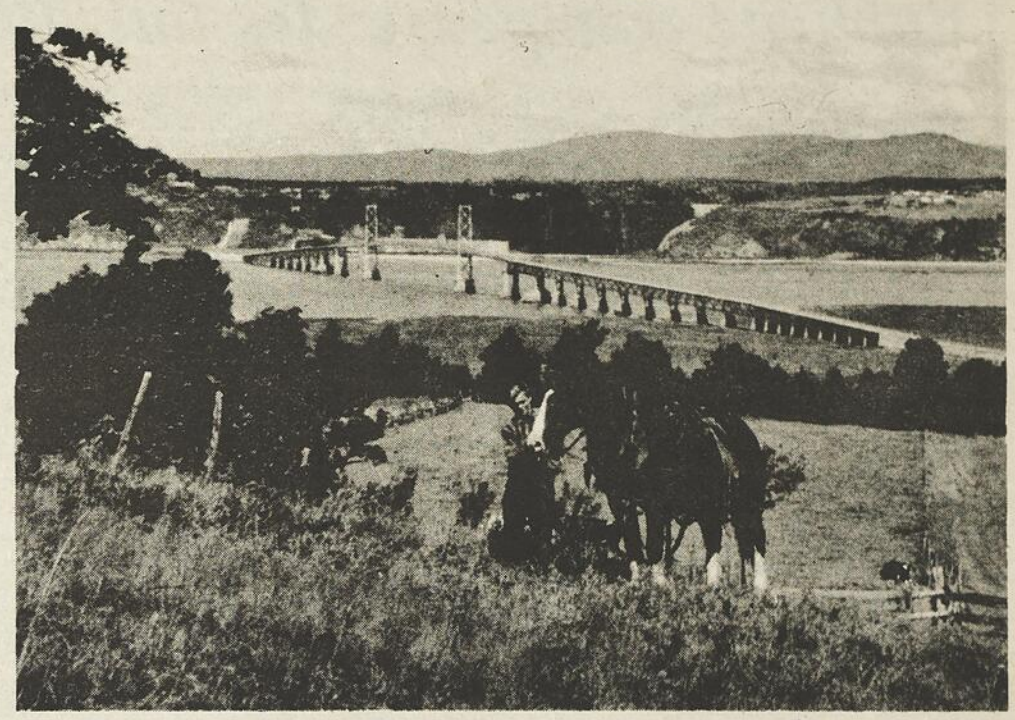

La côte de Beaupré vue de l'île d'Orléans: verra-t-on un jour un super-port de ce site historique?

Le service de promotion industrielle de la CUQ devait d'ailleurs être remis entre les mains de la nouvelle société. Un an plus tard, cependant, le transfert n'est toujours pas effectif.

Rejoint par LE JOUR le secrétaire Pierre Talbot de la Chambre de commerce de Québec n'a d'ailleurs pas caché de son côté que la Société Interport constitue le point de non-retour à partir duquel il sera possible de dire si les gouvernements supérieurs ont vraiment l'intention de relancer les activités industrialo-portuaires dans la Capitale.

La Chambre de Commerce, très liée au maire Lamontagne, a été l'un des plus chauds partisans de la création d'Interport, seule capable à ses yeux d'élargir la coordination (rives nord et sud; gouvernements locaux, provincial et fédéral) en matière de développement industriel et portuaire.

Un échec?

M. Talbot ne sait pas cependant quand Interport va se mettre en marche; il espère.

Il semble en effet, selon une information diffusée la semaine dernière par Radio-Canada, que les libéraux songent maintenant à transformer le mandat d'Interport pour en faire une société provinciale chargée du développement de tous les ports québécois sur le Saint-Laurent.

Aux yeux de Marc Rouleau du Conseil régional de développement (CRDQ), cette manoeuvre serait "l'admission que la création d'Interport est un échec."

Alertés eux aussi par cette rumeur, les gens de la Corporation de promotion industrielle de la région de Rivière-du-Loup s'inquiétaient publiquement lundi dernier de la prise en charge de leur projet de superport à Gros-Cacouna par un groupe qui ne parvient même pas "à récupérer ce que le port de Québec perd tous les jours au profit de Halifax et Saint-John."

Une seule chose certaine: l'avenir d'Interport est suspendue aux fonds fédéraux. Elle devait en effet se lancer à l'aide d'un $100,000 promis par Ottawa, qui se fait toujours attendre.

Quant aux libéraux, ils doivent se réunir cette semaine pour faire le point sur Interport. Ce n'est qu'ensuite que le parrain de cet organisme, le ministre Guy Saint-Pierre, pourra prédire l'avenir.

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de métro d'immeubles situés au sud-est de la rue Allard, entre la rue Beaulieu et le boulevard Monk selon le plan A-77 Emard — C.S. 05-006011-75 — T.E. 34-001166-75

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 20 février 1976, à 10:30 heures, au 5ième étage du 360 rue McGill, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 20 décembre 1974 conformément au plan d'expropriation A-77 Emard.

Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
13	3912	829-3	6805-01 boul. Monk 2402 Allard	Mme Luigi Di Lallo
14	3912	P829-2	6805-01 boul. Monk 2402 Allard Lot Boul. Monk	Mme Luigi Di Lallo
15	3912	829-1	Lot Boul. Monk	Mme Luigi Di Lallo
16	3912	828-3	6805-01 Boul. Monk 2402 Allard	Mme Luigi Di Lallo
17	3912	P828-2	Lot Boul. Monk 6805-01 boul. Monk 2402 Allard	Mme Luigi Di Lallo
18	3912	828-1	Lot Boul. Monk	Mme Luigi Di Lallo

PELOQUIN BOUCHARD BADEAUX ET ALLARD
Procureurs de la Ville de Montréal

HOTEL DE VILLE,
MONTRÉAL 4 février 1976

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins d'un meilleur aménagement des abords de la station de métro Lionel-Groulx de certains immeubles situés au nord-ouest de la rue Delisle et au sud-ouest de l'avenue Atwater — Plan D-36 St-Henri - C.S. 16-000 182-74 — T.E. 34-000 053-76

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 20 février 1976, à 10:30 heures, au 5ième étage du 360 rue St-Jacques à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 16 janvier 1974 conformément au plan d'expropriation D-36 St-Henri.

Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'ex-propriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
14	914	—	3075-69 Delisle	Mme Joseph Bean (Lucienne Piché)

PELOQUIN BOUCHARD BADEAUX ET ALLARD
Procureurs de la Ville de Montréal

HOTEL DE VILLE
MONTRÉAL 4 février 1976

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins d'un meilleur aménagement des abords de la station de métro Lionel-Groulx de certains immeubles situés au nord-ouest de la rue Delisle et au sud-ouest de l'avenue Atwater Plan D-36 St-Henri — C.S. 16-000 182-746 — T.E. 34-000 052-76

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 20 février 1976, à 10:30 heures, au 5ème étage du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 16 janvier 1974 conformément au plan d'expropriation D-36 St-Henri.

Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
8	908	—	3027-25 Delisle	Succession Sarah Du Père

péré

PELOQUIN BOUCHARD BADEAUX ET ALLARD
Procureurs de la Ville de Montréal

HOTEL DE VILLE,
MONTRÉAL 4 février 1976

l'économie

Après Reed, CIP hausse le prix de son papier journal

Une semaine après Reed Paper de Toronto, la Compagnie internationale de papier (CIP) vient d'annoncer, à son tour, une hausse de $25 la tonne du prix de son papier journal au Canada, qui entrera en vigueur le 1er mars. Le nouveau prix canadien sera donc de $265 la tonne, tandis que le prix américain montera dans les mêmes proportions mais à $285.

La décision de Reed et de CIP sera, de toute évidence, suivie par les autres compagnies, mais pas avant le règlement des nombreuses grèves qui paralysent l'industrie du papier dans l'est du Canada. C'est en tout cas ce qu'a indiqué, hier, un porte-parole de la Consolidated Bathurst, où l'on s'attend toutefois à une entente prochaine avec le syndicat.

La hausse précédente du prix du papier journal, à $240, remonte à janvier 1975. En septembre 1973, la tonne n'était qu'à $170.

Des moteurs de Volks pour la petite Chrysler

(D'après l'Associated Press) – La Chrysler Corporation, troisième constructeur américain de l'automobile, aura recours aux moteurs quatre-cylindres de la firme allemande Volkswagen, pour équiper sa voiture sous-compacte qui sera mise sur le marché à l'automne 1977 seulement.

En outre, aux quelque 300,000 moteurs qu'elle prévoit acheter, la société américaine ajoutera environ 120,000 transmissions manuelles de Volks.

La sous-compacte en question, qui arrivera sur le marché avec deux ans de retard sur celle de General Motors, sera toutefois la première "petite américaine" à être équipée d'une traction à l'avant.

Par cette décision, Chrysler rejoint donc le choix fait cette année par American Motors, qui équipe la version 76 de sa Gremlin des moteurs du constructeur allemand.

L'accord, annoncé hier, met fin à des rumeurs concernant la possibilité que les deux constructeurs, après deux années de pertes financières dans chaque cas, décident de joindre leurs opérations au sein d'une seule et même société. Toutefois, si la fusion semble écartée, il demeure probable que Chrysler rende la "politesse" en fournissant plusieurs éléments mécaniques ou de carrosserie au constructeur allemand, du moins pour ses voitures américaines.

GM en 1975: des ventes de $35 milliards, et la fin de la crise

(D'après l'AP) – General Motors, frappée durement par sa pire crise, au cours des deux dernières années, a enregistré une brusque remontée avec la présentation des modèles 1976, à l'automne, en atteignant pour ce trimestre des ventes-record, et des profits de $618 millions, les plus importants après ceux de l'automne 1972.

Ces chiffres portent les revenus totaux de GM en 1975 à $1.25 milliard, en hausse de 32 pour cent sur ceux de 1974 ($950 millions).

Le chiffre d'affaires de GM au dernier trimestre de 1975 a quant à lui atteint $10.5 milliards.

Pour toute l'année, le chiffre d'affaires est donc de $35.7 milliards, 13% de plus qu'en 1974, et juste au dessous du sommet de $35.8 milliards, en 1973. Les profits avaient alors atteint $2.4 milliards.

10 1/2%
rendement à l'échéance
OBLIGATIONS
municipales hôpitaux
scolaires cégeps
demandez notre LISTE
McNeil Mantha
210 St-Jacques
845-8201
Nom.....
Adresse.....
.....
Tél.:.....
"J"
Membre de la Bourse de Montréal et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

NOMINATION

Banque Canadienne Nationale

M. Roger Grondin

La Banque Canadienne Nationale est heureuse d'annoncer la nomination de M. Roger Grondin au poste de directeur du Service des crédits.

Les épiciers devraient acheter en priorité les produits domestiques

–Mme Beryl Plumptre

(P.S.) – Curieux volte-face que celui que nous a servi hier Mme Beryl Plumptre, ex-présidente de la Commission de surveillance des prix des denrées alimentaires, et maintenant vice-présidente de la Commission anti-inflation.

En effet, celle qui a toujours dénoncé le "protectionnisme" des producteurs canadiens d'oeufs, et réclamé une ouverture des frontières aux oeufs américains, afin de faire baisser les prix de cette denrée au Canada, aurait affirmé hier, selon la Presse canadienne, que les épiciers canadiens devraient désormais acheter de préférence les produits canadiens, même s'ils sont plus chers que leurs équivalents étrangers.

Le changement de perspective viendrait uniquement, semble-t-il, de la prise de conscience, par cette curieuse dame, du déficit "hénaurme" de la balance commerciale canadienne.

Dans son attaque contre les supermarchés qui achètent "au prix" avant toute considération "nationale", Mme Plumptre a cette fois identifié la chaîne Loblaws, en qualifiant cette politique de service "à court terme" aux consommateurs, mais dommageable dans une perspective plus générale.

Etrangement, c'est exactement ce que les producteurs d'oeufs affirmaient, lorsqu'ils dénonçaient les rapports de la défunte Commission Plumptre.

Par ailleurs, dans son exposé devant les membres de l'Association canadienne des grossistes en fruits, Mme Plumptre a affirmé que, quoique plus évidente dans les litiges salariaux jusqu'ici, la commission anti-inflation n'en avait pas moins agi fermement dans le contrôle des prix.

En fait, un seul "cas" a été connu officiellement: celui d'un nouveau magasin de la chaîne Loblaw, qui prévoyait vendre à des prix légèrement supérieurs aux autres magasins de la chaîne, en évitant les contrôles parce qu'il n'existait pas encore, au 14 octobre dernier. La Commission s'est opposée. Mme Plumptre ajoute toutefois qu'au moins 50 cas de sociétés désireuses de hausser leurs dividendes se sont adressées à la Commission, et qu'environ la moitié des demandes avaient été rejetées.

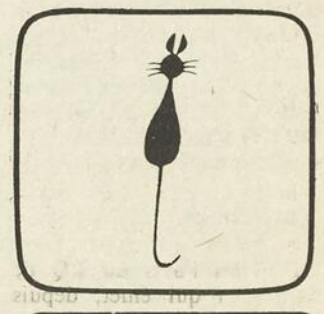

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-76-19035
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 16 mars 1976

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE LIAISON HERTZIENNE ENTRE MONTRÉAL ET HULL

Toutes les conditions du résent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINT VINGT-CINQ MILLE DOLLARS ($125,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-76-19037
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 24 février 1976

Postes Bécancour et Chaudière
Comtés de Nicolet et Lévis

FOURNITURE DE DEUX (2) DISJONCTEURS 145 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS ($10,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PMN-76-19045
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 24 février 1976

Région Manicouagan

SERVICE DE NETTOYAGE RÉGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES DE LA CENTRALE MANICOUAGAN 1 ET DU POSTE HAUTERIVE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

la chronique du québec

par Jacques Guay

Oui à Radio Canada

GASPÉ

Si les politiciens de Colombie-Britannique ne veulent pas d'un poste français à Vancouver, les 80,000 francophones de la Gaspésie (de Gaspé à Matapédia) aimeraient, bien eux, pouvoir capter Radio-Canada. Ce qu'ils ne peuvent faire que difficilement à cause de la faiblesse de l'émetteur du poste de Matane.

C'est la demande qu'a faite hier le Conseil des communications du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie dans un télégramme envoyé au président de Radio-Canada, Raymond David. "Considérant, a souligné le Conseil que les malnantis n'ont pas à rougir d'être opportunistes".

Maritimisés

Suivant une étude du Conseil, la population du sud-est de la Gaspésie, la côte de la Baie des Chaleurs est mieux informée de ce qui se passe dans les Martimes qu'au Québec, le poste de Radio de New-Carlisle et la télévision de Carleton s'alimentant en nouvelles surtout en provenance de Moncton.

Le conseil affirme qu'il ment une autre raison d'être "opportuniste". D'ici quelques semaines, CBC, le vrai visage de Radio Canada coast-to-coast, va demander au CRTC de diffuser en Gaspésie en installant les relais requis.

Chance égale

Le Cnseil affirme qu'il ne s'oppose pas, loin de là, à ce que la dizaine de milliers d'anglophones de la péninsule, puissent ainsi savoir mieux ce qui se passe au Québec (via CBC-Montréal) mais il aimerait que les francophones aient la même chance.

Il exige donc soit un poste de Radio Canada sur la Baie-des-Chaleurs, hypothèse peu probable, soit des relais adéquats pour le poste de Matane.

QUÉBEC

Le scandale des lignes ouvertes

(suite)

Fin novembre, à la suite de la dénonciation faite par un haut fonctionnaire "tabletté", le responsable de l'opération noyautage des lignes ouvertes au bureau de M. Bourarra, M. Charles Simard, avait avoué s'être livré "à certaines expériences".

M. Simard avait précisé qu'il travaillait sous les ordres de Me Jean Prieur, le secrétaire-exécutif du premier ministre et qu'il devait lui remettre un rapport de ses activités fin décembre.

Simard? Connais pas

Interrogé là-dessus, mercredi, alors qu'il assistait à la commission parlementaire qui étudiait la refonte de la carte électorale, Me Prieur a déclaré au JOUR qu'il ne connaissait pas M. Simard.

Et donc qu'il ne l'a pas embauché et qu'en conséquence il ne sait pas de quel rapport il est question. Pourtant à l'époque, fin novembre, il n'a pas cru bon de rectifier les faits lorsque journaux, postes de radio et de télévision ainsi que les membres de l'opposition, en Chambre, ont répété que M. Simard travaillait sous ses ordres.

Mais qui donc était le patron de M. Simard? M. Clarence White, le responsable des projets spéciaux au bureau du premier ministre? Ou Charles Denis lui-même? Bernard, le coiffeur?

Plus de douanes

Le Bas-St-Laurent deviendra-t-il une zone franche? À l'instar de certaines îles du sud? Sûrement pas. Mais alors comment expliquer que le gouvernement fédéral ait décidé de fermer le bureau des douanes à Mont-Joli?

La Chambre de commerce et la municipalité ont rappelé, mercredi, par télégramme au ministre du Revenu fédéral, M. Bud Cullen, que contrairement à sa promesse le bureau est toujours fermé, depuis le 17 janvier. Et qu'il ne pourra donc, en conséquence, le fermer le 31 ainsi que le ministre l'annonçait dans un télégramme le 26.

Qui mène au Revenu?

"Qui dirige le ministère du Revenu national? demandent le maire Odilon Gagnon et le président de la Chambre de Commerce, Odilon Gagnon. Et à qui devons-nous nous adresser pour obtenir des réponses intelligentes à nos questions?

Copies du télégramme ont été envoyées à M. Trudeau (à Ottawa bien sûr, pas dans sa nouvelle patrie, à la Havane) aux ministres Jeanne Sauvé et Jean Chrétien, aux députés Eudore Allard et Pierre Débané, à Radio-Canada, à C.J.B.R., au Soleil et au JOUR. En français. Ce qui explique, peut-être, les réponses confuses de M. Cullen.

MAC MASTERVILLE

L'armée veille sur CIL

La Défense nationale a confié à un professeur du département de sociologie de l'Université de Calgary, M. R. Ponting, le soin d'effectuer une étude sur le comportement des foules prises de panique.

Le contrat de $6,817 a été adjugé le 31 décembre dernier et la ville désignée est Mac Masterville, 2,518 habitants suivant les statistiques de 1971. MacMasterville est située à une vingtaine de milles à l'est de Montréal, sur la rive-sud.

Ça explose

Cette localité est passée à l'histoire, début octobre, lorsque l'usine de la CIL a explosé tuant huit ouvriers. Malheureusement le bulletin Recherches et développement (no 34, janvier 1976) du ministère de l'Approvisionnement et services, ne donne aucun détail sur les buts ou les causes de cette recherche. che.

Et puisqu'il est, par incidence, question de CIL, j'en profite pour mentionner le cadeau que m'a fait parvenir un lecteur peu après l'explosion de l'Usine de Mac Masterville. Un cendrier de la CIL où il est écrit: 'Everything for Blasting Everywhere in Canada".

entre nous

ON A D'L'AIR "CAVES", — Je regardais ce pauvre Dr Goldbloom à la tivi. lundi soir, expliquer au monde entier, de Innsbruck s.v.p., qu'on allait être prêts pour les Jeux, sans l'être vraiment.

Je l'écoutais expliquer laborieusement le coup des piscines temporaires (sans doute des Citadelles, comme on en voit en démonstration dans les centres d'achat) de réchauffement et de celle de l'Université de Montréal qui pourra servir, la piscine évidemment, si on trouve le moyen de faire de la place pour les spectateurs.

Non, mais on a pas l'air "caves"? Non seulement on va avoir dépensé plus que n'importe quel autre hôte olympique on a battu tous les records — mais tout ça va être à moitié fini (si on est chanceux).

En tous les cas le monde entier aura vu qui nous mène en essayant de s'y retrouver dans les lentes explications du pauvre, pauvre Dr Goldbloom. C'est pas à notre gloire.

Et pendant ce temps-là, l'autre, celui qui se prend pour un premier ministre, Bourassa au cas où vous ne l'auriez pas reconnu, essayait, vainement d'amadouer les Canadiens anglais qui à deux contre un l'ont envoyé paître à l'émission Cross Country Check Up dimanche.

Ce qui est bien malheureux dans toute cette histoire, c'est qu'on passe pour une bande de bons à rien qui ne songe qu'à s'engraisser alors que, comme d'habitude, ce sont nos dirigeants qui ont été incapables d'administrer le pays. Un jour, à force d'avoir honte, on se décidera peut-être à s'élire un vrai gouvernement.

JANI-FRAN LAINE

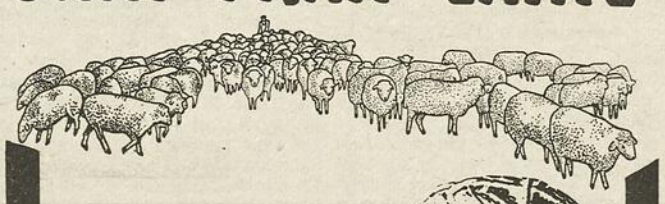

Laines du pays
laines importées
Tapisserie
Macramé et
accessoires

522-5746

COURS DE CROCHET

1111 Mont-Royal est,

CUBA SI! MAIS...

PREFEREZ-VOUS UNE PETITE PLAGE PRES DE LA HAVANE OU L'UNE DES PLUS BELLES PLAGES AU MONDE: VARADERO?

NOUS CONNAISSONS BIEN VARADERO ET TOUS SES HOTELS.

POUR $387.00 SEULEMENT, NOUS VOUS LOGERONS POUR 7 NUITS DANS LES MEILLEURS: ARENAS BLANCAS, LOS COCOS OU LOS DELFINES.

CE PRIX INCLUT EGALEMENT LE TRANSPORT AERIEN ALLER-RETOUR PAR REACTE D'AIR CANADA, LES TRANSFERTS ENTRE L'AEROPORT ET VOTRE HOTEL, 3 REPAS PAR JOUR AVEC BIERE ET VIN, TOUTES LES TAXES (Y COMPRIS LA TAXE D'AEROPORT).

AUCUN FRAIS CACHES! A CUBA, PAS DE POURBOIRE! ALORS, C'EST VARADERO?

LES VOYAGES
mcgregor

3 Place Ville-Marie 2e étage 871-8330
PERMIS 50 425

Le ballon du jour

de Serge Langevin

1975
revue et corrigée
La CECO

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

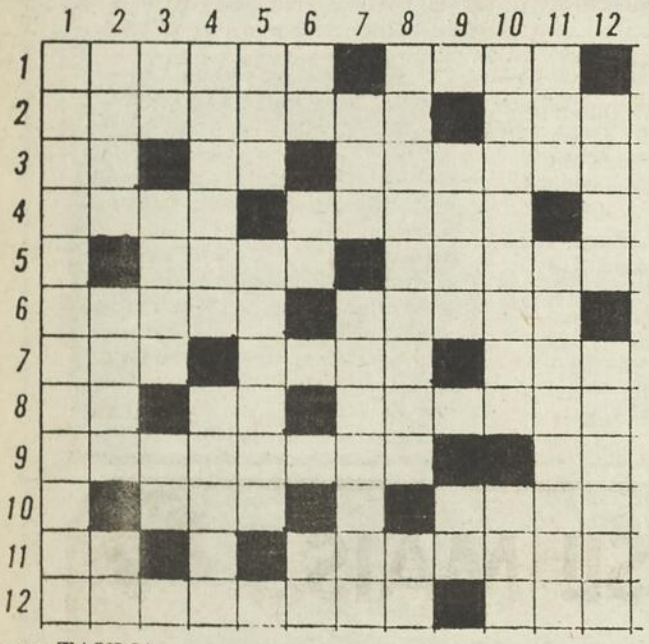

par TAUMA

HORIZONTALEMENT

1—Le croirez-vous? Il s'en vient déjà — Agaçante en hiver dans les verres.
2—Discussion entre mari et femme — Comme Adam et Eve.
3—Conjonction négative — Peut-être jaune, noir ou blanc — C'est une sorte de tente, mais pas une ma tante.
4—Rendu impur — Abréviation trop employée de nos jours.
5—Charge d'un âne — Réfléchir la lumière.
6—Dans les cheveux — Nourriture miraculeuse.
7—Agit — Attrait féminin — Zigouille.
8—En avoir un de plus est catastrophique pour les femmes — Fille d'Inachos — Découverte de Hans Selye.
9—Qualité qu'on ne trouvait pas naturellement dans la viante dont il fut question à la CECO — Au ciel.
10—Ca fait mal! — Peut-être petite ou sincère, petite et sincère.
11—Moeurs — On peut manger et boire de cette façon.
12—Le fédéralisme de Boubou ne l'est pas — Les siens.

VERTICALEMENT

1—Ce parti réussira-t-il à se trouver un bon chef?
2—Souci, ennui — L'êtes-vous dans votre famille — Pronon personnel.
3—Rataplan — L'or blanc — Interjection enfantine.
4—Petite scie — Dénué d'esprit.
5—On se prélasse sur sa grève, en été — Extrait l'eau dont est imprégné une marchandise.
6—Possédé — Pronom personnel — Symbole de l'antimoine.
7—Il faut y avoir confiance — Vent qui souffle à Marseille.
8—Chanson — Outil de dessinateur.
9—Sert à clarifier les eaux — Paresseux.
10—On peut l'être pendant neuf mois — A moi.
11—Interjection souvent entendue dans une réponse de député — Peut être éclatante ou méritée.
12—Même l'Eglise en parle, mais elle n'est pas sur la même longueur d'onde que la jeunesse d'aujourd'hui — Intentées une action en justice.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	N	E	I	G	E	M	E	N	T	S
2	E	N	A	M	O	U	R	E	R	■	E	U
3	S	E	■	U	■	I	R	R	E	E	L	S
4	A	X	E	■	E	D	E	■	T	U	■	T
5	S	T	R	A	T	O	S	P	H	E	R	E
6	T	R	E	S	■	N	■	R	I	S	■	N
7	R	E	S	T	E	S	■	O	S	■	E	T
8	E	M	I	R	S	■	F	U	M	E	R	A
9	■	I	P	E	C	A	■	V	E	R	■	T
10	O	S	E	■	A	I	L	E	■	O	B	I
11	T	■	L	O	L	L	A	R	D	S	■	O
12	A	M	E	N	E	E	S	■	O	■	A	N

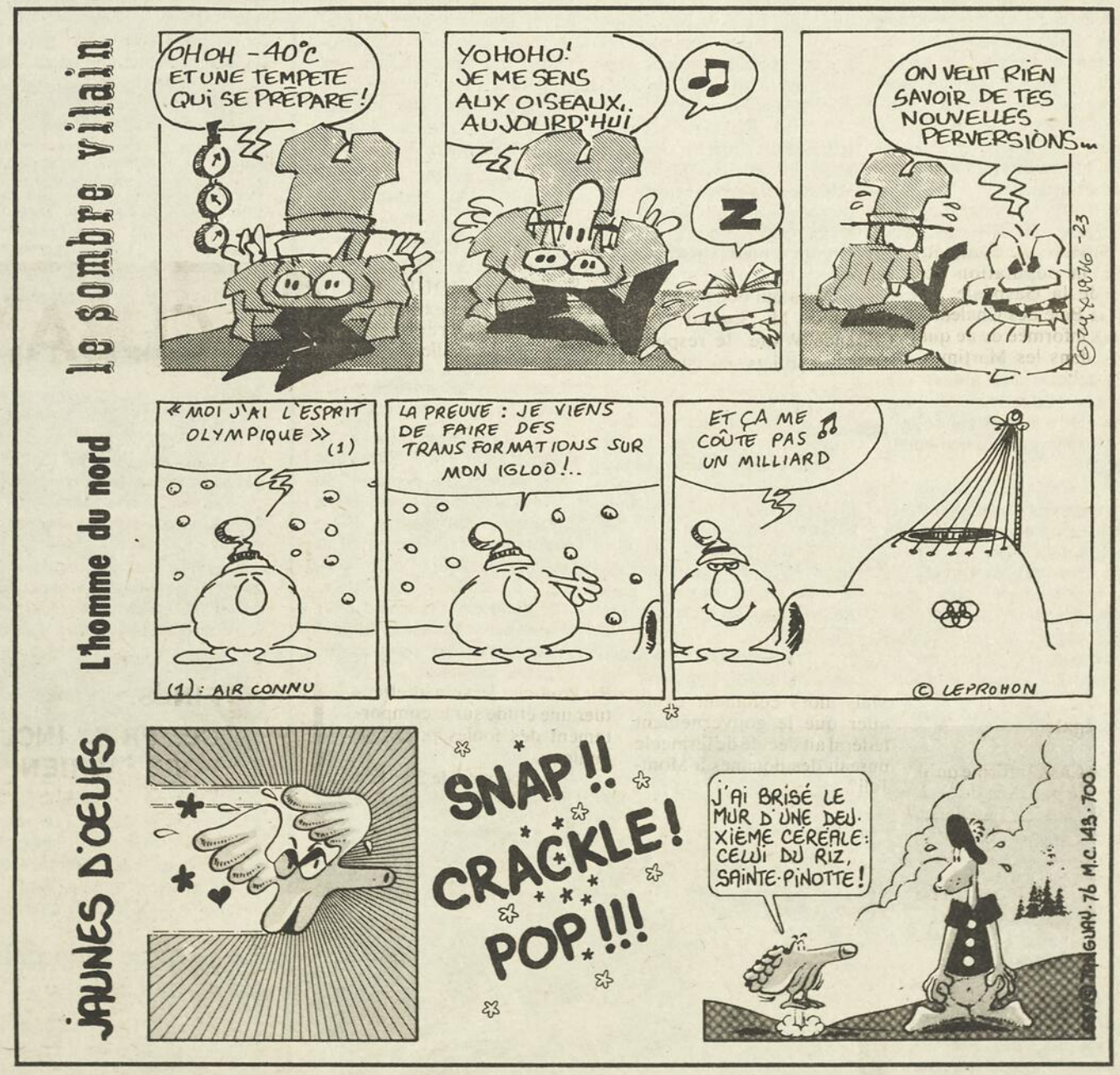

C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ! TÉLÉ 7 JOURS EN VENTE PARTOUT

monde

Kissinger confirme la défaite des ennemis du MPLA

SAN FRANCISCO (Californie) – Considérant l'affaire angolaise comme classée, M. Henry Kissinger a solennellement averti hier l'Union soviétique et Cuba que les Etats-Unis ne tolèreront pas qu'elle se répète ailleurs dans le monde.

"L'administration a le devoir de faire nettement savoir à l'Union soviétique et à Cuba que l'Angola ne saurait constituer un précédent et que ce type d'action (l'engagement militaire soviéto-cubain) ne sera pas toléré à l'avenir", a affirmé le secrétaire d'Etat à San Francisco.

"L'administration a poursuivi M. Kissinger, s'adressant au "Conseil des affaires étrangères de la Californie du Nord" doit également rassurer les pays voisins de l'Angola et leur promettre qu'ils ne seront pas abandonnés à leur sort en cas d'attaque ou de pression de la part de la nouvelle tête de pont soviéto-cubaine".

Cette référence à "la nouvelle tête de pont soviéto-cubaine" présentée comme un fait acquis par M. Kissinger, constitue aux yeux des observateurs le plus clair aveu de la défaite des factions angolaises pro-occidentales jamais formulé par un dirigeant de l'administration.

A l'adresse particulière de Cuba, le chef de la diplomatie américaine a encore affirmé: "Ne laissons aucun pays croire que les Américains demeureront longtemps indifférents devant l'envoi de forces expéditionnaires et de vastes quantités d'armes pour imposer des gouvernements, appuyés par une minorité de la population locale surtout lorsque ces forces expéditionnaires proviennent d'un pays de l'hémisphère occidental".

M. Kissinger a ensuite lancé un appel au Congrès, auquel il attribue la responsabilité des événements en Angola, pour qu'il se rallie à sa politique de fermeté "dans l'intérêt national et dans l'intérêt de la paix mondiale".

Le Zaïre interdit aux mercenaires

Par ailleurs, le docteur Jonas Savimbi, leader de l'Union pour l'Indépendance Totale de l'Angola (UNITA), a qualifié hier de "ferme mais juste" la décision du président Mobutu Sese Seko du Zaïre d'interdire le transit par son pays de mercenaires recrutés par l'UNITA.

La décision du président Mobutu, estiment les milieux proches de la présidence zaïroise, s'explique par le fait que le Zaïre ne peut cautionner la présence de mercenaires étrangers dans les rangs des différents mouvements de libération angolais. En fait, selon certains milieux informés, il semble que l'UNITA et le FNLA ont utilisé les facilités que leur offre le Zaïre pour recruter et introduire des mercenaires en Angola à l'insu du président Mobutu alors que celui-ci assistait au sommet tripartite de Kisangani.

Par ailleurs, ces mercenaires, qui seraient au nombre de quelques dizaines, sont considérés dans les milieux militaires comme étant totalement incapables de changer le visage de la guerre en raison non seulement de leur méconnaissance du terrain et des hommes, mais aussi de la légèreté de leur armement.

Les observateurs diplomatiques à Kinshasa, par delà cette décision du président Mobutu, voient se préciser les objectifs de la diplomatie zaïroise qui sont essentiellement "d'africaniser" le conflit et de se servir de cette "pureté" pour convaincre les chefs d'Etat africains de lui trouver une solution négociée.

bref monde

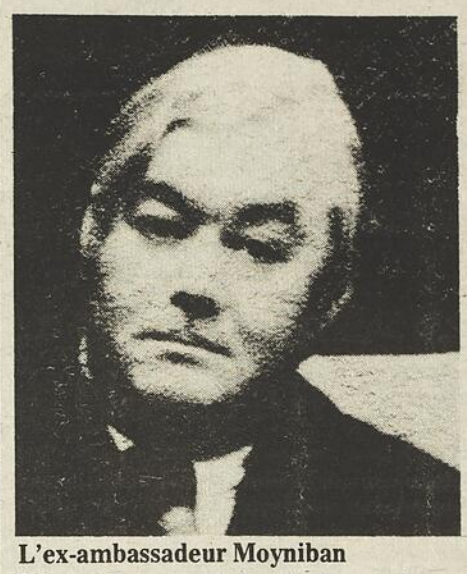

L'ex-ambassadeur Moyniban

Moynihan a démissionné

WASHINGTON (AP) – M. Daniel Moynihan a démissionné, lundi, de ses fonctions d'ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations unies. M. Moynihan, connu pour son franc parler, avait récemment adressé une lettre à Washington pour se plaindre de l'attitude de certains responsables du département d'Etat. Le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, avait reconnu alors que certains de ses collaborateurs critiquaient l'attitude jugée trop abrupte du représentant des Etats-Unis à l'ONU. Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ron Nessen, avait fait savoir de son côté que M. Moynihan bénéficiait du soutien du président Gerald Ford aussi bien que du secrétaire d'Etat.

Pascal Allende a quitté le Chili

SAN JOSE (D'après Prensa latina) – Le dirigeant du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire chilienne) Pascal Allende est arrivé hier à San Jose, capitale du Costa Rica. Le neveu de l'ex-président du Chili, Salvador Allende, et sa compagne Marie-Anne Beausire ont pu quitter leur refuge à l'ambassade du Costa Rica à Santiago du Chili, malgré le refus de la junte de leur donner des saufconduits. Pascal Allende et sa compagne y étaient réfugiés depuis plus de trois mois. Après avoir examiné le cas des deux révolutionnaires, le gouvernement costaricain a décidé de leur accorder l'asile politique. Cette affaire a quelque peu brouillé les relations entre la junte et le gouvernement du Costa Rica. La dictature chilienne a plusieurs fois menacé de pénétrer de force dans l'ambassade costaricaine pour aller chercher les deux révolutionnaires qu'elle disait considérer comme de simples délinquants.

La Banque Mondiale prête au Chili

WASHINGTON, (AFP) – Le conseil d'administration de la Banque Mondiale a approuvé, en dépit de l'abstention des représentants des pays européens, un prêt de 33 millions au Chili pour financer un projet de développement minier, apprend-on de source sûre. Ce prêt devait initialement être approuvé la semaine dernière mais la direction de la banque avait décidé de reporter le vote d'une semaine en raison de l'opposition enregistrée dans plusieurs pays. Les pays scandinaves, pour leur part, se sont opposés à l'octroi du prêt. Le prêt a été approuvé grâce à l'appui des Etats-Unis soutenus par la plupart des pays en voie de développement, y compris les trois représentants latino-américains (Colombie, Uruguay et Salvador). Le représentant algérien, qui représente plusieurs pays, n'a pas participé au vote.

Spinola refoulé

MADRID (Reuter) – L'ex-président portugais Antonio de Spinola s'est vu refuser l'accès du territoire espagnol, tard lundi soir, au poste frontière pyrénéen de la Junquera, a-t-on appris hier, de source proche de la police. Arrivé en automobile avec quatre hommes, il a été refoulé par la police espagnole. On précise de même source que M. Spinola a passé la nuit à Narbonne avant de repartir pour Paris en automobile. L'ex-président était arrivé en Espagne, le 9 janvier, venant de Rio de Janeiro par avion. Il avait été immédiatement prié de quitter le territoire espagnol et, le lendemain, il était parti par avion pour Paris.

Le général Bokassa

Attentat contre Bokassa

N'DJAMENA, (AFP) – On confirme de souce très bien informée à N'djamena qu'un attentat perpétré mardi à l'aéroport de Bangui contre le maréchal Jean Bedel Bokassa, président à vie de la RCA, a bien eu lieu. La radiotélévision contrafricaine captée à N'Djamena n'a cependant pas fait état de cette tentative d'assassinat au cours de son émission du soir. D'autre part, selon un employé de l'aéroport de Bangui joint par radio, qui n'a pu préciser le sort des militaires ayant attenté à la vie du maréchal Bokassa, a indiqué que les hangars de fret où ils s'étaient réfugiés avaient été sérieusement endommagés par les tirs de mitraillettes au cours de leur capture. Enfin on estime dans les milieux intéressés de la capitale tchadienne qu'il s'agirait là d'une véritable tentative de coup d'Etat qui aurait été fomentée par des éléments progressistes de l'armée et de la gendarmerie centrafricaine.

Concorde: décision aujourd'hui

WASHINGTON (AFP) – Le président Ford sera informé de la décision du secrétaire aux Transports M. William Coleman concernant l'avion supersonique Concorde "peu avant" que celle-si soit annoncée ce matin à Washington. Le porte-parole de la Maison Blanche M. Ronald Nessen a souligné que M. Ford n'avait pas parlé à M. Coleman du problème de l'atterrissage du Concorde aux Etats-Unis. M. Ford ignore ce que sera la décision de M. Coleman, a dit le porte-parole de la Maison Blanche en essayant, comme il l'avait déjà fait lundi de donner l'impression que le président préférait se tenir à l'écart de ce problème et laisser M. Coleman se prononcer sur des considérations techniques.

Djibouti: 31 enfants sont tenus en otages dans leur autobus scolaire

PARIS (Reuter-AFP) – La situation demeurait inchangée pour les trente et un enfants kidnappés mardi matin à Djibouti par quatre hommes appartenant au Front de Libération de la Côte de Somalis, mouvement d'opposition au régime du président Ali Aref et dont le siège est à Mogadiscio, capitale de la Somalie, apprenait-on hier soir à Paris de source informée.

Les enfants, dont les parents sont des militaires français métropolitains, ont été ravitaillés en vivres et en eau, ajoute-t-on au secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, où l'on précise encore que les négociations se poursuivent avec les ravisseurs.

Les ravisseurs subordonnent la libération des enfants à la satisfaction d'exigences politiques: annulation officielle par le gouvernement français de la procédure de referendum, reconnaissance sans condition aucune de l'indépendance de Djibouti, libération immédiate de tous les détenus politiques.

Les négociations sont menées par le haut commissaire adjoint du territoire français des Afars et des Issas, M. Jean Froment et le général Brasart, commandant supérieur des forces françaises à Djibouti, dont l'effectif est évalué à quelque six mille hommes.

Les enfants, âgés de six à douze ans, sont prisonniers dans leur autocar de ramassage scolaire à Loyada, à la frontière entre le territoire et la république de Somalie.

Le président Valery Giscard d'Estaing se tient continuellement informé du déroulement des négociations avec les ravisseurs. D'autre part, le gouvernement français a immédiatement saisi le gouvernement somalien en l'informant de la gravité de la situation, d'autant que le FLCS est un mouvement dont le siège est à Mogadiscio, précise le communiqué publié dans la journée par le secrétariat d'Etat aux Dom-Tom.

Lourenço Marques rebaptisée Maputo

LOURENCO MARQUES (AFP) – Le président du Mozambique, M. Samora Machel, a annoncé hier que la capitale de ce pays, Lourenço Marques, s'appellera désormais Maputo.

"La ville de Lourenço Marques est morte mardi, et de ses cendres vient de naître la ville de Maputo", a déclaré le président Machel dans un discours de quatre heures devant une foule importante rassemblée sur la place des héros de la capitale. Le président a également annoncé une série de mesures radicales, visant à établir le pouvoir populaire au Mozambique. Il a ainsi indiqué que toutes les maisons particulières seront nationalisées.

M. Machel a ajouté, dans ce discours prononcé pour commemorer le "jour des héros de la libération", que non seulement la capitale mais aussi toutes les autres villes du Mozambique "renvoient l'image du colonialisme" et qu'elles abritent "une discrimination réelle dans le logement qui constitue une forme d'Apartheid".

ADMISSION À L'UNIVERSITÉ

Étudiants(es) de niveau collégial, si vous désirez entreprendre des études universitaires au trimestre d'automne 1976, vous devez faire parvenir votre demande d'admission
avant le 1er mars 1976:

PENSEZ-Y AVANT LE 1er MARS

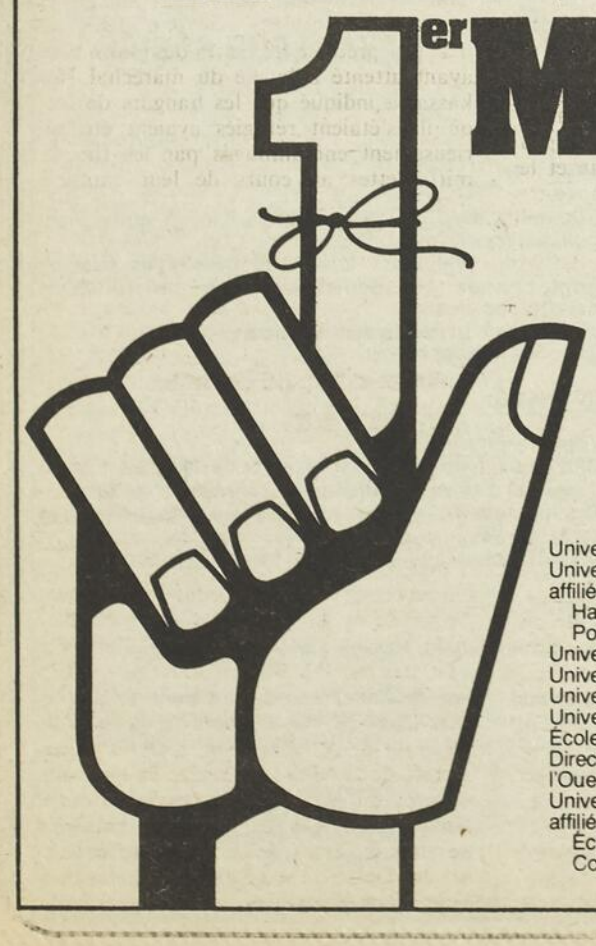

Université Laval (Québec)
Université de Montréal et ses écoles affiliées:
Hautes Études Commerciales et Polytechnique
Université du Québec à Chicoutimi
Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Rimouski
Université du Québec à Trois-Rivières
École de technologie supérieure
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois
Université de Sherbrooke et ses écoles affiliées:
École de musique Vincent D'Indy et Collège militaire de St-Jean

Et si on s'y mettait...

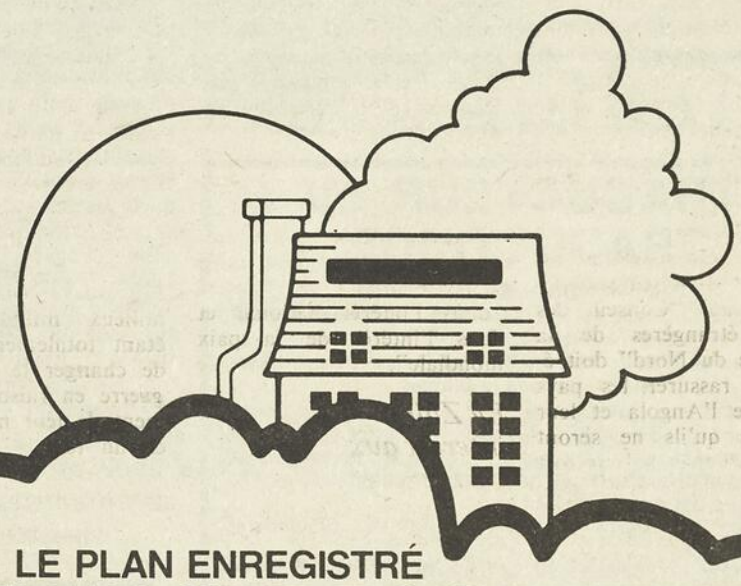

LE PLAN ENREGISTRÉ
EPARGNE LOGEMENT
DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Et si on s'y mettait à épargner pour devenir propriétaire d'une maison. En effet, si vous êtes un résident canadien de plus de 18 ans, et que vous n'êtes pas déjà propriétaire d'une maison, vous êtes éligible au plan d'ÉPARGNE-LOGEMENT enregistré des Caisses Populaires Desjardins, émis et administré par la Fiducie du Québec.

Vous pouvez déposer jusqu'à concurrence de $1,000. par année et réaliser une économie d'impôt ainsi qu'un revenu d'intérêt.

Si vous n'avez pas la totalité du montant de $1,000. que la loi vous autorise à déposer chaque année dans votre plan d'ÉPARGNE-LOGEMENT enregistré, vous pouvez emprunter la différence auprès de votre Caisse Populaire.

Pour tous les détails concernant ce plan, consultez votre Caisse Populaire et demandez la brochure du plan d'ÉPARGNE-LOGEMENT enregistré des Caisses Populaires Desjardins, émis et administré par la Fiducie du Québec.

C'est si simple avec votre Caisse Populaire Desjardins!

Note: Les membres d'une Caisse Populaire peuvent souscrire à un plan d'ÉPARGNE-LOGEMENT enregistré jusqu'au 1er mars 1976 incl.

Si votre revenu annuel imposable* est de:	En contribuant au Plan d'Épargne-Logement des Caisses Populaires Desjardins un montant de:	Vous aurez un revenu imposable de:	Et vous réaliserez ainsi une économie d'impôt de:
$ 8,000	$1,000	$ 7,000	$343
$11,000	$1,000	$10,000	$385
$14,000	$1,000	$13,000	$420
$17,000	$1,000	$16,000	$468

* Le revenu annuel imposable est constitué du revenu total moins les exemptions auxquelles vous avez droit. (Exemple basé sur une personne mariée ayant 2 jeunes enfants).

Se dissociant de Soljenitzyne, Pliouchtch lance un appel pour un communisme nouveau

PARIS (D'après AP et AFP) – La conférence de presse tenue mardi matin à Paris par le mathématicien soviétique Léonide Pliouchtch s'est déroulée dans une salle comble où avaient pris place, outre 250 journalistes, des représentants du mouvement "Amnesty International" et des personnalités telles que le comédien Yves Montand, la chanteuse américaine Joan Baez et M. Alain Krivine leader de la ligue communiste révolutionnaire (trotskyste).

Avant de répondre aux questions, le mathématicien a commencé la lecture d'un long document sur son séjour dans un hôpital psychiatrique. Après quelques minutes, indiquant qu'il se fatiguait beaucoup quand il parlait longtemps, il a prié un interprète d'achever la lecture du document.

Après avoir expliqué la genèse de son opposition aux autorités soviétiques, qui a été provoquée par le fait que "marxiste de conviction", il avait exprimé par écrit ses opinions sur la nécessité d'une démocratisation en Union soviétique et de réformes progressives en vue de l'amélioration des droits de l'homme dans son pays, le mathématicien a raconté comment il avait été amené à subir "une prétendue expertise psychiatrique" qui a conclu au diagnostic suivant: "Schyzophrénie torpide depuis l'adolescence". C'est alors que le traitement "psychiatrique" commença en juillet 1973 à l'hôpital spécial de Dniepropetrovsk.

Dans cet hôpital psychiatrique, Pliouchtch s'est retrouvé non seulement avec des malades mentaux, mais aussi avec des assassins, des "houligans" et des internés politiques, dont il a précisé qu'ils étaient une soixantaine "pour la plupart sains d'esprit". Il a cité quelques noms.

Le mathématicien a ensuite évoqué l'horreur de l'hôpital psychiatrique: malades se tordant de douleur sur leur lit, coups des infirmiers, lesquels sont, selon lui, des prisonniers de droit commun, vêtements sales et déchirés, etc.

Appel aux communistes

Pliouchtch a précisé qu'il avait été transféré dans une section considérée comme la plus sévère, c'est-à-dire où le "traitement" est beaucoup plus intensif que les neuroleptiques. Il était en effet considéré comme le malade le plus dangereux. "Les infirmiers et les infirmières avaient l'interdiction de me parler, a-t-il précisé. Les autres internés politiques avaient été mis en garde. On leur avait dit que s'ils me parlaient leur situation empirerait".

Il y avait aussi les interrogatoires. Les médecins l'interrogeaient sur les contacts qu'il avait eus avant de venir à l'hôpital et lui conseillaient de cesser de correspondre avec ses amis "car c'étaient tous des antisoviétiques".

Léonide Pliouchtch après avoir dénoncé le niveau intellectuel et les qualifications des médecins traitants, a affirmé que leur rôle consistait à "briser l'être humain durant les premiers jours, détruire sa volonté et sa résistance" puis entreprendre une dégradation intellectuelle, morale et affective du prisonnier par le traitement aux neuroleptiques.

Le mathématicien Léonide Pliouchtch et sa femme Tatyana.

Léonide Pliouchtch a en outre donné des informations sur les mouvements d'opposition ukrainiens, et sur la répression dont sont victimes les "patriotes" des minorités nationales soviétiques, tels que les Baltes, les Moldaves ou les Arméniens, qui est selon lui plus "féroce" que la répression contre les dissidents russes.

"Le mouvement des opposants ukrainiens est en partie écrasé et en partie effrayé, mais cela n'est pas pour longtemps", a-t-il ajouté aver fermeté.

"En tant que communiste par conviction, a-t-il conclu, je veux m'adresser aux communistes de l'Occident...Nous, les néo-marxistes soviétiques, nous avons toujours espéré dans les partis communistes de France, d'Italie et de Grande-Bretagne. Nous espérions que ces partis poursuivaient l'oeuvre du Parti communiste et obligeraient le Parti communiste de l'URSS à choisir entre le néo-stalinisme et le communisme à visage humain. J'espère que ces partis entreront dans l'humanité, tant dans les pays socialistes que capitalistes".

Parlant d'Alexandre Soljenitzyne, il a dit que l'écrivain était "un homme de grande concience", mais qu'il ne partageait pas ses opinions politiques.

carrières

TRADUCTEUR ou TRADUCTRICE

(de l'anglais au français)

Une importante société de télécommunications internationales est à la recherche d'un traducteur (ou d'une traductrice). Le titulaire relèvera du Traducteur-réviseur, Service de linguistique, Relations publiques.

Le Poste:

- Traduire principalement de l'anglais au français et occasionnellement du français à l'anglais les textes provenant des divers services de la Société selon les prorités établies par son supérieur.
- Adapter les textes de teneur publicitaire ou officielle si nécessaire.
- Participer à la révision de la majorité des textes avant qu'ils ne soient traduits et à la révision de tous les textes traduits au sein du Service ou à l'extérieur;
- Fournir des renseignements linguistiques à tous les services de la Société.
- Travailler au sein d'une équipe de traducteurs et de terminologues selon des méthodes établies.
- Participer par ses recherches terminologiques et ses lectures à l'enrichissement du fichier central de terminologie du Service.
- Fournir, provisoirement, en collaboration avec la section Terminologie, des renseignements terminologiques à tous les services de la Société.
- Sous la direction de son supérieur immédiat, oeuvrer, sur le plan linguistique, en étroite collaboration avec les relationnistes et les agents d'information à la réalisation des projets de Relations publiques.
- Se documenter et se mettre constamment à jouer sur le plan de la recherche terminologique et de l'évolution linguistique.
- Maintenir des relations avec les milieux linguistiques.
- Accomplir toute autre tâche connexe au besoin.

Qualifications requises:

- Un B.A. général ou spécialisé en traduction ou l'équivalent.
- Au moins trois (3) années d'expérience au sein d'un service de traduction.
- Une expérience de la traduction technique (de préférence dans le secteur des télécommunications) et une aptitude rédactionnelle seraient des atouts.
- L'esprit d'équipe est essentiel.
- Le (la) candidat(e) devrait être membre d'une association professionnelle reconnue.

Le salaire:

- Selon les qualifications et l'expérience.

Veuillez adresser votre curriculum vitae détaillé avec la mention "Traducteur" à:

Anthony Cuccioli
Agent de recrutement

Teleglobe Canada
625 Belmont, Montréal, Québec H3B 2M2

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

BUREAU DES RELATIONS PUBLIQUES

DIRECTEUR

Poste

Sous l'autorité du recteur, le titulaire du poste conseille la direction de l'université en matière de relations publiques, lui propose des programmes et des règles d'action et met en oeuvre les moyens d'action visant à établir, maintenir et promouvoir des relations de confiance avec le public, interne et externe, de l'établissement. Il doit notamment:

1. Conduire des études et analyses sur les besoins de communications et de relations publiques de l'établissement, proposer des objectifs et des programmes d'action en cette matière et assurer la réalisation après approbation;
2. Diriger le personnel et coordonner l'activité des différents services du Bureau des relations publiques: information, publications, accueil:
3. Coordonner les relations de l'université avec l'Association générale des anciens de l'Université;
4. Présider le Comité de publicité;
5. Etablir les relations utiles avec les organismes appropriés et représenter l'Université lorsque requis;
6. Préparer, soumettre et administrer le budget du Bureau.

Qualifications

Posséder une formation universitaire du 1er cycle dans le domaine des sciences humaines et au moins 7 ans d'expérience dans le domaine des relations publiques, de l'information, etc...

Traitement

Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel: caisse de retraite, assurances, vacances, etc.

Toute offre de service doit être accompagnée d'un curriculum vitae et doit être adressée **avant le 15 février 1976 au:**

Directeur,
Service du personnel
Université de Sherbrooke,
Sherbrooke, Qué. J1K 2R1

CSS

TRAVAILLEUR SOCIAL

FONCTION:

— Travailler avec les groupes anglophones qui veulent collaborer avec le C.L.S.C.
— Recevoir, évaluer et référer au besoin les usagers anglophones qui demandent des consultations psycho-sociales
— Faire des consultations individuelles et/ou de groupe avec des francophones

EXIGENCES:

— Diplôme en service social
— Bonne connaissance du français et de l'anglais
— Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire
—Connaissance des ressources sociales de la Rive-Sud et de Montréal
— Expérience et/ou formation en travail de groupes

SALAIRE:

Selon les normes du Ministère des Affaires sociales

Les personnes intéressées à ce poste doivent nous faire parvenir leur demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae complet au plus tard le **14 février 1976 à:**

Serge Mongeau, dir. gén.
C.L.S.C. St-Hubert
3120 Montée St-Hubert
St-Hubert, P.Q.

La "devolution" n'est-elle qu'un leurre pour freiner la montée des nationalismes écossais et gallois?

par Robert Dion

collaboration spéciale

La majorité des hommes politiques du Royaume uni refusent toujours, pour des raisons qui diffèrent selon les partis auxquels ils appartiennent, de reconnaître les réalités régionales qui s'imposent de plus en plus à eux au fur et à mesure que le régionalisme apparaît comme l'une des voies pouvant favoriser l'intégration européenne.

Après la mise en place de nouvelles entités administratives regroupées en conseils de comtés et de districts dans l'ensemble du pays il y a deux ans, le Royaume uni est maintenant confronté à un nouveau dilemme: accorder des assemblées nationales au Pays de Galles et à l'Ecosse pour leur permettre de prendre en mains leurs destinées dans certains domaines, comme c'est le cas actuellement en Irlande du Nord, ou risquer de voir l'Ecosse décider unilatéralement de se séparer.

Le gouvernement travailliste a décidé de faire un premier pas en proposant la formation d'assemblées nationales au Pays de Galles et en Ecosse. Cependant, les concessions de Westminster ne satisfont ni les uns ni les autres, étant faites au compte-gouttes et inégalement.

Les Gallois, selon les propositions du gouvernement Wilson, seront convertis en administrateurs travaillant chez eux, alors que les Ecossais pourront légiférer dans les domaines qui leur seront dévolus à la condition de ne pas adopter de lois allant à l'encontre de celles de Westminster.

Ces propositions contenues dans un Livre blanc publié récemment, ne constituent en fait, selon l'aveu de plusieurs hommes politiques et observateurs, qu'une tentative de freiner l'élan des forces nationalistes dont la montée est sensible surtout en Ecosse, mais aussi au Pays de Galles.

Il est facile de comprendre que, pour des raisons tactiques, le Labour ne peut céder beaucoup plus de pouvoir au Pays de Galles et à l'Ecosse. En effet, ces deux régions sont des fiefs travaillistes sans lesquels M. Wilson ne peut espérer former un gouvernement. Déjà, la "devolution" proposée lui fera perdre au moins une douzaine de sièges. Il espère, il est vrai, les récupérer chez les nationalistes reconvertis en forces régionales qui s'épuiseront en tentant de prendre le contrôle des assemblées. Les choses sérieuses resteront aux mains de Westminster, parlement qui sera composé de députés de grands partis nationaux à encadrement imperméable et restrictif.

Pour certains, le gouvernement actuel se donne bonne conscience en décentralisant l'administration seulement.

D'autres estiment cependant que les propositions du Livre blanc sont les seules acceptables pour l'instant parce que la majorité des populations concernées se considère tout autant britannique que galloise ou écossaire. En faire trop, estiment ces observateurs on irait au-devant des désirs des nationalistes qui s'empresseraient de retourner contre Westminster les armes qui leur auraient été livrées.

De plus, ajoutent les adversaires d'une "devolution" plus poussée, la montée du nationalisme écossais (pour ne parler que du plus tonitruant en ce moment), est seulement conjoncturelle; l'existence de pétrole dans la région est la seule certitude économique.

Enfin, notons à ce sujet que les nationalistes écossais font actuellement subir à M. Wilson le même traitement que ce dernier applique au Marché commun: chacun veut protéger ses ressources et en disposer librement, quitte, pour ce faire, à ne plus respecter les règles du jeu qui avaient cours jusque-là au Royaume uni ou à la CEE.

Les conservateurs, de leur côté, ne voient pas la "devolution" d'un bon oeil. Mais il est fort probable que la question sera réglée avant leur retour au pouvoir et qu'ils ne retireront pas les traits acquis aux régions. Cela soulèverait un tollé général qui leur serait électoralement néfaste. La "devolution" leur sera peut-être même électoralement bénéfique s'ils réussisssent à supplanter les nationalistes qui siègent actuellement à Westminster.

Les nationalistes sont conscients du piège que constitue la "devolution" proposée. Ils ne peuvent cependant faire autrement que d'accepter ce premier pas et jouer le jeu en espérant démontrer aux populations régionales que l'assemblée nationale est un vain mot tant qu'elle n'a pas de véritable autonomie législative et financière.

Reste la solution fédérale qui est une possibilité de régler la question des régions au Royaume uni. Le gouvernement Wilson y est fermement opposé, mais d'un autre côté, c'est, selon certains, la seule voie pour sauvergarder l'unité du pays. En effet, l'idée d'une intégration directe des régions à l'Europe est repoussée par la majorité des Britanniques. Tous estiment que Westminster doit être l'unique porte-parole du Royaume uni à Bruxelles. Mais comme Westminster ne suffit plus aux régions, comment refuser le fédéralisme?

Plusieurs personnalités de tendances politiques différentes estiment que la "devolution" est un mal nécessaire, qui ne sera peut-être même pas suffisant pour empêcher l'Ecosse de se séparer du Royaume uni d'ici dix ans. Et ces gens ajoutent qu'à plus ou moins longue échéance le Pays de Galles en fera autant.

"Fumeurs", ne vous faites pas voler

Un nouveau gadget vient de voir le jour en Californie, évidemment: il s'agit d'une minuscule balance servant à peser toutes sortes de fines herbes. Vous pouvez avec cette balance mesurer exactement la quantité de thym ou de marjolaine que vous mettrez dans votre pot-au-feu ou votre salade, comme vous pourrez aussi mesurer la prétendue once de "stuff" que cherche à vous vendre un agent double. Vous pourrez toujours le coincer sur la quantité. Sur cette photo, Kathy Arnold, étudiante en communications à San Francisco, montre un exemplaire des balances qu'elle vend pour ceux qui veulent n'avoir sur eux que la stricte quantité d'une once de marijuana, soit la quantité permise par l'État.

Université du Québec
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

PROFESSEURS

La Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (DEUOQ), constituante de l'Université du Québec, recherche des professeurs dans les domaines suivants:

ADMINISTRATION

Comptabilité	(5 postes)
Management	(3 postes)
Economie	(2 postes)

NURSING (2 postes)

TRAVAIL SOCIAL (3 postes)

ÉDUCATION

Psycho-pédagogie	(3 postes)
Psycho-motricité	(1 poste)
Langage (orthophonie)	(2 postes)

EXIGENCES

Diplôme universitaire pertinent (2e ou 3e cycle ou l'équivalent)

TRAITEMENT

Selon les normes en vigueur

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Juin 1976 (ou avant)

LIEU DE TRAVAIL

Hull ou Rouyn

Prière de soumettre votre candidature avant le 15 février 1976 à l'adresse suivante:

Le directeur des Services pédagogiques
Université du Québec
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois
335, boul. Cité des jeunes
Hull (Québec)
J8Y 6M4

75-76-100

Selon les criminologues Laflamme-Cusson et Baril

Mettre les jeunes en prison pour adultes, c'est fuir les véritables solutions

par François Demers

(NDLR) — La commission parlementaire des Affaires sociales a étudié pendant deux jours avant Noël un avant-projet de loi visant à préciser les moyens d'intervention de l'État du Québec dans la réhabilitation des mineurs qui ont des problèmes avec la Justice ou qui ont besoin de soutien.

Elle devait se réunir à nouveau à la mi-janvier pour entendre d'autres groupements intéressés à ce problème. Il semble maintenant qu'elle ne le fera pas avant la fin du mois.

Le JOUR évoque aujourd'hui le problème des centaines de jeunes Québécois qui, chaque année, doivent séjourner dans des prisons pour adulte.

Bon an mal an, il y a autant sinon plus de jeunes Québécois (entre 13 et 18 ans) qui sont enfermés dans des prisons pour adultes que dans les maisons de détention conçues spécialement pour les adolescents.

Par exemple, à Montréal, en 1973-74, il y avait 300 places disponibles dans les prisons pour adolescents. On a quand même enregistré plus de 1,000 admissions.

Par exemple encore, 1305 adolescents ont été incarcérés au Québec en 1974, selon les statistiques officielles du ministère des Affaires sociales.

Pourtant, un échantillonnage portant sur 19 mois (du 1er octobre 1973 au 1er mai 1975) et sur quatre établissements de détention, pour adultes (prisons de St-Hyacinthe et de Hull, Centre de prévention de la rue Parthenais et quartiers généraux de la police de la CUM) relève 1,291 admissions de jeunes.

Ce qui fait dire aux auteurs de cette dernière compilation, les criminologues Suzanne Laflamme-Cusson et Micheline Baril, que "l'incarcération des mineurs en établissement pour adultes n'est pas un phénomène marginal ou occasionnel".

Un peu avant les Fêtes. Le JOUR avait d'ailleurs rendu public le contenu de 2 des quatre volumes de l'enquête effectuée par ces deux chercheurs à l'aide des fonds du ministère des Affaires sociales et remis au ministre Claude Forget au début de décembre.

C'est le troisième volume de cette étude qui révèle l'étendue de la présence des adolescents dans les prisons pour adultes.

Bien sûr, en général, ces jeunes n'y demeurent pas longtemps: entre 24 hres et un mois. Mais ils y subissent les mêmes conditions qu'un détenu adulte, c'est-à-dire la vie entre quatre murs 23 heures par jour.

D'ailleurs, comme ils demandent une attention particulière, ils peuvent moins que les autres utiliser les services collectifs (gymnase, cour de récréation, salle de jeux), là où ils existent.

Motifs inconnus

Fait plus inquiétant aux yeux des chercheurs, il est très difficile de découvrir pour quelle raison particulière on a jugé que tel ou tel adolescent devait passer par la prison.

Au nombre des motifs d'incarcération identifiés, on retrouve cependant:

— pour que le jeune ne se sauve pas en attendant de comparaître en cour;

— pour que le jeune ne puisse pas commettre de nouveaux délits en attendant son procès;

— parce que la police a besoin de l'avoir sous la main en attendant de compléter son enquête;

— parce que les parents ne veulent pas les reprendre;

— parce qu'il faut le protéger de lui-même (tendances suicidaires, débilité mentale, maladie psychiatrique, etc);

— parce qu'on veut le punir par la prison (la loi ne permet pas de condamner un jeune à la prison mais on peut l'enfermer en le laissant attendre un procès...)

De façon plus générale cependant, l'enquête menée par MMes Cusson et Baril permet de conclure que les prisons pour adultes servent en quelque sorte de parking pour ceux dont le système officiel de tutelle des jeunes ne veut pas se charger.

"Les prisons, lit-on à la page 194 du tome 3, permettent justement aux centres d'accueil de sélectionner leur clientèle, de choisir le moment de la recevoir et de contrôler la dose des punitions. Elles leur permettent également de ne pas être trop importunés durant la nuit, les fins de semaines et les jours de congé.

Les prisons évitent aux juges, aux policiers, aux officiers de probation, aux C.S.S. le fardeau des décisions et des risques, l'ennui des multiples démarches, pour trouver des ressources, les reproches et les critiques lorsqu'un cas tourne mal. Elles satisfont aussi, parfois, un besoin de répression".

Besoin de répression

En fait, selon ces deux chercheurs, même si on augmentait le nombre ou la capacité des centres d'accueil, il continuerait à y avoir des enfants en prison. Du moins "aussi longtemps que les chargés des cas verront dans la détention une panacée et que les services aux jeunes chériront leur confort et leur réputation au détriment du bien-être des enfants".

Résultat: "On impose donc à des enfants présumés innocents des conditions estimées malsaines pour des adultes condamnés. De plus la situation des enfants est pire que celle des adultes: ils n'ont pas droit au travail et aux corvées, personne ne leur donne d'argent pour la cantine, ils reçoivent moins de visites, font plus d'heures de cellule. Les plus petits se perdent dans des vêtements trop grands pour eux, ils ne vont pas dehors en hiver faute de manteaux". Etc...

"Chez les jeunes, la détention en prison est toujours vécue comme une punition même s'ils n'ont pas encore été jugés. Ils font du temps, nous disent-ils. L'expérience a détruit quelques adolescents: ils n'y comprenaient rien, ils étaient déchus, l'avenir était désormais bloqué. Elle en a valorisé d'autres: tu crois pas que je suis un vrai dur? et si je te disais que je suis déjà allé en prison, hein?

"Moi, je suis déjà allé à Parthenais. Y est quelqu'un le bonhomme, hein? Ici, c'est juste des petits culs."

Nous doutons fort qu'aucun adolescent ait retiré quelque chose de positif de son séjour en prison.

Suzanne Laflamme-Cusson et Micheline Baril

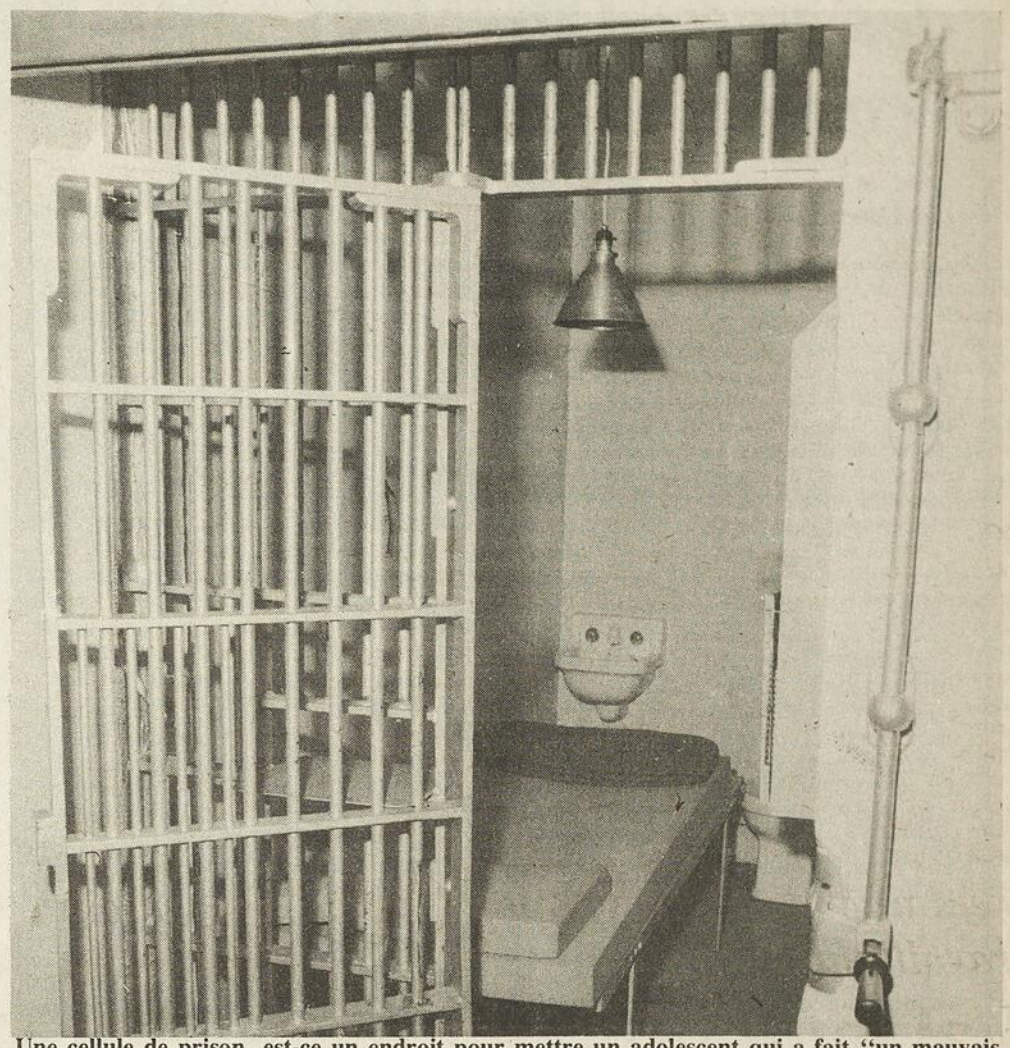

Une cellule de prison, est-ce un endroit pour mettre un adolescent qui a fait "un mauvais coup"? (photo P. Boisclair)

L'aménagement du centre-ville, selon Sauvons-Montréal

"N'en faites pas une affaire de mortier, consultez les résidents"

(LE JOUR) — Bien que l'administration municipale ait annoncé des développements intéressants au sujet de l'aménagement du centre-ville, le mouvement **Sauvons Montréal** doute que la ville de Montréal y consacre tous les efforts nécessaires.

Le plan de zonage proposé dans le secteur entourant le domaine des Soeurs Grises comporte trop d'insuffisances pour que le mouvement **Sauvons Montréal** l'endosse. Il importe aux yeux de **Sauvons Montréal** que les administrateurs redéfinissent avec les résidents de nouveaux objectifs communautaires, non seulement pour ce secteur de la ville, mais pour tout le centre-ville.

Du reste, citant le cas du secteur Bishop-Crescent affecté par un règlement de zonage semblable il y a 18 mois environ, le mouvement **Sauvons Montréal** craint que la détérioration et la démolition du secteur ne se poursuivent.

"Les gens de la ville ont trop tendance à penser que c'est une affaire de briques et de mortier", nous dit Michael Fish. Tout processus de planification urbaine doit nécessairement passer par les résidents des zones touchées.

Aussi, la définition d'un plan directeur pour tout le centre-ville de Montréal devrait passer par une commission de planification constituée de représentants de tous les groupes d'intérêt.

Parallèlement, l'administration municipale doit imposer un moratoire sur toutes les démolitions d'édifices dans le secteur et fournir des hypothèses de développement aux citoyens.

Dans cette perspective, la commission de planification pourrait donc tenir des audiences publiques en présence d'un auditoire mieux informé.

Sauvons Montréal entretient une certaine méfiance à l'égard de l'administration municipale. "Elle ne fournit pas tous les efforts qu'il faut", dit M. Peter Lankan. La ville de Toronto a consacré à la préparation du plan d'aménagement de son centre-ville une période de deux ans, plus de $4 millions et une cinquantaine de personnes.

Sauvons Montréal doute que Montréal puisse consacrer autant d'énergies et veuille faire de la participation des citoyens l'une des chevilles ouvrières de cette entreprise.

Pressé de questions en Chambre

Trudeau dit qu'il a exprimé à Castro son désaccord sur l'Angola

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien considère l'intervention cubaine en Angola comme une "grave erreur" et croit que les troupes cubaines dépêchées dans ce pays devraient se retirer immédiatement.

Soumis hier, en Chambre, à un véritable barrage de questions de la part de l'opposition conservatrice, le premier ministre Trudeau a ainsi résumé la position du Canada sur cette question, telle qu'il l'a exposé au premier ministre Cubain, M. Fidel Castro, au cours d'un entretien qui a duré trois heures.

M. Trudeau répondait alors à une question de l'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, qui voulait savoir ce que le premier ministre avait "réellement dit à Castro" en ce qui regarde l'Angola.

M. Trudeau avait simplement déclaré, à l'issue de ses entretiens avec le premier ministre cubain, lui avoir parlé dans un langage "franc et brutal".

Sommé par M. Diefenbaker de préciser ce qu'il entendait par là, M. Trudeau a expliqué qu'il s'était attaché à souligner à son interlocuteur "tout le tort que les Cubains se font à eux-mêmes, indépendamment du tort qu'ils pourraient causer à l'Afrique en divisant les pays africains les uns contre les autres".

Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas remis à plus tard sa visite à Cuba pour protester contre l'intervention militaire de ce pays en Angola, demande le chef conservateur, M. Robert Stanfield.

M. Trudeau répond que ce voyage avait été préparé longtemps à l'avance et que de rayer Cuba de l'itinéraire qui comprenait également le Mexique et le Vénézuéla aurait pu être interprété par les Cubains comme un changement de la politique canadienne de bonne entente avec Cuba.

"Nous poursuivons tout simplement dans la voie des rapports amicaux avec Cuba, qu'avait tracée le député de Prince-Albert, M. Diefenbaker, alors qu'il était lui-même premier ministre", de commenter M. Trudeau.

Interrogé enfin sur l'aide canadienne à Cuba, M. Trudeau a soutenu que la nature même de cette aide, destinée à des fins humanitaires, interdisait qu'elle puisse être employée à des fins militaires.

L'aide économique du Canada aux pays sous-développés n'est pas distribuée en fonction de la politique intérieure ou extérieure de ces pays, a souligné le premier ministre, mais en fonction de leurs besoins. Cette aide ne pourrait être supprimée que s'il était prouvé qu'elle sert à des intérêts contraires à ceux du Canada.

Vers une meilleure reconnaissance des conjoints travaillant au foyer?

Lalonde propose deux modifications du régime de pensions du Canada

Suspense à Kingston

Les négociations se poursuivaient encore, tard hier soir, entre les autorités du pénitencier de Kingston et l'un de leurs pensionnaires, Richard Wayne Squires, qui détient en otage deux employées de l'institution et réclame, en retour de leur libération, une raçon de $9,000 et une automobile. Squires détient une psychologue et une employée de bureau. Les autorités de la prison ont révélé que le prisonnier et ses otages sont barricadés dans une pièce située au deuxième étage du pénitencier. A ce jour, Squires était considéré comme un "prisonnier modèle", par les autorités de l'institution. Son geste serait, semble-t-il, motivé par le refus des dirigeants de la prison de l'autoriser à assister aux funérailles de son père il y a deux semaines. (Téléphoto PC)

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a profité de la présente conférence des ministre fédéraux et provinciaux du Bien-être social pour proposer deux modifications intéressantes à l'actuel Régime de pensions du Canada.

Les participants à cette rencontre fédérale-provinciale auront à se prononcer sur les propositions du gouvernement fédéral qui cherche ainsi à reconnaître de façon concrète et financière les conjoints travaillant au foyer.

Le ministre Lalonde a proposé que les crédits du Régime de pensions du Canada acquis par les deux conjoints au cours de leur mariage soient partagés également entre eux au moment de la dissolution de cette union.

De plus, il est proposé que les cotisants quittant le marché du travail afin d'élever des enfants puissent exclure les mois de gains faibles ou nuls du calcul de leurs gains moyens de toute la vie et ce, aux fins de prestations.

Part égale

La première proposition est semblable à celle que présentèrent le Comité consultatif du Régime de pensions du Canada et le Conseil consultatif sur la situation de la femme. Elle assurerait à chaque conjoint, lors de la dissolution d'un mariage, une part égale des crédits de pensions du régime.

Une telle disposition assurerait une mesure de sécurité financière au conjoint au foyer et à tout enfant à charge au moment où cette sécurité est le plus nécessaire.

A long terme, le conjoint aurait un droit à des prestations de retraite et le conjoint qui aurait travaillé au foyer recevrait la moitié d'un avoir accumulé grâce aux efforts des deux partenaires pendant la durée du mariage.

La seconde proposition, semblable à celle suggérée antérieurement par le gouvernement du Québec, cherche à assurer à un parent, qui reste au foyer pour avoir soin de jeunes enfants, qu'il ne sera pas pénalisé pour cette période. En d'autres termes, cette disposition protège les crédits de pensions du régime acquis par un tel parent avant ou après la période consacrée à élever de jeunes enfants. Pour le ministre Lalonde, cette mesure constitue une "certaine forme de considération économique pour le travail au foyer".

bref canada

Accord sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels

OTTAWA (PC) — Les gouvernements fédéral et québécois ont ratifié, hier, un accord concernant l'indemnisation des victimes de certains actes criminels.

En annonçant la nouvelle, le ministre fédéral de la Justice, M Ron Basford, a précisé que le Québec se verrait remettre un maximum de cinq sous par tête d'habitant en vertu de ce plan d'indemnisation, ce qui équivaut à $309,400 pour 1975.

L'accord, qui est rétroactif au 1er juin 1975, prévoit l'indemnisation des victimes innocentes de quelque 40 infractions criminelles ainsi que de celles blessées au moment où elles aidaient à faire appliquer les lois fédérales.

Pour être admissibles à ces indemnités, les victimes doivent prouver qu'elles ne peuvent obtenir du délinquant le dédommagement réclamé.

Un accord similaire a également été signé avec les Territoires du Nord-ouest.

Opposition à une station de télé française à Vancouver

VANCOUVER (PC) — Les applaudissements et les insultes des 600 personnes présentes ont retenti, lundi, alors que le Conseil de la radio-télévision canadienne entreprenait trois journées d'audiences relativement à plusieurs demandes de permis.

La première a être présentée fut celle de la société Radio-Canada pour l'exploitation d'une station française de télévision dans le Vancouver métropolitain via le canal 26 de la bande à ultra-haute fréquence.

Le Conseil a entendu des hommes politiques ainsi que des citoyens et a reçu une pétition réunissant 116,000 signatures et patronnée par une station de radio, le tout en opposition à la demande de permis.

Quant à lui, le maire Art Philipps de Vancouver, accorde son appui au principe d'une station francophone à la condition que cela n'occasionne pas la perte d'une chaîne américaine dans le choix offert aux téléspectateurs.

Boycottage du mini-congrès conservateur de London

OTTAWA (PC) — Les 11 candidats officiels à la direction du Parti conservateur ont annoncé conjointement, hier, leur intention de boycotter le "mini-congrès" qui doit se tenir à London, Ont. le 7 février prochain.

Ce "pré-congrès", organisé par l'Association progressiste conservatrice de London, devait permettre aux délégués officiels et membres du parti des circonscriptions environnantes de voter pour l'un ou l'autre des candidats en lice.

Dans un communiqué commun émis hier, les candidats ont mis en doute l'équité d'un tel procédé qui, selon eux, usurpe les droits des délégués au congrès du 22 février prochain.

Margaret Trudeau participe à une émission de lignes ouvertes

OTTAWA (PC) — Mme Margaret Trudeau a participé pour la première fois, mardi, à une émission de lignes ouvertes et a déclaré qu'elle veut être plus "qu'une chose à la boutonnière de son mari".

"Je ne me laisserai plus enfermer comme auparavant et dire que je n'ai le droit de rien faire parce que je n'ai aucun droit", a-t-elle confié à l'animateur Mike O'Connell de la station CKOY d'Ottawa. M. O'Connell a précisé que Mme Trudeau avait téléphoné vers 5hres45 pour dire qu'elle n'a pas l'habitude d'écouter les émissions de lignes ouvertes.

"Je regrette de parler autant", a-t-elle fini par dire. "Je n'ai jamais téléphoné à une émission de lignes ouvertes auparavant."

Mme Trudeau est retournée à Ottawa lundi soir, après avoir accompagné le premier minsitre dans une tournée de 11 jours en Amérique latine et durant laquelle elle a plus d'une fois dérogé au protocole.

Durant le voyage de retour elle a révélé à des journalistes que les responsables canadiens du protocole avaient voulu l'empêcher de chanter lors d'un dîner, samedi soir à l'ambassade canadienne à Caracas, en l'honneur de Mme et du président vénézuélien Carlos Perez.

éditorial

par Evelyn Dumas

Ficelles et autres Jeux

Après le décret des mesures de guerre en 1970, le premier ministre du Canada avait répondu à un journaliste canadien-anglais qui lui demandait jusqu'où il irait: "Just watch me". Nous suivons votre conseil, Pierre Trudeau, nous vous avons à l'oeil. Et notamment quant à ce que vous allez faire à propos et en marge des Jeux olympiques.

Le rôle d'Ottawa dans cette manifestation est capital à trois égards: la sécurité, le financement, et le choix de la personne qui est invitée à ouvrir les Jeux à titre de chef de l'État. Jusqu'ici l'attitude fédérale sur ces trois points a été plus que déplorable: mesquine, et possiblement dangereuse. Ce n'est pas sans raison que le "Manchester Guardian Weekly" (Londres) intitulait un commentaire sur les Jeux publié dans son édition du 25 janvier: "No fun amid the Games". L'opinion internationale honnêtement libérale est inquiète.

Commençons par la question de l'invitation à la reine. Le président du Comité international olympique, Lord Killanin, qui sait de quoi il parle puisqu'il est de la noblesse britannique, a déclaré au cours de la dernière fin de semaine que le CIO était conscient au départ des problèmes que pourrait soulever la présence de la reine d'Angleterre à Montréal, mais que le protocole parlait de "chef de l'État (...) qui a été invité", et que tout le monde s'attendait à la présence du gouverneur général du Canada jusqu'à ce que, sans préavis, on apprenne que le Canada avait invité la reine d'Angleterre.

Pôvre reine Elizabeth II. Il lui faudra se répéter souvent la devise de la maison de Windsor pour remplir ses devoirs à l'égard du plus malapris de ses gouvernements. En monarchie constitutionnelle, non seulement le souverain ne peut rien faire sans le consentement du gouvernement élu, mais il doit agir comme ce gouvernement le lui demande. Mais depuis la révolution anglaise du 17è siècle, on n'arrive pas à trouver un cas où un de ses gouvernements ait mis le souverain dans une situation à la fois si ridicule et si gênante que celle où Trudeau met Elizabeth II. S'en prendre à la reine ne sert à rien: c'est comme s'en prendre au bâton plutôt qu'à celui qui assène le coup. C'est à Trudeau qu'il faut s'en prendre.

Si Trudeau veut se servir, conjointement, de son souverain et du mouvement olympique pour montrer que le Canada n'est pas encore maître de sa constitution et n'est pas encore totalement indépendant, il aurait intérêt à mesurer les impacts divers de ces petites démonstrations logiques qu'il affectionne. Cette fois-ci, il n'y a pas "d'insurrection appréhendée" au Québec, mais il y a de la "provocation appréhendée" dans la tête du premier ministre canadien.

Passons au financement des Jeux. Si nous avons bien compris les propos aussi mal formulés que d'habitude qu'a tenus le premier ministre Bourassa à CBC dimanche, Québec voudrait $200 millions d'Ottawa, soit le tiers du déficit estimé. Beaucoup d'auditeurs de la CBC ont fait savoir à M. Bourassa qu'ils croyaient que le déficit était dû à la corruption et à la maladministration plutôt qu'à l'inflation, ce en quoi ils n'ont sans doute pas entièrement tort, mais là n'est pas la question.

Les Jeux sont d'abord l'affaire du Comité national olympique canadien; ils n'auraient pas été octroyés à Montréal sans l'accord du Canada; et enfin, si le Québec était l'hôte, chose certaine les Jeux ne seraient pas ouverts par la reine d'Angleterre et du Canada: nous avons un programme carrément républicain pour notre avenir. Conséquemment, si Ottawa refuse de prendre sa part du déficit imprévu, cela confirmera une impression répandue qu'avoir des francophones au pouvoir là-bas est plus nuisible qu'utile au Québec.

La sécurité, enfin. Pour citer le même commentaire du "Manchester Guardian": "Battles may well be the word, with more than 10,000 armed security men and troops already signed up". (Les combats pourraient bien être à l'ordre du jour; déjà plus de 10,000 soldats et agents de sécurité armés sont affectés). Et Lord Killanin exprimait aussi, pendant la fin de semaine, ses craintes que la liberté politique et la liberté normale de mouvement ne soient pas assurées pendant les Jeux de Montréal. Pas nécessaire d'être un "séparatisse" pris d'une psychose paranoïaque pour prévoir que le climat pourrait n'être pas follement gai à Montréal l'été prochain.

Certes le terrorisme frappe aux moments les plus inattendus, mais est-ce au moment où l'Organisation de libération de la Palestine se fait entendre à l'assemblée des Nations, et où le Québec, par les voies électorales, frôle sa liberté, qu'il faut tant craindre le terrorisme à Montréal? Il faut peut-être surtout se prémunir contre les agents provocateurs et autres tueurs à gages. Eux ne seront guère impressionnés par 10,000 soldats canadiens en tenue de combat. Ces troupes mises en évidence ne sauraient avoir d'autre fonction que de frapper l'imagination populaire. Merci quand même, Pierre Trudeau: on a déjà vu le spectacle une fois, et il n'y a pas eu de rappels.

"Just watch me", n'est-ce pas? Il y a une autre phrase célèbre: "Trop, c'est trop; plus, c'est pas la peine". C'est la dernière phrase d'un film de André Malraux qui s'appelle "L'Espoir".

opinion

par Hélène Pelletier-Baillargeon

L'insupportable cri du Frère Untel

Si la conférence prononcée récemment par Jean-Paul Desbiens avait été celle d'un homme politique ou d'un sociologue, on aurait eu cent fois raison de le récuser d'emblée pour crime de lèse-stratégie ou de lèse-objectivité. On ne démoralise pas à dessein ses troupes quand on aspire à prendre le pouvoir. On ne généralise pas d'un trait de plume la somme de quelques comportements individuels quand on prétend faire oeuvre de science.

Mais voilà le hic: le frère Untel, tel le petit cygne d'Andersen égaré par mégarde au pays des canards, reste viscéralement un écrivain. Et ce qui plus est, un écrivain d'une race et d'une sensibilité traditionnellement encombrantes et difficiles à vivre; celles des prophètes de malheur. Au temps d'Astérix, les Romains n'y allaient pas par quatre chemins: mission accomplie, les porteurs de mauvaises nouvelles, étaient zigouillés sur la place publique. Au temps du siège de Troie, les lamentations de la petite Cassandre avaient le don de casser les pieds et l'enthousiasme de ses grands frères soldats. Et Bernanos, le noir, le fuligineux, l'excessif Bernanos, l'a-t-on assez boudé et vomi aux heures prétentieuses de la littérature "cool"! Et Soljenitsyne donc...

Pourtant les prophètes de malheurs ont une importante fonction d'exorcisme social à jouer: nous révéler à nous-mêmes, en les grossissant, les caricaturant et les poussant à bout, ces germes d'angoisse que nous portons tous au coeur de notre action... Car qui d'entre nous prétend encore poursuivre ce long combat québécois avec la tranquille assurance du Croisé en train de prendre son rang pour le défilé? Certes, au Parti québécois, nous avons parié pour l'espoir et nous n'entendons pas revenir sur les termes du contrat.

Mais pour certains d'entre nous, ces germes de peur mal identifiée, d'inquiétudes trop peu souvent verbalisées, se sont révélés, à l'usage, facteurs de démobilisation. Aussi, quand le frère Untel nous jette au visage certaines images crues de nous-mêmes que notre triomphalisme cherche secrètement à occulter dans la réalité quotidienne, il exerce un rôle de décapant dangereux, corrosif mais peut-être nécessaire. Confrontés chaque jour à une problématique dualiste de luttes où il y a nécessairement des "bons" et des "méchants", une gauche contre une droite, des bourgeois contre des travailleurs, les anglophones contre des francophones, nous refoulons sans cesse par souci d'efficacité et de solidarité, cette terreur viscérale d'être nous-mêmes déjà envahis par les germes de la défaite. C'est ce que hurle sans égards ni nuances le frère Untel: "Ce n'est pas le capital, ni l'Anglais, ni la droite qui risque d'avoir notre peau c'est votre propre quétainerie! C'est cela qui vous attend: vous risquez de périr tous voutrés dans le Pepsi et les TV dinners!" C'est la reprise, via d'autres symboles, du graffiti indécent de la grande murale: "Vous êtres pas tannés de mourir bande de caves!" N'y verra-t-on, encore une fois, que l'indécrottable petit complexe du colonisé? Et devant les premiers symptômes de notre déculturation, n'aurons-nous d'autre forme de courage que celle de l'inconditionnelle fuite en avant?

Non, il faut le dire, les organisateurs du Parti québécois se tromperaient en allant puiser leurs prochains slogans de campagne électorale dans la prose du frère Untel! Elle est à proprement parler insupportable... Mais je dis qu'il faut savoir l'écouter et l'accueillir avec tout ce qu'elle a d'excessif, ne serait-ce que pour s'administrer de temps à autre, en privé, sa propre et salutaire "cry therapy"...

Il faut de toutes façons sans cesse prêter l'oreille au langage de nos écrivains. Même celui des acariâtres, des revêches et des rabat-joie. A plus forte raison, celui des visionnaires.

On sait, en effet, ce qu'il advient aujourd'hui de ce gouvernement qui se dit le nôtre pour n'avoir jamais su intégrer à ses rapports comptables le moindre petit cri du coeur, la moindre larme de poète, la moindre prophétie de mage fourvoyé dans notre époque...

vous avez la parole

Le racisme québécois

Vous êtes-vous déjà demandés pourquoi certains Québécois sont racistes? Peut-on cependant leur reprocher ce mal?

Ce comportement semblant à première vue anormal ne serait-il pas au contraire inévitable? Car le racisme au Québec ne reste-t-il pas, pour quelques Canadiens français (car hélas nous le sommes encore!), le seul moyen de sauver notre culture? Le fait d'oppression, de nègre blanc du Canada, me semble pourtant suffisant pour expliquer cette attitude qu'ont certains Québécois envers les différents groupes ethniques établis au Québec.

Ce racisme qui touche présentement le Québec m'apparaît toutefois totalement différent des autres. Le type québécois ne semble pas en vouloir nécessairement aux immigrants en tant qu'individus mais plutôt aux masses qu'ils engendrent.

Le racisme québécois n'est que l'expression externe de la révolte qui s'effectue en ce moment dans nos pensées. Cependant, pour sauver une culture, il est inutile. Il nous faut le dépasser. Désormais le seul point qui devra compter sera celui de s'unir. Seuls, racistes, nous ne pouvons pas bâtir un pays, mais ensemble tout est différent.

QUÉBÉCOIS, UNISSONS-NOUS!

Pierre Miron,
Étudiant Collège Marie-Victorin

vous avez la parole

Après l'année de la femme

A Sherbrooke, Information-Femme: une suite à l'année internationale de la femme.

Fallait-il s'attendre à ce qu'une année de sensibilisation aux injustices faites aux femmes suffise à éliminer tous les problèmes reliés à la condition féminine? Bien sûr que non. Et bien plus, tous les sujets ont-ils été vidés? Qu'en est-il de la femme sherbrookoise? A-t-elle dit tout ce qu'elle avait à dire? Connaît-elle les ressources et les moyens d'action mis à sa disposition? Enfin, connaît-elle les limites ou les lacunes?

La rencontre régionale sur l'année internationale de la femme qui eut lieu à l'université de Sherbrooke au mois de mars de l'année 1975, nous a révélé que la femme est souvent très peu informée de ses droits et de leurs limites. Ceci a pour conséquence qu'elle se sent désorientée et démunie pour faire face à une situation qui lui paraît sans issue, faute d'information et d'appui.

Ainsi, dans le but d'offrir à la femme sherbrookoise un service d'information, d'écoute téléphonique, d'aide et d'encouragement, dans l'intention aussi de permettre aux femmes de se regrouper pour faire reconnaître leurs droits, un nouveau projet dans le cadre des initiatives locales vient de naître. Ce projet s'intitule ''Information-Femme'' et regroupe cinq femmes qui se veulent à la disposition de toutes les Sherbrookoises ayant le goût de voir la situation sociale de la femme se transformer, ou s'améliorer pour le bienfait de la population.

En plus de continuer leur étude des mesures existantes, les participantes à ce projet souhaitent recevoir appels et visites de femmes ayant des plaintes à formuler, des questions à poser ou tout simplement des femmes isolées désireuses de se regrouper.

Des réunions d'information favorisant les échanges sur différents thèmes tels que: la femme au foyer, la dénatalité, la femme travaillant à l'extérieur du foyer, la femme et le viol, la femme battue, etc... seront donc organisées. Il faut encourager en même temps des réunions où les femmes pourront parler d'elles, de leur ''vécu'', de leur vision de la société.

Nous invitons donc toutes celles qui sont désireuses de définir l'image de la femme d'une manière ou d'une autre, à nous rendre visite. Les femmes aux prises avec des problèmes de tout ordre trouveront là oreilles attentives, compréhension et entraide, référence à des personnes capables de leur répondre. Plus simplement, une équipe est là, pour vous aider, vous appuyer en cas de besoin, vous informer.

Votre participation saura déterminer si ce service deviendra dans l'avenir: L'équipe d'Information-Femme vous souhaite donc la bienvenue au 187 rue Laurier, (3e plancher), no tél.: 567-2145.

Le collectif
Information-Femme
par Pierret Hinse
Sherbrooke

Le piège gouvernemental

Présentement un décret devant régir les conditions de travail de la fonction publique et para-publique est prêt.

Pour l'introduire, le gouvernement Bourassa a l'intention de faire perdre à 185,000 travailleurs québécois environ un mois de travail. Les raisons de cette stratégie sont de plusieurs ordres:

—au lieu d'accepter l'arbitrage comme solution réaliste et honnête, celui-ci pourra imposer ses conditions et du même coup affaiblir et même éliminer quelques syndicats.

—il pourra justifier à l'ensemble de la population non-syndiqués que dû au manque d'entente, un décret est nécessaire.

—le gouvernement pourra rassurer les entreprises privées que la surenchère de la main-d'oeuvre que ceux-ci lui ont reprochée de faire avec des conditions de travail raisonnables (qui sont elles-mêmes des minima) est devenue ou sera chose du passé.

Que peut faire l'ensemble de ces travailleurs et leurs syndicats devant une telle stratégie?

Au départ, est-il possible de convaincre les travailleurs que c'est la stratégie réelle et honteuse du gouvernement? Si oui! la grève est à proscrire complètement ce qui aura pour effet de ne point justifier les intentions du gouvernement.

Pour qu'il y ait véritable et franche négociation (utopie de 1976 ou changement d'attitude possible?) les travailleurs de la fonction publique n'auraient plus d'autres moyens de pression. Au contraire, pour contrecarrer la stratégie du gouvernement et favoriser la négociation tous les travailleurs de la fonction publique et parapublique devraient adopter une attitude d'incompétence et cela à tous les niveaux. Pas l'attitude de refuser de travailler ou de ne pas obtempérer aux directives mais plutôt d'obtempérer à celles-ci mais de façon maladroite.

On pourrait dès lors assister à un chaos administratif qui à court terme ou moyen terme serait insoutenable pour le gouvernement et ses administrateurs et qui pourrait avoir pour effet de les obliger à négocier de bonne foi, faute pour eux de ne pouvoir appliquer leur stratégie honteuse et malhonnête.

Robert Dupuis
Montréal

La publicité

1975 a marqué quelque peu le monde de la consommation.

Après plusieurs années de pressions venant de l'opinion publique nos législateurs bien-aimés donnèrent des dents à des bouts de lois qui traînaient çà et là.

Mais là où l'on peut tomber dans le ridicule, c'est lorsqu'on demande au gouvernement d'empêcher les compagnies de publicité de jouer sur les sentiments des gens. Quelque chose du genre: ''Telle bière vous rendra plus viril et charmeur'' ou bien ''Telle voiture vous rendra heureux''. C'est bien dommage à dire, mais je pense que si quelqu'un est assez naïf pour se laisser prendre à ce genre de piège, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même. On prétend que les Québécois sont adultes, mais on voudrait les protéger contre tout ce qui attaque leur maturité.

Raymond Couture
Montréal

le fond des choses

Une solution à la crise de l'édition: une maison d'édition d'État

Poète et essayiste, Jean-Guy Pilon est directeur de la revue Liberté. Il analyse dans le texte ci-dessous l'évolution du monde de l'édition. Un monde qu'il connaît bien et pour lequel il propose une solution: la création d'une maison d'édition d'État, comme cela existe dans d'autres pays.

par Jean-Guy Pilon

Deplus plus de vingt ans, j'ai participé, à des degrés et à des moments divers, au mouvement de l'édition québécoise. J'ai vécu, de l'intérieur, les difficultés de l'artisanat et les exigences d'une grande entreprise, j'ai partagé avec plusieurs camarades les enthousiasmes, les espoirs, les rêves mais aussi, parfois, les déceptions.

Après promesses, attentes inutiles et rêves de grandeur, l'édition littéraire au Québec se trouve dans une impasse de plus en plus sordide. Les maisons d'édition les unes après les autres, suspendent leurs activités, ou ferment leurs portes, ce qui veut dire que disparaissent des lieux de liberté et de création, ce qui veut dire que les poètes et les romanciers ont de moins en moins la possibilité de publier leurs livres. Ce qui veut dire que la littérature d'ici en est directement et immédiatement frappée.

En analysant ce qui se passe dans l'édition littéraire au Québec depuis deux ou trois ans en particulier, comment peut-on ne pas en arriver à la conclusion que seule l'édition d'État peut apporter à toutes les difficultés une réponse et une solution.

Je tiens d'abord à préciser mes termes:

1- l'État dont il est question dans ce texte est l'État du Québec;

2- le mot édition doit être pris au sens d'édition littéraire (poésie, théâtre, roman, essai littéraire).

L'entreprise privée a assumé longtemps une responsabilité et un rôle que les coûts très élevés de la fabrication de livres ne lui permettent peut-être plus d'assumer, si l'on considère que le marché possible est très restreint. L'édition littéraire au Québec se fait à perte presque à chaque coup, et si les éditeurs privés (ils sont d'ailleurs de moins en moins nombreux à le faire) continuent de publier des ouvrages de création c'est qu'ils jouent un rôle de mécènes. Lorsque leur production d'autres livres à succès et à grand tirage était assez diversifiée, que les coûts de fabrication étaient moindres, ils pouvaient à l'occasion se faire mécènes. Mais cela n'est plus possible et toutes les formules déjà proposées ne seront que des mesures temporaires. Le mal est ailleurs et il faudrait qu'il soit réglé à sa racine. Il incombe à l'État d'agir et de créer une maison d'édition d'État, bien structurée, soustraite aux influences de la politique et vouée à la publication des oeuvres des écrivains d'ici. A leur diffusion aussi.

On pourra élever, à l'encontre de cette idée toutes les peurs et brandir toutes les menaces. Mais je demanderais que l'on regarde les faits et les statistiques: l'entreprise privée ne peut plus, dans l'ensemble, porter le poids et la responsabilité de l'édition littéraire. C'est à l'État à revoir ses programmes d'aide à l'édition et ses subventions, c'est à l'État à assumer ce rôle car l'entreprise privée ne peut plus continuer à jouer ce rôle de mécène.

Pour illustrer mon propos, j'évoquerai bien sommairement, un chapitre de l'histoire de la radio.

Jusqu'en 1948-1950, Radio Canada et les stations privées produisaient de part et d'autre, des émissions structurées qu'elles soient littéraires, dramatiques ou de variétés.

Avec les années 1950-1955, les stations privées, parce qu'elles n'en tiraient plus de bénéfices, ont abandonné progressivement la production de ces émissions et se sont orientées vers une production où les frais étaient réduits au minimum et la rentabilité commerciale recherchée au maximum.

Radio-Canada a hérité de tout le champ des émissions dramatiques littéraires et artistiques. Cette programmation, depuis la création du réseau FM, s'est affirmée et développée. Elle n'a pas à tenir compte de la commercialisation. Ni de la rentabilité.

Qui oserait accuser les stations privées de ne plus produire ces émissions qui coûtent quand même assez cher et ne font pas rentrer de profits commerciaux?

Et à moins d'être ignorant ou de mauvaise foi, on ne peut dire qu'entre la radio FM de Radio-Canada et les stations privées la concurrence est rude et sauvage: ce sont deux types de radio qui se situent aux antipodes et dont on pourrait presque dire qu'ils existent de façon tout à fait indépendante l'une et les autres. Aucune station privée ne pourrait se permettre de produire ne serait-ce que le vingtième des émissions de la radio Fm de Radio-Canada.

Dans l'édition, la situation est la même, à toutes fins utiles.

Que l'État prenne entièrement à sa charge l'édition littéraire et laisse à l'entreprise privée l'édition des ouvrages populaires et pratiques. Tant mieux si l'entreprise privée continue, par ailleurs, à publier à l'occasion des ouvrages de création. Tant mieux pour les écrivains et la littérature.

En créant une telle maison d'édition, l'État devrait aussi innover et abolir cette chose ridicule qui s'appelle les "droits d'auteur". Que l'on verse à l'auteur d'un manuscrit publié une somme forfaitaire. Comme cela se fait à la radio: un texte diffusé est payé selon une échelle de cachets négociée avec la Société des auteurs. On ne se préoccupe pas de savoir si le texte sera écouté par mille, dix mille ou cinquante mille personnes, avant de payer l'auteur! L'auteur est rémunéré pour un travail qu'il a fait, alors que dans le domaine de l'édition, on lui laisse toujours l'impression qu'on lui fait une faveur en lui versant des droits d'auteur dont le montant est par ailleurs ridicule et en aucune façon comparable avec les cachets payés à la radio.

L'État pourrait aussi profiter de la création de cette maison pour innover également dans les domaines suivants:

1- fournir gratuitement ou autrement à toutes les bibliothèques du Québec et aux bibliothèques de toutes les écoles et maisons d'enseignement quelques exemplaires de chaque ouvrage publié par ses soins;

2- donner les livres aux citoyens ordinaires qui en feraient la demande, comme les émissions de radio sont offertes gratuitement à tous ceux qui veulent les écouter.

Prenant à sa charge l'édition littéraire, l'État se trouverait ainsi à soulager les maisons d'édition privées et consacrerait ses efforts et ses subventions en un seul lieu.

Bien sûr, un tel projet suppose des structures, des règles, des précautions. Ce sont là des technicalités à mettre au point, à imaginer, à inventer. C'est d'une imagination généreuse dont nous avons besoin. Les hommes politiques en seraient-ils capables une fois de temps en temps?

Ces technicalités sont faciles à inventer. Je ne voudrais pas en faire état ici, espérant plutôt que le fond même de la question soit examiné plutôt que ses aspects secondaires.

Evidemment cette maison d'édition ne serait pas rentable. Elle ne devrait pas l'être. Elle serait au service de la littérature québécoise et des écrivains québécois.

A mon avis il n'y a pas d'autre solution à la crise actuelle (qui ne fera que s'aggraver) de l'édition littéraire au Québec.

Devrons-nous attendre vingt-ans et dépenser des énergies folles avant que l'État intervienne?

Toutes les réflexions qui concernent la culture, se terminent au Québec, sur un point d'interrogation...

Le Québec en 110 comtés

par Pierre Champagne

La région de Drummondville et Granby

Nous étudions aujourd'hui trois comtés compris entre les autoroutes Montréal-Québec et Montréal-Sherbrooke, à l'ouest de la rivière St-François. Ce sont les comtés de Drummond, Shefford et Johnson.

Drummond: Une longue tradition libérale

Le comté de Drummond est centré autour des villes-jumelles de Drummondville et Drummondville-Sud. Ancien fief de Bernard Pinard, ministre de la Voirie retiré de la circulation en octobre 1973, ce comté a élu un nouveau député libéral en cette occasion. Le PL a en effet obtenu 47% du vote contre 25% au PC, 24% au PQ et un pauvre 4% à l'UN. La présence créditiste s'explique par le fait que ce comté était créditiste au fédéral jusqu'en juillet 1974, à la suite de la défaite surprise de l'ex-ministre fédéral Jean-Luc Pépin, qui n'a aucun lien de parenté avec le président Marcel Pépin de la CSN.

Drummondville, ville industrielle, et sa banlieue Drummondville-Sud représentent 77% du comté. Le parti au pouvoir prend ces villes avec 48% contre 26% au PQ. Le Parti créditiste suit avec 23% du vote, ce qui est exceptionnel en milieu urbain. Au sud à St-Nicéphore, une forte poussée créditiste de 42%, permet au PC de devancer le PL (35%) et le PQ (20%). A l'ouest à St-Germain, le PC recule à 29% au profit du PL (42%) et de l'UN (9%). Enfin à l'est, à St-Cyrille et Bon-Conseil, le PQ n'obtient que 15% du vote contre 46% au PL et 32% au PC.

Shefford: Une lutte à quatre

Le comté de Shefford est formé à 79% de la ville industrielle de Granby et de sa paroisse agricole. En octobre 1973, Shefford a remercié son député unioniste, en le remplaçant par un libéral: c'est ça le progrès! Le PL obtient 40% du vote contre 27% au PC (Shefford est créditiste au fédéral). Le PQ et l'UN suivent avec 17% et 16% respectivement.

Le vote de Granby et sa paroisse est à peu près celui du comté. Le PQ obtient une légère amélioration avec 19% des suffrages. A l'est, la région industrielle de Waterloo n'est francophone qu'à 77%. Une poussée unioniste de 26% recule le PC à 23% et le PQ à 11%. Nous aurions ici des anglophones de province unionistes! Enfin au nord de Granby, dans la région agricole de Ste-Prudentienne, le PL et le PC sont nez à nez avec 35% du vote contre 18% à l'UN.

Johnson: Un comté très spécial

Nous avons tenu à inclure le comté de Johnson dans le cadre de cette étude, même si on a dû y tenir une élection partielle durant l'été 1974 à la suite de l'affaire Boutin, qui a amené la défaite du député libéral du même nom et la réapparition de Maurice Bellemare. Nous éviterons cependant de donner des statistiques électorales, si ce n'est que Jean-Claude Boutin avait remporté le comté avec 48% du vote contre 30% aux créditistes, 16% au PQ et 5% à l'UN. L'incroyable victoire de M. Bellemare devient plus, compréhensible lorsqu'on se rappelle la surprenante absence d'un candidat créditiste lors de l'élection partielle. La présence de Paul Desrochers, grand organisateur libéral, serait-elle mêlée à ces tractations pour le moins obscures?

Le comté de Johnson est un produit de la réforme électorale. Il correspond en gros à l'ancien comté unioniste de Bagot (Daniel Johnson, Jean-Guy Carninal) relié à la région de Windsor, près de Sherbrooke, par un grand corridor rural et agricole. Nous visiterons le comté d'ouest en est.

Acton-Vale est une ville industrielle qui représente 14% du comté. Le PQ n'y obtenait que 13% en octobre 1973! Au sud, se trouve la région agricole de Roxton-Falls et le village industriel de Valcourt (la firme Bombardier). Au nord, on distingue la région agricole formée autour des villages d'Upton et, le long de l'autoroute, de Ste-Hélène, St-Hugues et St-Eugène. A l'est, enfin, on trouve la région agricole de Wickham et celle de Durham-Sud où l'on a 43% d'anglophones.

La région des villes industrielles de Windsor et Bromptonville représente 36% du comté. Situées le long de la St-François, ces villes de la région de Sherbrooke étaient beaucoup plus favorables au PQ que la région d'Acton-Vale. En octobre 1973, ce parti obtenait dans cette région 25% du vote devançant ainsi le Parti créditiste. Ce résultat est plus significatif aux yeux de l'observateur critique que tous les rebondissements de l'affaire Boutin!

8,000 sociétaires en un an

Les magasins Cooprix de Montréal sur la (bonne) voie de l'expansion

par Louis Fournier

À l'issue de sa première assemblée générale annuelle, en fin de semaine, on peut dire que la nouvelle **Coopérative des consommateurs de Montréal** — qui possède les deux magasins Cooprix de la métropole et un troisième à La Salle — est, de toute évidence, bien partie.

Fondée il y a moins d'un an, le 11 février 1975, la Coop, qui compte déjà au-delà de 8,000 sociétaires, prévoit réaliser un chiffre d'affaires global de quelque $16.5 millions d'ici la fin de son année financière, le 31 juillet. Elle prévoit recueillir également un léger trop-perçu, ce qui permet de considérer d'ores et déjà l'expérience comme "un vrai succès, presque un miracle", selon les mots du directeur général de la Coop, M. René Castonguay.

Le premier magasin Cooprix, rappelons-le, a ouvert ses portes en 1969 rue Legendre, à Montréal, suivi par un deuxième en 1971, boulevard Saint-Joseph. La Coop des consommateurs de Montréal les a rachetés, en mars 1975, de la Fédération des magasins Coop et a ouvert une nouvelle succursale à La Salle, en novembre dernier.

3% du marché

Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir puisque les magasins affiliés à la Fédération des magasins Coop occupent à peine 3% du marché de l'alimentation au détail au Québec, avec un chiffre d'affaires d'un peu plus de $200 millions. Une percée sérieuse dans la région métropolitaine de Montréal — qui constitue plus de 50% du marché — pourrait modifier un peu le tableau. C'est à Brossard, sur la rive sud, que l'on prévoit ouvrir un quatrième Cooprix.

L'expansion est plus que jamais à l'ordre du jour, pour le mouvement coopératif de la consommation, mais on ne tient pas à le faire au détriment des consommateurs. "Nous avons maintenu et nous maintiendrons nos marges brutes de profit inférieures à la compétition", rappelle M. Castonguay. Ainsi, à Cooprix, cette marge est de 14.57% alors qu'elle monte à 15.90% chez Dominion et à... 18.90% chez Steinberg.

"Cette différence appréciable en période d'inflation, souligne M. Castonguay, est une preuve de plus que la solution coopérative est la réponse pour stopper l'augmentation des profits de l'entreprise capitaliste. On peut se demander quelles seraient les marges brutes de nos compétiteurs capitalistes s'il n'y avait pas le chien de garde Cooprix à Montréal".

La "différence"

Le directeur général des Cooprix déclare, par ailleurs, que les magasins coopératifs sont "condamnés au développement" mais qu'ils n'y parviendront pas seuls, par l'autofinancement. Il s'attend donc à l'appui du mouvement coopératif financier (essentiellement, le Mouvement des caisses populaires), à condition, dit-il, que nous puissions nous imposer par "la qualité de notre gestion et la saine rentabilité de la Coop".

À ce jour, le Mouvement Desjardins, via la Société de Fiducie du Québec, a consenti un prêt de $200,000 à la nouvelle Coop, après une aide de $300,000 de la Caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal (CSN) dont le président, Michel Chartrand, vient d'être élu trésorier de la Coop.

Au delà de ces préoccupations normales de rentabilité, les magasins Cooprix doivent conserver leur "différence" et accentuer encore "la protection et l'éducation économique des membres", dit M. Castonguay: "Cooprix doit être une sorte de laboratoire où le membre est informé de tous les trucs employés dans cette jungle qu'est notre société de consommation".

Pour y arriver, dit-il, "l'associe privilégié" des Cooprix reste l'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC), qui aidera les magasins à réaliser "un marketing coopératif".

Ce marketing, M. Castonguay le place en tête de liste des "grands objectifs d'action" des Cooprix cette année, suivi de l'augmentation du nombre des sociétaires (qui doit passer de 8,000 à 12,000 au moins), du redressement des opérations commerciales et, enfin, d'un plan de développement de la quatrième succursale, à Brossard.

(photo Antoine Désilets)

Des magasins qui appartiennent à leurs sociétaires-coopérateurs

(photo Antoine Désilets)

L'IPIC, un chien de garde qui jappe souvent...

Un protocole d'entente entre Cooprix et l'IPIC

La Coop des consommateurs de Montréal et l'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC) doivent signer, d'ici peu, un protocole d'entente qui définira clairement les relations entre les deux groupes associés au sein des magasins Cooprix.

Ce protocole, estime-t-on de part et d'autre, permettra de clarifier — une fois pour toutes, espère-t-on — à la fois l'autonomie de l'IPIC et sa liberté d'information et d'affichage dans les magasins.

Le directeur général de l'IPIC, M. Gilles Robert, a déclaré au JOUR qu'il était "très satisfait" du débat qui a eu lieu à ce sujet lors de l'assemblée générale annuelle de la Coop, en fin de semaine: "Si les magasins Cooprix sont différents des autres, a-t-il dit, c'est en bonne partie à cause de l'action de l'IPIC. Les Cooprix doivent être rentables, mais pas aux dépens de la protection des consommateurs".

Méfiance...

Le débat en assemblée a fait éclater la "méfiance" d'un certain nombre de sociétaires à l'égard de quelques administrateurs de la Coop, soupçonnés de vouloir restreindre l'action de l'IPIC dans les magasins. Ces administrateurs — dont le président sortant, M. Jean-Jacques Chagnon — se sont vivement défendus de toute hostilité à l'égard de l'IPIC, mais ils n'en ont pas moins "perdu des plumes". A tel point que M. Chagnon n'a pas été réélu à son poste.

Le nouveau président, M. Gérard Saint-Denis, a déclaré au JOUR: "Chaque organisme doit avoir son autonomie dans son champ d'action: l'IPIC s'occupe de la protection du consommateur et la Coop de gestion et d'administration". M. Saint-Denis, ex-directeur de la promotion coopérative à la Fédération des magains Coop, est l'un des artisans fondateurs de l'IPIC et des Cooprix de Montréal.

Les nouveaux élus

Sept des quinze postes du conseil d'administration de la Coopérative des consommateurs de Montréal étaient à pourvoir, en fin de semaine, et les 245 sociétaires présents ont choisi les candidats suivants (selon le total des voix recueillis): **Michel Chartrand,** président du Conseil central de Montréal (CSN); **Ginette Galarneau,** recherchiste à l'émission "Coûte que coûte" pour les consommateurs, à Radio Canada; **Jacques Léonard,** comptable au Service de l'éducation permanente à l'université de Montréal; **Jean Saint-Onge,** agent de recrutement pour les Cooprix; **Ronald Asselin,** président du Syndicat des employés de la Société des alcools (CSN); **Diane Deschamps,** sociologue à la Commission des services juridiques et **Marie Vallée.**

Le conseil d'administration s'est ensuite réuni pour choisir un nouvel exécutif et c'est alors que M. Gérard Saint-Denis, directeur de la promotion au Devoir, l'a emporté sur M. Chagnon. Les quatre autres membres de l'exécutif sont M. Asselin, vice-président; M. Chartrand, trésorier; Mlle Galarneau, secrétaire et M. Saint-Onge, conseiller.

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 MESSAGES
51 MESSAGES DIVERS
100 IMMEUBLES A VENDRE
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus
108 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
126 maisons mobiles
130 chalets à vendre
132 fermes à vendre
134 condominiums appartement à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
152 maison de campagne à vendre
153 hotels - motels
156 bureaux et locaux à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

200 LOCATION
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
228 appartements à sous louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerce demandés
239 bureaux et locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
258 chalet à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne à louer
266 places commerciales
271 hôtel villigiature
272 ferme à louer
275 garage à louer
278 entreposage
280 terrain à louer
283 on demande à louer
285 salles-studios-ateliers
288 divers à louer

300 MARCHANDISES
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
330 matériaux de construction
331 livres
332 effets de bureaux
335 tableaux - peintures
337 livres
338 artisanat
349 lingerie - fourrures - vêtements
350 T.V. - stéréos - radios
354 monaie - timbres
360 bois - charbon - huile
369 animaux à vendre
371 acheterais animaux
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

400 SERVICES
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 services divers
444 lavage - nettoyage
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

500 FINANCE
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasion d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

600 AVIS DIVERS
602 activités sociales
605 voyages - transports
608 ventes de charité
612 encans
620 Chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux - appels d'offres demande de soumissions
634 décès
638 remerciment
640 messe

700 ÉDUCATION
701 école
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

800 EMPLOIS
800 service de personnel
807 couple demandés
810 hommes demandés
820 femmes - filles demandées
830 hommes - femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs coiffeuses demandés
845 emplois demandés

900 VÉHICULES
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipements à neige
933 motoneiges
940 avions
955 réparations autos, camions
958 pneus
962 pièces d'auto
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage, peinture
990 autos, camions demandés
999 autos à vendre

50 messages

Homme dominant cherche femme seul ou avec enfant 747-2387.

Célibataire professionnel début de la quarantaine désire fille 28 à 38 ans. Ecrire (L.C. 1524 St-Thomas, Ville LeMoyne).

51 messages divers

Patrick appelle Marc à propos de ton billet d'avion. 844-4321.

L'art est une chose trop belle, trop grande et trop puissante au point de vue communication pour qu'on s'en serve à des fins uniquement (pour ne pas dire stupidement) monétaire. Roger Julien.

Rita Caron ex-coiffeuse (1950-1955), rue St-Jean à Québec communiquer C.P. 1132 Trois-Rivières (important).

101 propriétés à vendre

STE-DOROTHEE. Maison de style entre la rivière et le golf Islemere, 5 chambres à coucher, foyer en pierre, magnifique terrain 15 p.c. environnement paisible. $55,000. 689-0252.

105 propriétés à revenus

Montréal-Nord, 8 logements 4 1/2 chauffés, construction 1972. Revenus $12,360. Hypothèque 9%. Bail finissant 1er juillet. B. Giroux. 259-7436.

132 fermes à vendre

PAPINEAUVILLE. Lot de 6 arpents ou plus recouverts de conifères, endroit paisible, idéal pour chalet ou roulotte. $4,200. Terme raisonnable.

147 terrains à vendre

Cantons de l'Est, passé Bolton, 30 acres, boisé, rivière, $15,000. $5,000 comptant. Après 6hres. 656-3357

211 appartements et logements à partager

Jeunes sérieux 20-25 ans pour partager 9 1/2 près de Parc Lafontaine 527-5798.

Appartement à partager, avec 3 anglophones politisés. Chambre privée, $75. mois. Près du métro Sherbrooke. Partagerais responsabilités ménage. Appeler 522-5045.

239 bureaux et locaux à louer

ESPACE DISPONIBLE POUR ATELIERS: MENUISERIE COUTURE SERIGRAPHIE .25c LE PIED CARRÉ. INFORMATION: JOUR: 651-4857 SOIR: 522-1706

239 bureaux et locaux à louer

Bureaux privés meublés à louer. Comprenant téléphone privé, service de réceptionniste-téléphoniste, salle d'attente, toutes commodités incluses, taux journalier, hebdomadaire ou mensuel. Réservation 374-1640.

258 chalets à louer

VAL DAVID. Chalet canadien à louer à la semaine avec foyer. 1-819-322-6035

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent, 871-8008.

338 artisanat

Coup d'oeil. 3443 St-Denis, 845-4896. Boutique d'artisanat québécois. Réduction de 10 à 50% du 2 au 13 février. Faut voir!

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

Manteaux, jupes, blouses et robe neufs, grandeur 12 ans à vendre. 525-8092.

Super manteau vrai suède brodé avec collet de fourrure ainsi qu'au bas, 14 ans, modèle très jeune a été porté 3 fois seulement, cause trop petit. $100. 727-7614.

369 animaux à vendre

Petit chien caniche 3 1/2 ans, beige pâle. 727-7614.

379 divers à vendre

3 belles perruques de qualité, indéfrisables avec tête de mannequin et boîte. $10. et $20. 727-7614.

Balai à rouleau état neuf $12. table, stéréo très décorative. Valeur $49.95 pour $25. 727-7614

Divan-lit matelas 54" sur roulette rouge brique, bon état. $100. 727-7614

Balayeuse électrolux avec accessoires comme neuve. 727-7614.

Plusieurs articles de maison à bas prix. Vadrouille, cendrier, épingle à linge, crochet chromé, etc. 727-7614

379 divers à vendre

Classeur pour téléphone sur table en plastique beige avec tableau alphabétique pour nom et adresse. $5. 727-7614

Robe, manteau, chandail, pantalon, linge de plage et beaucoup d'autres très propres. 12-14-16 ans de $2. à $15. 727-7614

Base de télévision sur roulettes avec boisé rosé contour chromé $10. 727-7614.

Cours d'anglais avec étui, 200 pages méthode Ronald English ch coll. valeur $50. pour $15. 727-7614.

380 divers demandé

Cherche personne capable de sabler petit salon double avec pose de varathane donne en échange deux tapis de Turquis ou prix raisonnable. 727-7614

Désire acheter lampe de bureau fluorescente avec tube de 18" 727-7614.

417 denturologiste

Edgard Alberti fabrication et réparation de prothèses dentaires 672-6771 à Brossard.

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720-3401.

438 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335, 676-0498.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

Poseur de tapis et réparation. Information: 351-0256 après 6 hres.

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés, 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

455 impôts - tenue de livres

"Commerçants, R. David et associés, spécialistes en tenue de livres, payroll et impôts, 388-4954.

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou bureau. Travail garanti. Yves Rozand. 276-4823.

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél: 381-5425.

602 activités sociales

Recherchons quelques joueurs (euses) de Badminton classés amateur à intermédiaire pour compléter notre club. S.V.P. appelez au 270-2785.

Québécois, Québécoises, Club de RENCONTRES à votre disposition. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

ROMANTICA "5,000": Rencontres sérieuses, amicales. Correspondances. Spécial du mois 388-1800.

625 divers

Québécois, Québécoises, la graphologie vous intéresse? Analyse du caractère par l'écriture. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

820 femmes - filles demandées

Étude légale demande secrétaire bilingue possédant 3 années d'expérience. S'adresser 849-4261.

999 autos à vendre

Volkswagen campeur, toit lève, couche antirouille, reconstruit à neuf aussi moteur neuf. Garantie Volkswagen, carrosserie parfaite condition. $4,800. 684-3237.

REDOM
Réparation à domicile d'appareils électro-ménagers de toutes marques

Climatiseurs
Réfrigérateurs
Congélateurs
Appareils à glace

Laveuses
Sècheuses
Lave-vaisselle
Cuisinières

2711 Jacques-Hertel
Tél. 766-8442

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 18-000389-73
COUR SUPERIEURE

CECILE MARTEL, réceptionniste, résidant et domiciliée au 1959 rue Dufresne, Ville et district de Montréal,
requérante
vs
CHARLES MORIN, tireur de joint, d'adresse inconnue,
intimé

AVIS

L'intimé, CHARLES MORIN, est par le présent avis requis de comparaître dans un délai de trente jours de la seconde publication de cet avis. Une copie d'une requête pour annuler des droits de visite a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement sur la dite requête.

A. Beaulieu
P.A.C.S.M.

COUSINEAU & BEAUCHEMIN, avocats
1843 est, rue Sainte-Catherine
Montréal

PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 12-500-057614-764

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

ADRIEN LABERGE, garçon de table, domicilié et résidant au 1207 rue Champigny, ville St-Laurent, district de Montréal;
requérant
vs
DAME IRENE HOULE, d'occupation et d'adresse inconnue
intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée DAME IRENE HOULE est par les présente requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 23 janvier 1976.

CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE

MERGLER, MELANCON, BLESS & ASS.
210 est rue Ste-Catherine S. 200
Montréal, Québec

ME JACQUES HELIE, procureur de la requérante.

999 autos à vendre

Louez une Volvo Austin à long terme. Fort Chambly Auto 658-6623.

Avis à nos lecteurs

A titre de service aux Québécois, LE JOUR publie une liste de numéros de téléphone permettant de rejoindre des services, 24 heures par jour, sept jours par semaine, susceptibles de les aider dans des situations d'urgence.

En cas d'urgence...
Enfants maltraités: Comité pour la protection de la jeunesse, **Montréal:** 873-5435;
Reste du Québec: 1-800-361-8854
Services sociaux de Montréal: 527-4331
Centres antipoisons:
Sainte-Justine, 731-4931
Montreal Children's Hospital, 937-8511
Centre de détresse de Montréal, 935-1101
Un conseil de prudence: conservez près de votre appareil de téléphone les numéros des services d'incendie et de police de votre région.

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante

Le courage de la logique

La dernière tempête, à cause de son caractère imprévu, a rudement mis à l'épreuve l'esprit d'initiative de certains directeurs et directrices d'école. En l'espace de quelques minutes le ciel de la région québécoise s'est brutalement enlaidi, lundi matin, si bien (ou si mal) que des milliers d'enfants, qui avaient eu le temps de se rendre à l'école, s'y retrouvaient à peu près incapables de bouger. Dans certains cas, les autorités ont pris le risque de mettre quand même les enfants à bord des autobus scolaires, avec le résultat que plusieurs véhicules n'ont pu se rendre à destination et qu'il a fallu parfois recourir à la police ou aux motoneigistes pour secourir les écoliers. Dans d'autres cas, nettement plus glorieux, les autorités scolaires ont gardé les enfants à l'école et ne nous les ont retournés qu'au lendemain de la tempête.

Ce n'est évidemment pas une sinécure que de convertir à quelques heures d'avis une école en pensionnat. Certaines institutions, et je pense ici à cette polyvalente Pamphile-Lemay, où les miens sont demeurés, ont quand même vécu l'exploit dans une remarquable bonne humeur. Je ne puis m'empêcher de remercier et de féliciter ceux et celles qui ont eu le courage de prendre rapidement une telle décision et d'en assumer jusqu'à la fin tout le poids.

Une lectrice pas d'accord

Une québécoise qui signe "Marjolaine Lefebvre, jamais violée encore" n'a pas apprécié le texte que j'ai écrit contre l'idée de castrer un individu reconnu coupable de viol. Elle me le dit clairement: "Un crime à ne pas commettre, ainsi titré votre petit article en page 9 du jeudi 22 janvier 1976 m'a choquée quelque peu. "Un crime à ne pas commettre": le viol ou la castration? Je souhaite fortement qu'un jour la castration devienne la conséquence directe du déli de viol. Si le fait de castrer un homme avec son consentement ou non peut vous indigner, le viol de jeunes filles "douces" ou de femmes a pour effet de me révolter et de me faire mal autant que si j'étais la victime.

"Vous posez la question: comment dès lors, peut-on envisager froidement de castrer un homme en punition de ses crimes?" Vous êtes-vous jamais demandé de quel droit se prévalait un homme quand il décide de prendre de force une femme en violant son corps et sa conscience? Existe-t-til des raisons valables qui peuvent justifier un tel acte de lâcheté et d'irrespect total? Je réponds: non. Qu'un homme utilise sa force physique pour contraindre une pauvre fille à satisfaire ses besoins sexuels, qu'il ose pénétrer avec violence ou non un corps féminin sans le consentement de la propriétaire, enfreint automatiquement le code de la loi qui ne prévoit pas encore de punition assez sévère.

"Cet acte à mon avis, qui se qualifie également de "crime contre la dignité humaine... datant d'un autre âge..." mérite des représailles aussi dures que les marques physiques et morales laissées par le viol. Je ne saisis pas bien au nom de quelle justice un homme qui commet ce délit une ou plusieurs fois bénéficierait du droit de garder ses couilles pour probablement continuer à violer des femmes. Alors, non, monsieur, je ne comprendrai jamais cette justice".

Un d'accord!

Un lecteur réagit au court texte que j'avais consacré à un voyage malheureux avec Autobus Voyageur: "Bravo! je partage entièrement votre opinion. Vendredi après-midi, le 19 décembre dernier, par temps froid, j'ai vécu une expérience à peu près semblable. Cependant, l'autobus était en direction de Montréal, pas très loin de la sortie Acton Vale. Des circonstances ont voulu que je sois la personne à faire du pouce pour se sortir de la situation embarrassante. Les bonnes volontés sont arrivées et, après plus d'une heure, je faisais route vers la métropole dans un autre véhicule. Il existe d'excellents chauffeurs aux Autobus Voyageur; par contre, il en existe d'autres qui gagneraient à avoir un sens civique plus développé dans les situations difficiles. Je vous remercie de vos propos et je crois qu'ils rendent service".

Deux poids, deux mesures?

Un lecteur, qui signe "Oeil de lynx", adresse à François Piazza, de Montréal-Matin, et à moi, ses commentaires sur l'affrontement entre Radio Canada et le maire Drapeau: "Messieurs. En ce qui concerne le conflit entre Jean Drapeau et Radio Canada à la suite de l'émission L'héritage de Jean Drapeau, vous partagez la même opinion: Radio Canada a absolument raison.

"Lors de la dite émission, deux personnes ont accusé le maire de Montréal de tous les péchés de sa ville. Ce dernier n'était pas là pour se défendre parce que, justement, on ne l'avait pas invité. Selon toute apparence, on ne voulait pas le voir!

"Inévitablement, il s'en est suivi que ledit Drapeau a voulu répondre à ses accusateurs, mais aux mêmes conditions que celles dont avaient profité ceux-ci: il voulait être seul. Radio Canada a refusé et vous trouvez qu'elle a bien fait.

"Mais si l'inverse s'était produit, Messieurs? Si les accusateurs de Drapeau étaient, dans l'incident qui nous occupe, à la place du maire de Montréal, chanteriez-vous la même chanson?

"Il y a dans cette affaire, que vous daignez l'avouer ou non, un relent de "deux poids, deux mesures" et même les plus féroces adversaires du prince devraient le renifler! Ceci dit, je tiens à ajouter que Jean Drapeau ne m'emballe aucunement et que ses olympiques me scandalisent"..

hec

Le Centre de Formation et de Perfectionnement en Administration de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

en collaboration avec

La Direction Générale du Design (Canada)

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce(Québec)

offre un cours en

Gestion du design et de l'innovation

à l'intention du personnel-cadre des entreprises et organisations québécoises.

Les samedis 6, 13, 20 et 27 mars 1976.

Les objectifs de ce cours sont de démontrer:

- Comment la gestion du design peut aider à créer une image de marque distinctive pour une organisation.
- Comment concevoir, développer et commercialiser l'innovation et le design.
- Comment le design peut contribuer à la croissance de l'entreprise: innovations, nouveaux produits, prolongement du cycle de vie des produits existants, etc.
- Comment utiliser efficacement les services des designers dans l'entreprise.

Le prospectus du cours peut être obtenu en composant:

(514) 343-4319
(514) 343-4568

cgja

PSST

PEUGEOT 604

3 premières places
Au Rallye Bandama 1975
Venez voir,
la 1976
chez

BIARRITZ AUTOMOBILE, Ltée

Biarritz

10,825 Racette 323-1900

PRIX ANNUEL desjardins

Tous les groupes ou organismes, sans but lucratif, qui ont réalisé, en 1975, un projet communautaire intéressant peuvent se porter candidats au PRIX ANNUEL DESJARDINS, d'une valeur de $5,000.

Chaque présentation de projet doit parvenir avant le **15 février 1976** à La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, 150, avenue des Commandeurs, Lévis, G6V 6P8. Un feuillet explicatif est disponible à la **caisse populaire** pour tout groupe intéressé. Pour plus de détails, téléphoner à Lévis (418) 835-7277.

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

1ATWATER 1: Plaza Alex (Niveau du métro) 935-4246. "Hindenburg": 12.20, 2.40, 4.55, 7.10, 9.30
ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 935-3313 Swept Away": 7.10, 9.10, jeudi, vend., sam. & dim: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Dog Day Afternoon": 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30.
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1933. "18 Carat Virgin" et "Stroke of Nine".
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "Le retour de la panthère rose": 2.15, 6.00, 9.45. "Les Centaures". 12.30, 4.15, 8.00
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Les dents de la mer" 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "ILSA, gardienne du harem des rois du pétrole": 2.50, 6.10, 9.25. "Karaté, tigresse aux mains d'aciers": 1.20, 4.35, 7.50.
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Il était une fois Bruce Lee": 2.20, 5.50, 9.10 "Le chateau de l'horreur": 12.45, 4.10, 7.35
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.
CINÉ-CENTRE No 1, 1430 Bleury, 288-7102. "Chineese Connection": 12.30, 4.05, 7.40. "Fist of Fury": 2.20, 5.55, 9.30
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Que la fête commence": 7.30, sam.: 7.30, dim.: 3.15, 7.30. "La grande bourgeoise": 9.35, sam.: 5.25, 9.35 dim.: 1.15, 5.25, 9.35.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "La tête de Normande St-Onge": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.35
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "American Graffiti": 1.00, 3.05, 5.05, 7.10, 9.15.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Le crime de l'Orient-Express": 7.15, 9.30 sam. & dim: 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.30
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le chat et la souris": 7.30, 9.30. samedi: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "La femme aux bottes rouges": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30. **Salle Eisenstein:** "Vérités et mensonges": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Le sexe qui parle" et "Avortement clandestin". **Salle 2:** "Dernière chance": 6.00, 9.35, sam. & dim.: 2.25, 6.00 9.35 "Nuits d'amour et d'épouvante": 7.35, sam. & dim.: 12.25, 4.00, 7.35. **Salle 3:** "Return to Macon County": 6.15, 8.00, 9.45. sam. & dim.: 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45 samedi dernier spectacle à 11.25. **Salle 4:** "Ilsa, gardienne du harem des rois du pétrole" et "Au tropique du cancer". **Salle 5:** "Blackbeard's Ghost": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.25, 7.15, 9.15.
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Blackbeard's Ghost": 1.15, 3.10, 5.05, 7.05, 9.00.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa est, 381-6116. "Mandigo": 9.20, sam.: 3.10, 9.20, dim: 1.00, 5.10, 9.20 "Un justicier dans la ville": 7.30, sam.: 7.30, dim: 3.20, 7.30
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Les quatre mousquetaires": 7.50, sam. & dim. 2.05, 6.00, 9.50. "Permission d'aimer": 6.00, 9.30 sam. & dim.: 12.00, 3.55, 7.50.
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Killer Elite": 12.30, 4.40, 9.10 "Rollerball": 2.30, 7.00
NOUVEAU NATIONAL: 1220 rue Ste-Catherine est 521-1119."Y a pas de mal à se faire plaisir" et "Chaleurs danoises".
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145.: De lundi à jeudi: "Harold et Maude" (en français): 7.00 et "Nashville": 9.00 (st. français)

PARISIEN II: "Arthur Rubinstein, l'amour de la vie": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, samedi dernier spectacle à 10.50.
PARISIEN 3: "Hustle": 12.45, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20 samedi dernier spectacle à 11.25
PARISIEN 4: "Comment réussir quand on est con et pleurnichard": 12.20, 2.00, 3.50, 5.45, 7.30, 9.30 samedi dernier spectacle à 11.05
PARISIEN 5: "Story of O": 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00. Samedi dernier spectacle à 11.00
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Carry On Behind": 7.15, 9.15 sam. & dim: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30 samedi dernier spectacle à 11.45.
PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O, 866-2644. "Dog Day Afternoon": 1.10, 3.35, 6.00, 8.30
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "Tarz, Jane, Cheetah and Boy" 12.00, 2.50, 5.40, 8.35 et "Roadside Service": 1.30, 4.20, 7.15, 9.45
REX: 3900 St-Denis, 842-2361. "La brigade en folie": 12.20, 6.00. "La vengeance du shérif": 1.45, 7.40. "Mon nom est personne": 3.50, 9.05.
RIVOLI 1, 6906 St-Denis, 277-4129. "Réincarnation de Peter Proud": 1.20, 5.10, 9.00. "Les gagneurs": 3.20, 7.10.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Old Dracula": 1.00, 2.45, 4.25, 6.10, 7.15, 9.25.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Man Who Would Be King": 12.30, 2.40,4.50, 7.00, 9.25
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Le blanc, le jaune, le noir": 2.25, 6.05, 9.50. "Opération Lady Marlène": 12.50, 4.30, 8.10.
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Arthur Rubinstein, Love of Life": 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Mandigo": 8.00, sam. & dim: 1.30, 5.30, 9.30. "A cause d'un assassinat": 6.10, 10.00, sam. & dim.: 3.30, 7.30.
VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinfull Bed"
VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. Les 4 et 5 février: "Les jeux olympiques et l'avenir du Québec" avec Claude Charron, à 20h. Entrée libre.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Les quatre mousquetaires": 7.50, sam. & dim.: 2.05, 6.00, 9.50. "Permission d'aimer": 6.00, 9.30, sam. & dim.: 12.00, 3.55, 7.50.
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30
WESTMOUNT SQUARE: 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.
CAMPUS LOYOLA: Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 4 février: "Made In U.S.A." (1966): 7.00. "La Chinoise" (1967): 8.45. Deux films de Jean-Luc Godard.
CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-JUSTIN: 5025 rue Joffre, 353-2379. Ciné-participation présente, le 10février: "Lafougèreet la rouille ou Collage 2" de Jacques Giraldeau, à 8.00. Entrée libre.
INSTITUT CANADIEN: 42 rue St-Stanislas Québec. Mercredi: "Pour la suite du monde": 8.30. Jeudi: "Le règne du jour": 8.30 vendredi: "Les voitures d'eau": 8.30. 3 films de Pierre Perrault.
CINEMA ONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Mardi le 10 février: "A qui appartient ce gage?" à midi et 8.00. Entrée libre.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349: Mercredi: Relâche
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Mercredi: "Pather Panchali" (Inde 1955): 7.30, "Entre la mer et l'eau douce" de Michel Brault: 9.30

Théâtres

THEATRE DE LA MAIN: 1585 St-Laurent, 844-3236. Le Grand Cirque Ordinaire présente: "La stepette impossible", jeudi, vendredi et samedi, à 20h30.
QUAT'SOUS: 100 est, avenue des Pins, 845-7277. "Jeudi soir enpleine face" de Michel Beaulieu, par la troupe "La Manufacture", (Louise Gamache et Christiane Raymond) mise en scène de Claude Maher. Du mardi au dimanche à 20h. Jusqu'au 21 février.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "L'empereur Jones", d'Eugene O'Neill et "Les précieuses ridicules" de Molière, mise en scène et rôle principal: Jean Coutu. Sur semaine, à 20h. samedi: 17.00 et 21.00 et dim: 19.00. Relâche le lundi. Jusqu'au 21 février.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Pique nique en campagne" de Arrabal et "Le cosmonaute agricole" de Obaldia. Lundi et mardi 14h30. Mercredi et samedi: 20.30. Jusqu'au 3 mars
LE PATRIOTE-EN-HAUT: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "La coupe Stainless" de Jean Barbeau, mise en scène d'Yvan Ponton, avec Michel Forget, Pierre Labelle, Yves Corbeil, Monique Joly et Francine Ruel à 20h. Relâche le lundi.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. "Le Club Frank Eros" Robidoux" par le Théâtre en couleur (Normand Chouinard, Marie-Hélène Gagnon, Rémi Girard et Pierrick Hondy) mise enscène de Guillermo de Andrea. Tous les soirs à 20h 30. Relâche le lundi. Jusqu'au 22 février.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts). Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "Les vilains" comédie d'André Gille, d'après Ruzzante, avec Luc Durand, Andrée Boucher, Denise Proulx, Jean-Louis Paris, Claude Gai et plusieurs autres, mise en scène de Claudes DesLandes. Du mardi au dimanche, à 20h30.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard Montpetit 343-6524. "Têtes rondes et têtes pointues" avec les étudiants de l'U. de M., mise en scène de Lorraine Pintal, musique de Pierre Moreau. Jeudi et vendredi, à 20h30

Variétés

BIBLIOTHEQUE NATIONALE: 1700 rue St-Denis, 849-8188. Samedi, dimanche et lundi: "Raoul Roy" (chansons folkloriques québécoises) à 20h30.
CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22.00: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. De jeudi à dimanche: "Le temps", à 22h et minuit. Entrée: $1.00
EVECHE, Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Nanette Workman", à 21.30 et 23.30
CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Relâche
LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Jacques Michel". Semaine et dimanche à 21h. samedi à 20h et 23h.
OUTREMONT: 1248 rue Bernard ouest, 277-4145. Vendredi le 13 février: "Bo Diddley".
LA BOITE A CHANSONS DU MONT-BLANC: St-Faustin (819) 688- 2233. Relâche
GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De jeudi à dimanche: "Aut'chose" à 23h et 1h30
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. Relâche
LA CROUTE: 191 St-Paul ouest. 843-7444. De jeudi à dimanche: "Le rêve du diable" à 21.30 et 23.30. Entrée: $1.50
LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha" et l'accordéoniste "Matéus". Cette fin de semaine: "Aimé Major"
PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve) "Claude Léveillé", mercredi, jeudi et vendredi à 20.30, samedi à 18.30 et 22h.
PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier) Mercredi: "L'orchestre symphonique de Montréal" au pupitre: "Arthur Fiedler", soliste: Colette Boky. Jeudi: "Bruce Cockburn", à 20.30. Vendredi et samedi: Les ballets Jazz présentent: "Jazz Sonata", "Narcissus" "Flash" et "Up There", à 20.30. Dimanche: "Ensemble national folklorique de Chypre", à 20.30
LA CAVE, 473 rue du Portage, Mont-Laurier. Relâche

Télévision

●9.45
2 (9) (11) 13 En mouvement
●10.00
2 (9) (11) 13 You-Hou - Enfant
7 10 30 Pour vous mesdames.
12 The community
●10.15
2 (9) (11) 13 Minute Moumoute - enfant
●10.25
2 (9) (11) 13 Take Kerr
●10.30
2 (9) (11) 13 Conseil-Express
4 Au bout du fil
5 6 Mr. Dressup - Enfant
12 McGowan & Co. - Magazine
11.00
2 (9) (11) 13 Les recettes de Juliette
5 6 Sesame street - Éducation
12 The Joyce Davidson Show
30 A la bonne heure
●11.30
2 (11) Rinaldo Rinaldini
4 Information-Santé
(9) 13 Rue principale
12 The art of cooking - Salade du printemps
●11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes - Dessins animés
30 TV Bingo
●11.50
4 Les informations
●12.00
2 (11) Francis au pays perdus - Aventure
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean Show - Variétés.
7 Informa 7
12 The Flintstones - Dessins animés
30 A la bonne heure
●12.20
10 Le 10 vous informe
●12.30
2 (9) (11) 13 Les coquelluches - variétés
7 10 30 Les Tannants - Variétés.
12 Matinee with George Balcan."The Devil's Daughter", E.U. 1972. Drame fantastique de F. Szwarc avec Belinda Montgomery, Shelley Winters et Robert Foxworth.
●12.55
5 6 News
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie time - "Stranger at my Door". E.U. 1955. Western de W. Witney avec Macdonald Carey, Patricia Medina et Chip Homeier.
6 Mary Hartman, Mary Hartman
●1.30
2 (9) (11) 13 Le Télé-journal
6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Emission du ministère de l'Education
30 Pour vousmesdames
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui - Magazine
●2.00
4 Cinéma - "Le brave et la belle", E.U. 1956. Drame de B. Boekticher avec Anthony Quinn, Maureen O'Hara et Manuel Rojas.
6 All in the family
●2.15
7 10 Ciné-mercredi - "Conquérant du Pacifique". Esp. 1963. Film d'aventure de J. de Lacy avec Frank Latimore, Pilar Cansino et George Martin.
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Cette sacrée gamine", Fr. 1955. Comédie policière de M. Boisrond avec Brigitte Bardot, Jean Bretonniere et Raymond Buissiere.
5 6 The edge of night
12 What's the Good Word - Jeu
●22.45
17 Ski de randonnée
●3.00
5 6 Take thirty - Actualité
12 Another World - Téléroman.
17 Rythmes
●3.15
30 Fanfan Dédé
●3.30
4 Dessins animés
5 6 Celebrity Cooks
17 Les marmitons
●3.45
30 Patofville
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino
4 Le sac "décole"
5 6 Forest rangers
7 10 Capitaine Scarlet
12 Celebrity Dominoes
17 Un p'tit coup de coeur
●4.15
30 Capitaine Scarlet
●4.30
2 (9) (11) 13 La fricassée - Sketches, chansons et films d'animation.
5 6 Comin'up Rosie
7 10 30 Patofville - Enfant
12 Definition - jeu
17 Si on s'y mettait
●4.45
30 Bingo
●5.00
2 (11) Le monde en sursis
4 Perdu dans l'espace
5 6 Nic 'N' Pic - Enfant
7 10 30 Voyage au fond des mers -Science-fiction
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Les trois stooges contre Hercule". E.U. 1961. Comédie de E. Bernds.
12 It's your move — Jeu
17 L'âge de la parole
●5.30
5 6 The Partridge family - Comédie.
12 Funny farm
17 La vie que l'on mène à l'aseméblée nationale
●5.50
4 Votre foyer madame
●5.55
4 La météo
●6.00
2 (11) Ce soir - Information
4 7 10 30 Parle. parle, jase jase...
5 Around the city with Bob
6 The Bob Newhart show
12 Pulse - Information
17 Au coeur des mots
●26.15
17 Mains habiles: Mains agiles
●6.30
4 Aujourd'hui le 4 février
5 6 The city at six - Information
7 Le mal du siècle
10 Le 10 vous informe
(11) Nouvelles régionales
17 Retraite ouverte ou fermée
30 Le quotidien
●7.00
2 Destination monde
4 7 10 30 Cérémonies d'ouvertgure des Jeux D'Innsbruck
12 Olympic summary package
9 Le 9 vous informe
(11) Faut le dire
13 Le 13 vous informe
17 Des arts et des hommes
30 Le quotidien - Information
●7.30
2 (11) Consommateurs avertis
5 6 Sports of the 21st Olympiades
(9) 13 Les Pierrafeu
17 Poste frontière
●8.00
2 (9) (11) 13 La soirée du hockey - Directement du Forum de Montréal les Black Hawks de Chicago visitent les canadiens de Montréal.
5 6 This land
●8.30
4 Les grandes productions - "Le Saint prend l'affut", Fr. 1966. Comédie policière de Christian-Jaque avec Jean Marais, Danielle Evenou et Jess Hahn.
5 6 Musicamera
7 10 Les grandes productions "Les quatre Malfrats". E.U. 1972. Comédie policière de P. Yates avec Robert Redford Georges Segal et Ron Leibman.
12 Hockey
17 D'un québécois à l'autre
30 Les grandes productions "Le bal du comte D'Orgel". Fr. 1970. Drame psychologique de M. Allégret avec Jean-Claude Brialy, Silvie Fennec et Bruno Garcin.
●9.00
17 Au pays des lutrins
●9.30
5 6 Musicamera
17 Approche
●10.00
5 6 Upstairs downstairs
●10.30
2 (9) (11) 13 Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
12 Olympic summary package No 2
●10.50
2 (9) (11) Nouvelles du sport
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (9) (11) 13 Cinéma canadien "La corde au coup", Can. 1965. Drame psychologique de P. Patry avec Guy Godin, Andrée Lachapelle et Roland D'Amour.
4 7 10 30 Résumé olympique
5 6 12 News
●11.20
12 Pulse
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin Show - Variétés.
●11.30
4 La météo
6 Montreal Tonight
7 Informa 7
10 La couleur du temps
30 Ciné 11h30 - "La chose d'un autre monde", E. 1951. Drame fantastique de C. Nyby.
●11.35
4 Ciné-4 - "La grande pagaille". It. 1960. Film de guerre de L. Comencini avec Alberto Sordi, Serge Reggiani ET Martin Balsam.
●11.45
7 10 Festival Kirk Douglas - "Quinze jours ailleurs", E.U. 1962. Drame psychologique de V. Minelli avec Kirk Douglas, Edward G. Robinson et Cyd Charisse.
●11.55
6 Don Kirshner's rock concert - Avec Johnny Winter. Inv.: L'Orchestre de Mahavishnu, Les Isley Brothers, Billy Joel et Poco.
●12.00
12 The 12 midnight movie - "A fistful of dollars", It. 1966. Western de S. Leone avec Clint Eastwood, Marianne Koch et Gian Maria Valente.
●12.30
2 (11) Ciné-nuit - "La clé des champs", Fr. 1973. Etude de moeurs de Y. Laumet.
●1.15
10 Le 10 vous informe
●1.43
4 Musique Marc Legrand
●2.00
2 Le téléjournal

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

La chronique de la radio-télévision

Un grand prix pour Présent et l'amiantose

par Marc Gilbert

Réuni à Paris jeudi dernier, un jury de la Communauté radiophonique des programmes de langue française a décerné à Radio-Canada le "Grand prix Information 1975" de la C.R.P.L.F. Le reportage primé portait sur l'amiantose et avait été présenté à l'émission "Présent National", le 1er mai dernier, jour de la Fête des travailleurs.

Faisaient partie de l'équipe lauréate, le journaliste Jacques Ouvrard, les animateurs Réginald Martel et Armande St-Jean, de même que le réalisateur Gaston Imbeau. Ce dernier a reçu hier, des autorités de Radio-Canada, un chèque de 5,000 f. suisses qui accompagnait le prix. Le "Grand prix Information" comprend deux catégories soit, "Document", remporté par Radio-Canada, et "Actualité", décerné à la radio belge pour un reportage sur la 15ième étape du Tour de France, où le champion Eddie Merckx fut obligé d'abandonner la course. La France, elle, présentait cette année un document sur l'Angola. Et la radio suisse-romande, enfin, avait mis en compétition un reportage intitulé "Une génération: deux mondes".

C'est en fait la deuxième année consécutive que Radio-Canada se mérite le "Grand prix Information" catégorie "Document". Mais avant cela, la Société d'Etat avait remporté un premier prix en 1968 pour un reportage intitulé "Prague occupée". Plus tard, en 70, ce fut au tour d'un reportage sur la libération de James Cross d'être choisi par le jury. En 71, enfin, Radio-Canada avait mérité le prix catégorie "Document" pour une émission de Roger Nadeau intitulée "Sécurité d'état et vie privée".

Les quatre reportages présentés au concours cette année, et qui sont d'une durée de vingt minutes chacun environ, ont été diffusés jeudi dernier aux "Vingt heures".

"Parlez-moi d'amour"

Pour la St-Valentin, l'équipe de "Femme d'aujourd'hui" a eu une idée merveilleuse et a réalisé une série de cinq émissions présentées sous le thème "Parlez-moi d'amour".

Lundi prochain, donc, la première émission de la série portera sur les difficultés de l'amour. Mardi, ce sera au tour des membres d'une famille où il y a dix enfants de décrire les liens d'affection qui les unissent. Mercredi, des comédiens feront la lecture d'une série de lettres d'amour recueillies grâce à un appel lancé au public. Jeudi, après la chanson "Parlez-moi d'amour" interprétée par la comédienne Andrée Lachapelle, on traitera de l'amour envers les humains et d'un cas exceptionnel, celui d'un jeune couple où la femme est devenue paralysée deux ans après son mariage. Vendredi, enfin, plusieurs hommes seront invités à expliquer ce qu'est l'amour pour eux. Suivra ensuite une discussion où des femmes commenteront ces opinions.

Et puisqu'on en parle...

L'espace manquait la semaine dernière pour dire que le vidéogramme présenté mercredi soir dernier à Cinéma canadien, "Une simple histoire d'amour" était ravissant. Pour la première fois, les gens d'une télévision communautaire de Gaspé pouvaient réaliser un document visuel avec des moyens suffisants. Ils ont décidé de raconter cinq histoires d'amour qui se passent en même temps dans un village de l'Acadie au Nouveau-Brunswick. Les comédiens, pour la plupart des amateurs, étaient merveilleux, et les histoires que racontaient ces gens étaient simples, c'est vrai, mais d'une sensibilité qu'on atteint rarement à la télévision ou au cinéma.

Pour ses débuts montréalais demain

Le Temps à la Casanous

(par B.D.) – C'est cette fin de semaine à la petite Casanous du 485 ouest de la rue Sherbrooke que le nouveau groupe québécois Le Temps fera ses débuts montréalais avec un spectacle jeudi soir à 22h00 et deux spectacles, à 22h00 et à minuit, vendredi et samedi. Même si on a pu voir ce groupe à Lachine, au Café des Berges, et plus récemment te du JOUR, c'est la première fois qu'on verra ce groupe originaire de la région de Magog sur une scène de Montréal.

Mais les amateurs de musique connaissent sans doute déjà Le Temps par son premier long jeu que les disques Parapluie lançaient peu avant Noël. Ses membres sont Pierre Cloutier, René Grimard et Alain Grenier et leur son est le mélange de leurs voix avec la musique des guitares acoustiques dont ils s'accompagnent.

C'est l'été dernier, avec Yves Ladouceur de Concept-Québec et de Parapluie, que Le Temps commençait à travailler sur son disque. Auparavant, ils avaient circulé dans les boîtes à chansons et les maisons d'enseignement des Cantons de l'Est où le groupe s'est formé il y a environ un an.

Rendez-vous, donc, à la Casanous en fin de semaine pour découvrir Le Temps.

Fête du JOUR: mise au point

Lors de la superfête du JOUR de samedi dernier, les groupes Sedliz et Quintonal Jazz, malgré leur patience sans limites, n'ont pu donner leur spectacle "aux p'tites heures du matin", l'équipe technique, épuisée, ayant décidé, à 4 heures du matin, d'aller se coucher. Jacques Monette et Diane Tell ont dû subir le même sort au Petit Théâtre. Nous nous excusons de ces inconvénients auprès de ces groupes.

Soulignons, toutefois, que malgré l'horaire extrêmement chargé de cette journée, plus de quarante groupes différents ont pu donner leur spectacle devant un auditoire chaleureux et enthousiaste. C'est déjà toute une performance!

Enfin, contrairement à ce qui a été publié lundi, il n'y a pas eu de jam session à cause de l'heure tardive (ou plutôt matinale) de la clôture des spectacles. C'est le groupe de jazz Nébu qui a donné le dernier spectacle au Grand Théâtre.

COURS DE LECTURE RAPIDE
OTTAWA 824-8165 · MONTRÉAL 681-4545 · QUÉBEC 681-5048
Centre de lecture rapide
Permis du M.E.Q. No 389525 Culture personnelle

Compagnie Jean Duceppe 1975 INC. en collaboration avec CJMS
LES VILAINS
Une "énhaurme" farce d'André Gille d'après Ruzzante
avec
LUC DURAND
ANDRÉE BOUCHER
LIONEL VILLENEUVE
JEAN-MARIE LEMIEUX
DENISE PROULX · SERGE TURGEON
GERARD POIRIER · MARGUERITE LEMIR
JEAN-LOUIS PARIS · JOCELYNE ST-DENIS
CLAUDE GAI · YVAN SAINTONGE
NORMAND LEVESQUE
BILLETS EN VENTE
JUSQU'AU 29 FÉVRIER
THÉATRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS Montréal 842-2112

tnm 861 0563
soirée MOLIÈRE / O'NEILL
les précieuses ridicules
l'empereur jones
mise en scène jean coutu
Renseignements 861-0563

Du mardi au dimanche, dès 7 heures
SOUPERS-SPECTACLES DANSANTS
La Portugaise
Casa Portuguesa
Sam. 8 et 11h Dim. 8h
AIMÉ MAJOR
5-6-7-8 fév.
Jeu. Ven. 9h
GERMANO ROCHA
Alain Turgeon à la guitare
Pour la danse:
RUI MATEUS à l'accordéon
Pas de frais de spectacle ni de couvert ou minimum
YOLAND GUÉRARD
12-13-14-15 fév.
Rés: 844-3491-92 en face de Dupuis 856 E. Ste-Catherine

en bref

Ice Follies: rendez-vous l'an prochain

Bien que les billets pour les "Ice Follies" soient vendus avec l'entente qu'il n'y a pas de remboursement, les "Ice Follies" et le Forum honorent les billets qui n'ont pu être employés pour la représentation de lundi soir dernier (2 février 1976) à cause de la violente tempête qui sévissait à Montréal. Les arrangements nécessaires seront conclus pour que les détenteurs de billets puissent assister à une représentation du milieu de la semaine lors de la venue des "Ice Follies" à Montréal en 1977.

Roch Poisson dans l'édition

Rock Poisson, du journal Le Dimanche, et qui avait démissionné du canal 10 lors de la grève des techniciens (il avait d'ailleurs été l'un des seuls journalistes à poser ce geste), vient d'être nommé directeur des Editions de l'Homme.

Le président de Sogides, M. Pierre L'Espérance, a expliqué que cette nomination s'inscrit dans la politique d'expansion de sa maison d'édition entièrement québécoise, la première d'ailleurs à avoir, au début des années 1960, mis en marché des éditions de format et de contenu populaires. On se souvient, entre autres des "Insolences du Frère Untel".

Chroniqueur littéraire à l'émission "Bon dimanche" de Télémétropole, jusqu'à sa démission lors du récent conflit, Roch Poisson continuera d'animer l'émission de CKAC "Super week-end", tout en assumant ses nouvelles fonctions aux Editions de l'Homme.

Au Musée du Québec: l'art à travers l'histoire

Le Musée du Québec annonce que l'une de ses salles consacrées à l'art ancien fera l'objet d'une présentation nouvelle. Les peintures, les sculptures, les orfèvreries et les dessins exposés illustreront désormais les grandes étapes de l'évolution de l'art québécois des *XVIIe, XVIIIe et XIXe* siècles. Le choix des oeuvres a été conçu en tenant compte de facteurs historiques. Par exemple, le visiteur verra comment l'orfèvrerie s'est développée chez nous à partir des pièces importées de France au XVIIIe. Il en sera de même dans les autres disciplines. On montrera comment les thèmes, les formes et les techniques se sont modifiés au cours du temps. Cette nouvelle présentation sera en place dès le 6 février.

Plus de $2 millions pour les bibliothèques

QUEBEC (PC) – Cent six bibliothèques du Québec ont reçu des subventions s'élevant en tout à près de $2,385,000, a-t-on annoncé hier au ministère des Affaires culturelles.

Il s'agit de bibliothèques publiques qu'elles soient municipales ou autres.

"Arts-Québec" cherche des voix d'enfant

L'Ensemble vocal Arts-Québec est à la recherche de jeunes chanteurs, garçons ou filles, de 7 à 10 ans, pour compléter ses cadres de Pueri Cantores.

L'Ensemble compte environ 80 choristes, dont la moitié sont des jeunes: en plus de participer aux concerts et aux autres activités de l'Ensemble, ils reçoivent des cours de théorie musicale (méthodes Martenot et Orff), technique vocale, pose de voix, expression corporelle, chorégraphie.

Arts-Québec organise un camp musical en mars, participera au concours des Chorales de Radio-Canada et prépare, pour le 18 avril, la "Messe impériale" de Haydn.

Pour s'inscrire à l'audition, on communique avec la direction pédagogique, Madame Lambert, 366-4299.

Le Théâtre Parminou à Victoriaville

"Toujours plus gros", la mégalomanie sans limites

par
Pierre Vallières

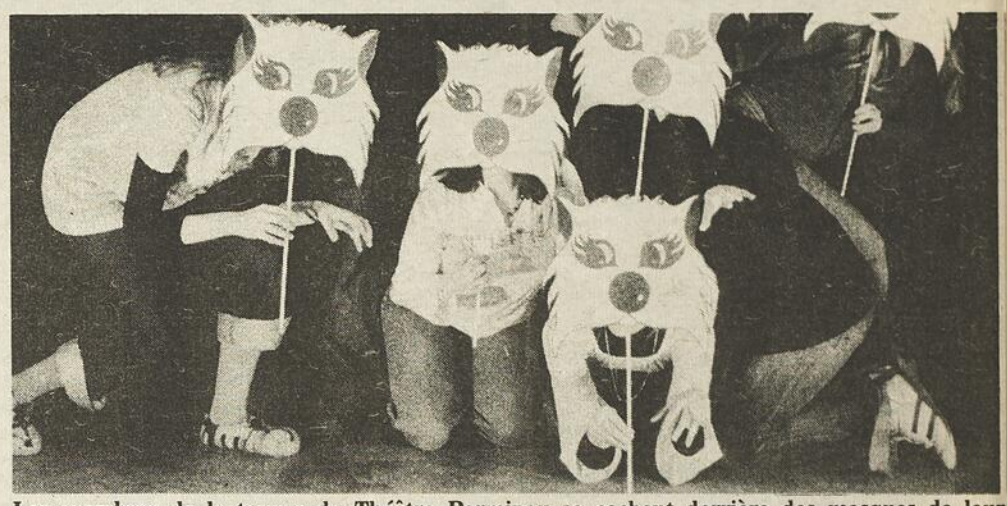

Les membres de la troupe du Théâtre Parminou se cachent derrière des masques de leur emblème distinctif: une tête de chat. Pourquoi le chat, animal individualiste par excellence, pour une troupe collectiviste? Je n'ai pas la réponse, parce que j'ai oublié l'autre jour de poser la question... A moins que ce soit à cause de "minou".

Le Théâtre Parminou, un théâtre engagé et essentiellement de tournée, présente son plus récent spectacle à Victoriaville jusqu'à dimanche soir prochain.

"Toujours plus gros" est une création collective construite autour de la mégalomanie et de la corruption dans les municipalités du Québec. Un groupe de citoyens a des problèmes avec le maire de la municipalité qui veut faire édifier sa statue au lieu de régler des problèmes plus urgents. La pièce fait allusion aux rêves du "sur-développement" et du prestige (style Jeux olympiques) qui sont souvent à l'origine de la corruption.

"Toujours plus gros" est présentée chaque soir à 20h30, trois soirs au cegep de Victoriaville et trois soirs au Centre des loisirs de la municipalité. Il y a de plus une représentation à guichet fermé à l'intention d'un groupe de la région.

Ouvertement engagé

Formé de 10 comédiens à temps plein au sein d'un collectif comprenant en tout 14 personnes, le Théâtre Parminou s'avoue *ouvertement* engagé socialement et politiquement. Et d'expliquer l'un des membres de la troupe: "Pourquoi ne pas dire que nous sommes du côté des travailleurs et de ceux qui luttent pour la libération nationale et sociale des Québécois et de tous les opprimés de la terre? Le Rideau-Vert aussi est un théâtre engagé, mais il ne le dit pas, du moins ouvertement. On n'a pourtant qu'à suivre sa programmation pour connaître l'enseigne où il loge depuis 25 ans".

Malgré les luttes qui ont divisé récemment l'Association québécoise du jeune théâtre, le Théâtre Parminou continue de travailler au sein de l'AQJT où il est d'ailleurs représenté à l'exécutif. "Plusieurs critiques des dissidents étaient et demeurent justifiées mais on ne fait pas évoluer le monde vers une forme ou une autre de libération en le terrorisant idéologiquement dès le départ, en l'assommant avec la matraque de sa présumée ignorance crasse, sa présumée incurable conscience bourgeoise ou sa présumée mortelle aliénation. Il faut accepter le défi de conscientiser le monde à partir de l'amour qu'on lui porte et de la solidarité qu'on lui manifeste concrètement plutôt que d'exiger, du haut de la connaissance marxiste-léniniste, une adhésion instantanée et non réfléchie à une idéologie, aussi logique soit-elle théoriquement".

Tournée-séjour

Les tournées du Théâtre Parminou dans les différentes régions du Québec ne sont pas limitées aux scènes où il se produit.

Ainsi, à Victoriaville, la troupe, qui y donne six représentations cette semaine, y séjourne en tout une quinzaine de jours, afin de prendre contact avec les groupes sociaux de la région et d'axer son spectacle sur les préoccupations concrètes de la population locale. Afin également d'enrichir le travail des comédiens à partir de la réalité vécue par les gens rencontrés.

Le groupe multiplie à cet effet les contacts avec le milieu et privilégie surtout les milieux rural et semi-rural qui demeurent défavorisés au plan théâtral à cause de leur situation défavorisée aux plans économique, politique, social et culturel. Différents niveaux d'une même réalité marginalisée par le système actuel.

Par ces contacts quotidiens, le groupe puise ainsi une foule de commentaires, d'idées et d'aspirations qui l'aident à structurer des spectacles qui correspondent mieux aux besoins des gens, sans pour autant sacrifier la forme au contenu. "C'est une question de respect: respect envers les gens et respect envers son métier et soi-même. Bâcler un spectacle sous prétexte qu'on est anti-bourgeois, c'est une forme de mépris pour ceux à qui l'on s'adresse. Ce n'est pas parce qu'on fait du théâtre engagé et, par la force des choses, "pauvre", qu'on doit se complaire dans l'improvisation perpétuelle, la paresse intellectuelle et le papier crêpé".

Basé à Québec

Le "bureau-chef" du Théâtre Parminou est situé à Québec (88, Côte de la Montagne – 694-0592), parce que la Vieille Capitale est plus proche des régions que la métropole.

Les membres de la troupe viennent d'un peu partout au Québec et d'à peu près toutes les classes sociales. Chacun est responsable au sein du collectif d'un aspect particulier de la production (de la mise en scène à la publicité). Les revenus sont partagés également entre les 14 membres du collectif. Ces revenus proviennent à 50% des tournées et à 50% de diverses subventions.

Les prix des spectacles ont été fixés à $1 pour les étudiants, à $1.50 pour les groupes et à $2 pour les adultes. Ces prix accessibles à tout le monde visent à attirer au théâtre ceux qui n'ont pas l'habitude (ou les moyens financiers) d'y aller régulièrement.

A sa deuxième année d'existence, le Théâtre Parminou en est, avec "Toujours plus gros", à son 9e spectacle.

L'an dernier, il a connu un très grand succès auprès du public avec "La grand'langue", spectacle qui portait sur l'assimilation des Québécois francophones. On lui doit également "Demain, beau et chaud" (sur la famille), "Ca va bien, ça, Vampire" (sur le mariage), "Mais où est-ce qu'a lé, Christine?" (sur les travailleurs et la pauvreté), "L'Argent, ça fait-y vot'bonheur?' (sur ce que vous savez).

Souvent loué par la critique... marginale, le Théâtre Parminou est pour lui-même plus sévère. L'autocritique fait partie de sa vie quotidienne.

Son signe distinctif: une tête de chat. Il produit autant de spectacles pour enfants que pour adultes parce que, comme dit le titre de l'un d'eux, "Le théâtre, c'est à tout le monde".

Ainsi, ces jours-ci à Victoriaville, avec "Toujours plus gros", le Théâtre Parminou compte aller "toujours plus loin".

BO DIDDLEY
avec trois musiciens québécois
13 FEVRIER 7h.30, 10h.00

le grand CIRQUE ordinaire
19-20-21 FEVRIER 21h.30

MONIQUE LEYRAC dans MADEMOISELLE MARQUERITE
26-27-28 FEVRIER 7h.30

SYLVAIN LELIÈVRE
6 MARS 7h.30

OUTREMONT
1248 BERNARD 277-3186
autobus 160 au métro Beaubien
commandes postales acceptées
Billets en vente à la librairie du cinéma (Une production BEAU BEC)

TOUS LES MARDIS 22 h. PERFORMANCE A CKVL-FM

ELYSÉE
35 MILTON / 842-6053
LUCHINO VISCONTI
14 ANS
VIOLENCE et PASSION
BURT LANCASTER
SILVANA MANGANO
HELMUT BERGER
CLAUDIA CARDINALE
BIENTÔT

COMBIEN DE FOIS L'AVEZ-VOUS VU?
TOUS
HAROLD ET MAUDE
version française
$1.50 seul
1248 Bernard 277 4145 OUTREMONT

les choix du jour

Télévision

Femmes d'aujourd'hui (R.C.) à 13h35: Table ronde réunissant 5 femmes psychologues.

Les Olympiques (T.M.) à 19h: Reprise des cérémonies d'ouverture des XIIe Jeux d'hiver à Innsbruck.

Des arts et des hommes (R.Q.) à 19h: "A visage découvert". L'art, les artistes et les artisans les plus représentatifs de la vie actuelle au Maroc.

Consommateurs avertis (R. C.) à 19h30: Entrevue avec Robert Coster, président de la Régie québécoise anti-inflation. Le nouveau code d'éthique de publicité des banques, avec Claude Lorange, directeur général adjoint à la BCN. Les formats dits économiques.

Les Olympiques (T.M.) à 20h: Reportage sur les Jeux d'hiver. Epreuve de ski (descente) et patinage artistique.

Approche (R.Q.) à 21h30: "La frigidité". Les causes psychologiques et physiologiques de la frigidité expliquées par le docteur Mireille Mathieu.

Cinéma canadien (R.C.) à 23h: *"La corde au cou"*. Drame psychologique de Pierre Patry, avec Guy Godin, Andrée Lachapelle, et Roland d'Amour. D'après le roman de Claude Jasmin. Après avoir tué sa maîtresse qui l'avait trompé, un homme s'enfuit vers le nord dans l'espoir de retrouver le seul homme qui lui ait manifesté quelque sympathie. (Québec 1965).

Festival Kirk Douglas (T.M.) à 23h45: *"Quinze jours ailleurs"*. Drame psychologique de Vincente Minelli, avec Kirk Douglas, Edward G. Robinson et Cyd Charisse. Après une cure de six ans dans une maison de repos, un acteur se rend à Rome pour travailler à une nouvelle production. (E.U. 1962).

Jean Coutu et Victor Désy dans "L'empereur Jones" d'Eugène O'Neill, actuellement à l'affiche du TNM.

Radio

Colette Devlin (CBF 690) à 9h31: André Gagnon et Anne Joyal.

Présent à l'écoute (CBF 690) à 13h02: Le Québec a-t-il besoin d'un parti ouvrier?

Québec en action (CKVL) à 15h: L'avortement, avec le docteur Henry Morgentaler.

Référendum 76 (CKVL-FM) à 22h: Discussion avec des étudiants du cegep St-Laurent et deux représentants des compagnies RCA et Polydor.

Cinéma

A l'Institut canadien de Québec, un *"Festival Pierre Perrault"* commence ce soir avec *"Pour la suite du monde"*. *"Nashville"*, un portrait collectif de la capitale enfièvrée de la "country music", mais avant tout une vision féroce des Etats-Unis de Nixon, au cinéma Outremont, en anglais avec sous-titre français, à 21h. Deux films de Jean-Luc Godard au Campus Loyola: *"Made in USA"* à 19h et *"La chinoise"* à 21h45. A la Cinémathèque québécoise, *"Entre la mer et l'eau douce"* un beau film de Michel Brault, avec Geneviève Bujold et Claude Gauthier.

Le Vidéographe (1604 St-Denis) présente ce soir et demain la conférence du député de St-Jacques, Claude Charron, intitulée "Les Jeux olympiques et l'avenir du Québec". A 20h, et l'entrée est libre.

Variétés

Au Patriote, on retrouve *Jacques Michel* avec de nouveaux musiciens et les chansons de *"Migration"*, son dernier long jeu.

Théâtre

Au Théâtre d'Aujourd'hui, *"Le Club Frank Eros"*, avec le Théâtre en couleurs, mise en scène par Guillermo de Andrea. Au Port-Royal, la Compagnie Jean Duceppe présente *"Les vilains"*, une comédie d'André Gilles d'après Ruzzante.

Au TNM, c'est Jean Coutu dans les *"Précieuses ridicules"* de Molière et *"L'empereur Jones"* d'Eugène O'Neill.

Au Quat'Sous enfin, le Théâtre de la manufacture présente *"Jeudi soir en pleine face"* de Michel Beaulieu.

Un gros merci du JOUR à tous ceux qui ont contribué à faire de la super-fête de samedi un si grand succès!

A tous les bénévoles:

Jean-Noël Bilodeau, Pierre Vallières, Gaétan Boyer, Michel Boudreau, Raymond Lacroix, Richard Caron, Louise Cuerrier, Marc Desjardins, Martin Gauvreau, Gerry Chicoine, Jean Charlebois, Michel Dame, Philippe Fournier, Jean-Pierre Trudel, Daniel Verronneau, Denis Vézina, Guy Fay, André Bérubé, Jean Raymond, Jocelyne Munger, Gilles Gingras, Denis Martin, Jacques Duguay, Mario Bélanger, Pierre Daoust, Louis Ménard, Fabien Pothiers, Guy Brouillard, Gilles Chartrand, Yves Savage, Pierre Alain Cotnoir, André Cotnoir, Daniel Juillet, Daniel Sorel, Robert Sorel, Renée Clermont, Diane Langevin, Paul Unterberg, Nathalie "la chinoise", Bernard Brisson, Gilbert Rouleau, Francine Cuerrier, Michèle Archambault, Germaine Sauvé, Alice Lussier, Christiane Tardy, Raymond Sauvé, Pierre Bleau, Fernande Giraldeau, Jacques Besner, Ginette Bolduc, Marcelle Lefrançois, Claudette Théoret, Jocelyne Sauvé, Gaby Trudel, Micheline Bouchard, Louis Mireault, Bernard Chevrier, Jean-Paul Murray, André Trudel, Bertrand Cuerrier, Jocelyne Sauvé, Maryse Faucher, Manon Faucher, M. et Mme Marcel Poirier, Laurentine Rousseau, Denise Deschamps, Jean-Marc Renaud, Sylvain Boyer, Josée Giraldeau, Annick Gauvreau, Micheline Lévesque, Sylvie Tougas, Marjolaine Lefebvre, Micheline Cuerrier, Danielle Léger, Gaby Trudel, Pierre Dion, Luc Cuerrier, René Cuerrier, Colette Moquin, Lucie Tremblay, Bernard Petit, Raymond Gariépy, Bernard Petit, Denis Giraldeau, François Breton, Anne Chèvrefils, Jean-Michel Judkiowiak, Pierre Bleau, Annie Lalonde, Robert Saint-Marseille, Denis Méthot, André Dalpé, François Juillet, Alain Desmarchis, Roger Jolicoeur, Charles Ménard, Claude Hamelin, Jacques Primeau, Serge Gravel, Céline Pinsonneault, Jean-Pierre Dagenais, Lorraine Lévesque, Thérèse Deschênes, Jean-Robert Legault, Danielle Tougas, Michèle Boyer, Jacqueline Boudreau, Marjolaine Lefebvre, Marie Morand, Daniel Berthiaume, Caroline Latour, Raymond Roy, Lorraine Ménard, Robert Gagnon, Guy Grefford, Marcel Arbour, Richard Allaire, Micheline Lemieux, Michèle Beauséjour, Geneviève Beauséjour, Jacqueline Beauséjour, Nathalie Beauséjour, Jacqueline et Manon Leroux, Paul-Emile Faucher, Micheline Gauthier, Claude Pinsonneault, Sylvain Patenaude, Larry Vanier, Daniel de la Fontaine, Guy Tremblay, Danielle Jalette, Carole Tremblay, Jean-René Poirier, Guy Constantin, Claude Provost, Marc Grégoire, Ronald Rochon, Alain Devost, Aldo Carrobene, Roger Auclair, France Boucher, Serge Mayer, Denis Paquet, Pierre de Chatigny, Paul (dans l'ascenceur), Richard Berlinquette, Guy Lauzon, Serge Gagnon, Robert Dallaire, François Vachet, Nicole Préfontaine, Josée Leblanc, Gisèle Fraser, Raymond Lacombe, et tous les autres que nous aurions pu oublier.

A tous ceux qui ont offert des cadeaux pour l'encan chinois:

Disco Club Trans-Québec, Tricofil, St-Jérôme, Mont-Rouge Coop, Montérégienne, Gamma disques, Le Château, Auberge Saint-Tropez, Autobus Voyageur, Chez Clairette, Agence de voyages Transtlantique, Le Patriote, Galina Inc., T.A.P., Transports Aériens Portugais, Armand Bastien, optométriste, Vins Geloso, Nathalie Cooke, T.N.M., A.I- Téléphonique, T.N.M. et Restaurant "La Petite Marmite", Restaurant "Mas des Oliviers", Mme Blanche Pellerin, Tricofil, Tourbec, Laine Paul Grenier, André Gratton, bijoutier, Albert Fortin (bijou), Restaurant "paesano", Blanche Pellerin, (émail sur cuivre), Rive Gauche, St-Claire, Paris, Librairie Encyclopédique, Maunyck Boulais (peinture), Réjean Paquin, astrologue, Domicil, Café Campus, Le Rouet, Marcel Gingras (bois), Hôtel Concorde, Tourisme Français, Coop Montérégienne, Space-Tours, National Cablevision, A. Saint-Louis, denturologiste, Restaurant "Marie-Galante", Bouvillon, "Tapis André", Bô Jeans, Nordair, St-Hubert B.B.Q., Brasserie "Le Gobelet", "Le Matelas", "Holliday Inn", Restaurant "Aux Deux Chaînes", Bernard Tanduay, (dessins), Québécair et l'Auberge des Gouverneurs à Québec, Restaurant "La Rapière", Tilden, Anjou-Québec, Institut Henri Bernard, "Aux Elégants" Boutique, Théâtre Populaire du Québec, Louise Robillard-Lachance, (tissage), Travelaide, Restaurant "La Bergerie", Anco fromages, Dr André Duval

A tous les artistes qui ont accepté de donner un spectacle gratuitement:

Le Théâtre de l'Oeil, La Bébelle, La Marmaille, Après-Vous, Théâtre des Mimes du Québec, Raymond Lévesque, Jean-Guy Moreau, Les Frères Brosse, Brault et Fréchette, La Grosse Valise, Les Mimes Electriques, Opus 5, Priscilla, Av'nir, Dominique Tremblay, Le Temps, Reynald Bouchard, Arpège, Nébu, Quintonal Jazz, Dionne Bréjean, Contraction, Beau Dommage, Jean-Pierre Bérubé, Pierre Landry, Paul Piché, Le Groupe St-Denis, Jacques Blais, Zak, Conventum, Allan Gerber, Normand Grégoire, Jim Zeller, Déva, Nuances, Québec Blues, Les Loups-Garous, Sedliz, Na Baird, Frank Le Flaguais, Editions Dargaud, Robert Favreau, Jacques Monette, Diane Tell, Gilles Vingeault, Yvon Deschamps, Carole Laure.

Ainsi qu'à tous les Québécois qui sont venus à Vaudreuil appuyer leur journal.

La traversée des Laurentides

75 milles de ski de fond entre le Mont Tremblant et Morin Heights

(LE JOUR) – Une cinquantaine d'adeptes de ski de fond participeront en fin de semaine à la traversée des Laurentides, une randonnée de quelque 75 milles entre le Mont Tremblant et Morin Heights, en passant par Val David et Shawbridge.

Tous les clubs ont été invités à envoyer des participants à cette randonnée (et non compétition) qui en est à sa deuxième année d'existence. L'an dernier, 21 skieurs avaient relié le Mont Tremblant à Lachute, parcourant la même distance, sur quelques-unes des principales pistes de ski de fond des Laurentides.

Cette traversée des Laurentides, les organisateurs veulent en faire un événement annuel, une "fête" appelée à prendre de l'ampleur à chaque année.

Les skieurs seront logés dans une école de Val David et, pour montrer leur "bonne volonté", ils se lèveront vers les quatre heures du matin samedi et dimanche pour entreprendre leur marche à travers les Laurentides jusqu'à l'heure de la soupe, avec heureusement quelques relais et pauses, question de relaxer.

Pour ceux qui n'y participent pas (comme pour les autres), mais question de savoir ce qui attend ceux qui prendront part à ce raid en ski de fond, voici l'horaire:

Samedi, le 7 février

4:00 h lever

5:00h départ en autobus vers le Mont Tremblant

6:00h tout le monde en piste

10:00h relais au Petit Bonheur

14:30h relais à Sainte-Agathe

17:00h arrivée à Val David

Dimanche, le 8 février

5:00h lever

6:15h tout le monde en piste

12:00h relais à Shawbridge

17:00h arrivée à Morin Heights

18:00h retour à Val David.

Si la température ne s'y prêtait pas (pluie ou verglas) la traversée des Laurentides serait automatiquement reportée à la semaine suivante.

75 milles de ski de fond pour gaillards à jambes entraînées. **(Téléphoto PC)**

1975-76, saison des recrues!

Il semble que la saison 1975-76 dans la Ligue nationale de hockey passera à l'histoire comme la saison par excellence pour les recrues.

Si l'on regarde les statistiques publiées aujourd'hui par la LNH, on constate que 10 nouveaux venus ont déjà amassé 30 points ou plus et sont assurés de terminer la saison avec plus de 20 buts.

Le joueur de centre Bryan Trottier, des Islanders de New York, domine le groupe avec 19 buts et 40 passes pour un total de 59 points qui lui assure le 10e rang au classement des marqueurs du circuit.

Avec 32 autres matches à disputer, Trottier pourrait bien améliorer la marque de 52 passes que son coéquipier Jude Drouin avait établie en 1970-71 quand il portait les couleurs des North Stars du Minnesota. Trottier a également la chance de briser la marque de 77 points établie la saison suivante par Marcel Dionne quand il portait les couleurs des Red Wings de Détroit.

Michel Bergeron, des Wings, occupe le deuxième rang chez les recrues avec un retard de 17 points sur Trottier. La semaine dernière, il est devenu la première recrue à passer le cap des 20 buts cette saison. Dennis Maruk 19 buts, 19 passes, des Seals de la Californie, occupe le troisième rang.

Viennent ensuite Claude St-Sauveur, des Flames d'Atlanta, et Nelson Pyatt, des Capitals de Washington, à égalité avec des fiches de 19 buts et 18 passes.

Bob MacMillan, Blues de St-Louis, 15-21-36, Hartland Monahan, Washington, 10-25-35, Tony White, Washington. 19-13-32, Rick Blight, Vancouver, 18-14-32 et Wayne Dillon, Rangers, 13-17-30 complètent la liste des 10 meilleurs recrues.

Le gardien des Islanders, Glenn Resch, qui est considéré lui aussi comme une recrue, fait également très bien. Il possède la deuxième meilleure moyenne de buts alloués par match. Sa moyenne de 2.04 n'est surpassée que par celle de Ken Dryden, du Canadien, qui a une fiche excellente de 1.98.

Chez les marqueurs, Guy Lafleur, du Canadien, est toujours en tête avec un total de 76 points, trois de plus que Bobby Clarke, des Flyers de Philadelphie, inactif au cours de la dernière semaine.

Pete Mahovlich, lui aussi de Montréal, vient au troisième rang avec une fiche de 68 points, trois de plus que Gilbert Perreault, des Sabres de Buffalo, et Bill Barber, des Flyers.

LIDEC INC.

GRANDE VENTE
APRÈS INVENTAIRE

LIDEC INC.

DU 4 AU 14 FÉVRIER 1976

→ UN ESCOMPTE EXCEPTIONNEL DE 60% SUR TOUS LES LIVRES DES SECTIONS PORTANT L'ÉTIQUETTE VERTE

ROMANS • LIVRES DE POCHE • THÉÂTRE • LITTÉRATURE • BEAUX-ARTS • MUSIQUE • PHILOSOPHIE • PÉDAGOGIE • HISTOIRE • AUTRES...

plus

UNE VARIÉTÉ DE TITRES PORTANT L'ÉTIQUETTE BLEUE, EN SOLDE À DES PRIX VARIANT DE 10¢, 25¢, 50¢, 75¢ ET $1.00

pour le niveau collégial:

DE NOMBREUX OUVRAGES DE MATHÉMATIQUES COUVRANT TOUTES LES OPTIONS, INCLUS DANS L'OFFRE DE REMISE DE 60%

bref

UNE VENTE QUI VOUS PERMETTRA D'AJOUTER À VOTRE BIBLIOTHÈQUE DES OUVRAGES DE GRANDE VALEUR À PRIX DÉRISOIRES

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA DES VÉRITABLES AUBAINES

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI, MERCREDI: de 9 h. à 18 h.
JEUDI, VENDREDI: de 9 h. à 21 h.
SAMEDI: de 9 h. à 17 h.

LIDEC INC.

1083 VAN HORNE
(COIN QUERBES)
OUTREMONT, QUÉ.

ÉDITEUR - LIBRAIRE

274-6521

Le Montréal International, un club multi-sport pour l'élite

par André Chartrand

Emportées par la fièvre olympique, plusieurs personnes oeuvrant dans le milieu autrefois restreint du sport amateur crurent qu'il fallait lui donner de l'ampleur et que le seul moyen de parvenir à cette fin était de développer une élite qui saurait *les/nous* représenter dignement lors des compétitions.

C'était là un défi de taille puisque notre province n'était aucunement dotée de mécanismes établis rendant possible le dépistage puis l'épanouissement de nos athlètes de pointe quand l'absence d'une telle élite se fit sentir. Seuls, quelques rares phénomènes se hissaient ici et là par leur travail acharné parmi la crème des athlètes canadiens... et encore, leur suprématie dépassait rarement les frontières du Québec.

Le regroupement des forces jusqu'alors disséminées devenait une priorité, voire une exigence. Ces regroupements, dont la vitalité était indéniable, permettaient entre autres choses à leurs instigateurs d'être considérés plus sérieusement et d'obtenir par conséquent de l'aide sous forme de subsides.

C'est ainsi que de l'union des clubs d'athlétisme Concordia François-Perreault et Concordia Edouard-Montpetit, à l'automne 1972, allait naître un club multi-sport voué au développement d'une "super élite" québécoise, le Montréal International.

Profitant à plein des avantages du programme d'aide aux clubs de la ville de Montréal, le Montréal International prodigue à ses athlètes une formation et une attention que les résultats (i.e.: médailles, championnats...) ne sauraient faire mentir. Costumes, équipements, locaux, frais d'arbitrage, de déplacement, d'affiliation aux fédérations, tout, y compris les traditionnelles oranges, leur est offert gratuitement grâce à leur statut d'"élite".

Evidemment, le Montréal International reçoit une généreuse subvention de $40,000 du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, de qui il reçoit en même temps le mandat de développer la "super élite", et à laquelle vient s'ajouter une somme équivalente provenant de milieux privés.

L'originalité du Montréal International réside cependant dans sa formule multi-sport.

La coutume veut qu'un club prenne en charge une seule discipline (athlétisme, gymnastique, natation, karaté, etc.), mais le club qui nous intéresse, lui, rassemble sept sports, dont cinq dits olympiques: athlétisme, cyclisme, handball, tir à l'arc, volley-ball, ainsi que le badminton et la crosse.

Ayant dans ses rangs des entraîneurs qui ont fait leur preuve, tels Michel Gagné et Theodor Ionescu, le Montréal International a produit depuis sa naissance quelques athlètes représentatifs; Lucette Moreau, Richard Lacombe et Robert Forget en athlétisme, les Galoches, championnes juvéniles du Québec en handball, sont autant d'indices de la vitalité de ce club voué aux intérêts de nos champions de demain!

montréal international

Ce sigle symbolise l'objectif du Montréal International, à savoir le développement d'une super élite québécoise. Il représente la schématisation et l'union du stade olympique (sic), des anneaux olympiques et du fleurdelysé québécois.

Regroupant aujourd'hui au-delà de 400 athlètes et environ 50 bénévoles (qui soit dit en passant font véritablement preuve d'abnégation pour l'avancement de leur cause), ce club accorde à ses membres – qui sont triés sur le volet pour ainsi dire – un traitement privilégié.

les capeules

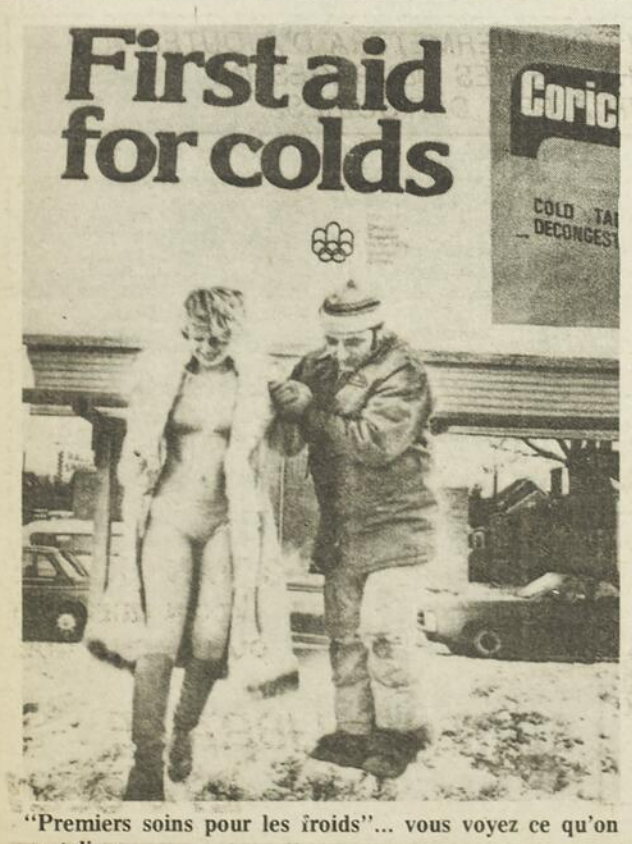

"Premiers soins pour les froids"... vous voyez ce qu'on veut dire.

A l'issue des six matches préliminaires du tournoi olympique de hockey, la Pologne, l'Allemagne de l'Ouest, la Tchécoslovaquie, les Etats-Unis, la Finlande et l'Union Soviétique se sont qualifiés pour le groupe "A" et se disputeront les médailles. L'URSS a clos ce tournoi en massacrant l'Autriche 16-3, Vladimir Shadrin s'imposant en comptant quatre buts.

Le gardien Gerry Cheevers est finalement de retour avec les Bruins de Boston. Le directeur - gérant Harry Sinden a annoncé hier cette nouvelle en précisant que Cheevers avait accepté ses offres pour la balance de cette saison et pour la prochaine. Le gardien devrait être en uniforme dès samedi prochain.

Les Expos de Montréal ont mis sous contrat trois autres joueurs: Don DeMola, Tony Scott et Jim Cox. Avec ces derniers signataires, les Expos comptent maintenant 25 de leurs 39 joueurs sous contrat.

Le défenseur Dave Hutchison, des Kings de Los Angeles a été suspendu pour huit matches par la LHN pour avoir dardé Doug Risebrough à la tête lors du match de samedi dernier, que le Canadien a d'ailleurs perdu 7-3.

Les Fighting Saints du Minnesota de l'Association mondiale de hockey ont été vendus pour la somme symbolique de $1 à quatre hommes d'affaires de St-Paul par le président Wayne Belisle.

hockey

Association mondiale

Hier

Winnipeg à **Québec**
Minnesota à Houston
N.-Angleterre à Edmonton
Cincinnati à Calgary

Aujourd'hui

Cleveland à Phoenix
Minnesota à San Diego

Demain

Québec à Indianapolis
Edmonton à Phoenix
N.-Angleterre à Calgary
Cleveland à San Diego

Section Canadienne

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Win.	54	36	18	0	222	149	72
Qué.	**50**	**31**	**16**	**3**	**226**	**193**	**65**
Cal.	48	25	21	2	183	156	52
Edm.	53	19	31	3	184	226	41
Tor.	50	15	30	5	206	248	35

Section Est

N.-A.	51	23	33	5	165	173	51
Cle.	49	20	25	4	168	180	44
Cin.	50	21	28	1	187	225	43
Ind.	50	19	29	2	136	157	40

Section Ouest

Hous	49	31	18	0	201	169	62
Min.	47	25	19	3	167	167	53
S.D.	50	24	22	4	200	178	52
Pho.	48	23	20	5	181	169	51

Les marqueurs

	B	A	Pts
Tardif, Québec	43	48	91
Nisson, Winnipeg	27	55	82
Hull, Winnipeg	33	48	81
S. Bernier, Québec	24	51	75
Hedberg, Winnipeg	37	36	73
Cloutier, Québec	39	29	68
Ftorek, Phoenix	23	44	67

Ligue nationale

Hier

Atlanta à Islanders
Californie à St-Louis
Buffalo à Vancouver

Aujourd'hui

Chicago à **Montréal**
Islanders à Rangers
Minnesota à Détroit
Californie à Atlanta
Washington à Toronto
St-Louis à Kansas City

Demain

Pittsburgh à Boston
Vancouver à Philadelphie

Section Norris

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Can.	**51**	**36**	**7**	**8**	**210**	**110**	**80**
L.A.	53	28	22	3	176	173	59
Pitts.	51	20	24	7	201	200	47
Dét.	51	16	28	7	135	192	39
Wash.	52	5	42	5	141	266	15

Section Adams

Boston	50	31	10	9	193	142	71
Buff.	50	28	14	8	217	149	64
Tor.	51	21	20	10	172	175	52
Calif.	50	19	27	4	150	163	42

Section Patrick

Phil.	50	30	10	10	216	142	70
Isl.	48	27	12	9	192	112	63
Atl.	54	24	23	7	177	163	55
Rang.	51	19	26	6	165	210	44

Section Smythe

Chic.	51	21	14	16	157	135	58
Vanc.	49	19	20	10	165	162	48
St.-L.	49	18	25	6	152	173	42
Minn.	50	16	30	4	126	175	36
K.C.	51	11	35	5	121	224	27

Les marqueurs

	B	A	Pts
Lafleur, Can.	33	43	76
Clarke, Phi.	23	50	73
Mahovlich, Can.	23	45	68
Perreault, Buf.	29	36	65
Barber, Phi.	28	37	65
Dionne, L.A.	29	35	64
Larouche, Pitts.	28	35	63
Pronovost, Pitts.	32	30	62
D. Potvin, Isl.	21	41	62
Trottier, Isl.	19	40	59

L.J.M.Q.

Lundi

Laval 7, Chicoutimi 3

Hier

Laval à Hull
Sherbrooke à T.-Rivières

Aujourd'hui

Shawinigan à Sorel

Section est

	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Qué.	29	18	6	243	217	64
T.-R.	27	21	4	276	260	58
Chi.	21	33	8	252	277	50
Sorel	18	24	9	214	264	45
Sha.	9	36	4	202	351	22

Section ouest

Sher	35	10	6	361	202	76
Corn	24	19	8	252	204	57
Mon.	25	19	6	234	200	56
Hull	22	26	6	235	247	50
Lav.	17	30	6	225	273	40

Les marqueurs

	B	A	Pts
Local, Chic.	54	57	111
Dalpé, T.-Rivières	49	59	108
Marsh, Sherbrooke	52	51	103
Sharpley, Hull	41	60	101
Bossy, Laval	53	45	97
Dupont, Montréal	50	45	95
Brassard, C'nwall	46	48	94
Leblanc, Sherbrooke	40	48	88
Simpson, Sherbrooke	37	50	87
David, T.-Rivières	38	48	86
Turcott, Québec	36	45	86

Participez!
Obligations - Solidarité
OXFAM

AUX JEUNES
DE CÔTE-DES-NEIGES
ET NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

LE JOUR a besoin de camelots pour votre région...

ON ATTEND VOTRE APPEL!!

331-8961

Les Jeux olympiques d'hiver

Le plus rapide

Anton Steiner espère avoir la 'quatrième' place

INNSBRUCK (AP) – Au moment où vous lirez ces lignes, Anton Steiner sera peut-être tombé, ce qui mettrait fin à ses espoirs de participer aux Jeux olympiques. Peu importe: il incarne l'esprit olympique.

Steiner, un Autrichien de 17 ans, au visage de chérubin, a battu, lundi, de plus de 6.5 secondes le record de la terrible descente de Patscherkofel. Rien que cela indique qu'il espère une médaille d'or.

En fait, il pourrait ne pas figurer dans l'équipe autrichienne. Deux autres essais doivent décider des noms des quatre skieurs sélectionnés pour l'équipe autrichienne.

En Anton Steiner, il y a quelque chose qui dépasse une simple course à skis ou même les Jeux de cette année. C'est le symbole de l'esprit sportif qui fait que rien ne peut égaler les JO.

Il vit à Linz, chef-lieu du Tyrol oriental. Comme la plupart des jeunes Autrichiens, il fait du ski depuis qu'il marche. Au cours des Jeux olympiques d'hiver, il aurait pu tout aussi bien se trouver au nombre des 5,000 jeunes militaires qui occupent Innsbruck pour en assurer la protection contre une tentative terroriste du genre de celle qui fit 17 morts à Munich lors des Jeux de 1972.

Nombreux sont les jeunes Autrichiens qui, au sortir du lycée, entrent dans l'armée, pour une période de six mois. Steiner, lui, fait du ski.

Aussitôt après son 16e anniversaire, il est entré dans le circuit de la Coupe du monde et pour sa première course, à Saint Moritz, il a terminé 17e.

Ses autres classements de l'année vont de la 14e à la 37e place.

Cette saison, il a commencé avec une bonne huitième place à Wengen, Suisse. Puis il s'est classé troisième en France, à Avoriaz.

A Kitzbuhel, Autriche, il n'a réalisé qu'une piètre performance, mais il est venu à Innsbruck pour les essais olympiques bien déterminé à s'imposer.

Au cours d'une interview donnée lundi après sa descente sensationnelle, Anton a reconnu qu'il n'avait jamais pensé sérieusement aux Jeux olympiques.

"Maintenant, a-t-il ajouté, je crois que moi-même, Werner Grissmann, Klaus Eherhard et Josef Walcher devrions être candidats pour les trois places restant dans l'équipe autrichienne de descente".

La quatrième est déjà virtuellement bloquée par le favori, Franz Klammer, qui a déjà remporté cette saison quatre descentes de Coupe du monde.

Steiner attendait les essais ultimes d'hier et d'aujourd'hui. "Après tout, a-t-il ajouté, ils montreront clairement qui est le plus rapide de nous sur cette piste". Les dirigeants de l'équipe autrichienne avaient annoncé que les quatre plus rapides aux essais seraient retenus.

"D'abord ce qu'il faut, c'est entrer dans l'équipe", constate Steiner. "Après je penserai à la descente olympique".

L'entraîneur de descente autrichien Karl Kahr considérait que ce jeune homme était bon pour son équipe. Il ne jugeait pas que cette compétition intérieure puisse "user" ses skieurs.

"Au contraire, cela les contraindra à donner le maximum et à se familiariser avec la piste dans les conditions de l'épreuve".

Lundi, Steiner a dévalé les 3,145 m de la piste en 1.49.04 alors que l'ancien record était de 1.55.78.

Qui l'avait établi? Franz Klammer, qui a déjà presque en poche sa place dans l'équipe autrichienne et qui a assuré que lundi il n'avait pas donné le maximum en terminant troisième et sixième aux essais.

(Téléphoto PA)

Les voici les fameux Ski-miracle dont tout le monde parle depuis des semaines. Ils ont été dévoilés lors de l'entraînement hier à Innsbruck par l'Autrichien Werner Grissmann. Le plus drôle de l'affaire, c'est qu'on ne s'en servira pas tellement puisque l'équipe italienne entre autres a décidé de changer son équipement à la dernière minute ne voyant pas d'amélioration dans les skis à "trous aérodynamiques"... Les manufacturiers de ces curieux instruments avaient auparavant investi $800 000 annuellement dans l'équipe italienne dans l'espoir de les voir dévaler les pentes d'Innsbruck sous les yeux du monde entier.

Les Jeux...au 10

Si les Jeux de Montréal seront à proprement parler la propriété de Radio-Canada, les droits des Jeux d'hiver d'Innsbruck, par contre, ont été décrochés par le réseau TVA. Occasion exceptionnelle; débordée par les Jeux d'été, Radio-Canada ne pouvait pas organiser un tel projet cet hiver et a donc renoncé à faire une offre pour les droits de télédiffusion.

Avis donc aux amateurs, les Jeux d'Innsbruck commencent aujourd'hui, à l'écran du canal 10. Dès 8h.30, ce matin, on télédiffusera en direct la cérémonie d'ouverture. Celle-ci sera reprise ce soir à 19h. juste avant des reportages sur la descente en ski et le patinage artistique.

En tout, le réseau TVA diffusera 54 heures d'émissions consacrées aux Jeux d'Innsbruck pendant les onze prochains jours. Beaucoup de reportages seront diffusés en direct. Cependant, chaque soir, il y aura un résumé des faits marquants de la journée à 23h. (parfois à 23h30).

En semaine, les blocs les plus importants sont ceux qui débutent à 19h. (parfois 19h30). D'une durée variant entre 60 et 120 minutes, ces émissions "couvrent" des épreuves dans plusieurs sports différents. D'autres reportages en direct seront toutefois présentés l'après-midi, ce qui permettra notamment la diffusion de plusieurs matches de hockey. Les samedis et dimanches seront les journées les plus chargées avec des horaires totalisant entre 5 et 8 heures d'émissions "olympiques".

Pierre Proulx dirige à Innsbruck une équipe de cinq commentateurs et trois analystes. En tout, 17 personnes composent l'équipe du 10. On est loin des habituels bataillons radio-canadiens, mais on souligne au poste de la rue Alexandre Desève que cette production "olympique" est la plus importante jamais entreprise par le canal 10.

(M.G.)

Mercredi (4)

8h30-10 - Cérémonie d'ouverture
19h-20h30 - Reprise ouverture, descente et patinage artistique.
23h-23h30 - Résumé

Jeudi (5)

19h30-21h- course de fond, luge, patinage de vitesse, danse sur glace, descente et patinage artistique.
23h-23h30 - Résumé

Vendredi (6)

14h30-16h30-Hockey
19h30-21h-Biathlon, luge, patinage de vitesse, bobsleigh, et hauts faits hockey.
23h23h30 - Résumé

Samedi (7)

14h30 - Luge, course de fond, patinage de vitesse, descente, patinage artistique, sauts, bobsleigh, hauts faits patinage.
23h-23h30 - Résumé

Dimanche (8)

14h-17h30 - Hockey, course de fond, patinage vitesse, descente et sauts.
19h20h-Hauts faits hockey
0h30 - 1h - Résumé

Lundi (9)

14h-17h - Course de fond, slalom, patinage artistique et danse sur glace.
19h30-21h-Hauts faits de la danse sur glace.
23h-23h30-Résumé

Mardi (10)

14h30-16h30 - Hockey
19h30-21h-Luge, course de fond, patinage de vitesse, slalom et hauts faits du hockey.
23h-23h30-Résumé

Mercredi (11)

15h-17h-Patinage artistique
19h30 - 21h30 - Course de fond, patinage de vitesse, slalom et hauts faits du patinage artistique.
23h-23h30 - Résumé.

Jeudi (12)

14h30-16h30-Hockey
19h30 - 20h30 - Course de fond, patinage de vitesse et hauts faits du hockey.
23h-23h30-Résumé

Vendredi (13)

15h-17h-Patinage artistique
19h30-21h30-Biathlon, patinage de vitesse, slalom, bobsleigh et hauts faits du patinage artistique.
23h-23h30-Résumé

Samedi (14)

14h-18h - Hockey, course de fond, patinage de vitesse, slalom et bobsleigh.
19h-20h-Hauts faits du hockey
23h-23h30-Résumé

Dimanche (15)

10h30-15h-Patinage artistique, sauts et cérémonie de fermeture des Jeux.
19h - 20h30 - Hauts faits des XIIe Jeux d'hiver.

PSST
PEUGEOT 604
3 premières places
Au Rallye Bandama 1975
Venez voir,
la 1976
chez
BIARRITZ AUTOMOBILE, Ltée
Biarritz
10,825 Racette 323-1900

Les Jeux olympiques d'hiver

Redéfinir le sport olympique —Lord Killanin

INNSBRUCK (AFP) – Après avoir libéralisé la règle sur l'amateurisme et admis que les problèmes de Montréal étaient apparemment résolus, lord Killanin et le Comité international olympique vont entreprendre la redéfinition de ce que doit être le sport olympique.

"Le CIO, durant sa session, a envisagé une politique à long terme, pour les jeux de 1984 et pour plus tard, et d'entreprendre la redéfinition des critères fondamentaux d'un sport olympique", a déclaré lord Killanin, mardi, à Innsbruck, à la veille de l'ouverture des jeux d'hiver, en raison du nombre croissant des fédérations internationales "qui frappent à la porte du CIO". Le projet sera abordé à la session de Prague, en juin 1977.

Se refusant à revenir longuement sur Montréal, lord Killanin, dans sa conférence de presse qui clôturait la 77e session du CIO, a surtout voulu se tourner vers l'avenir, et s'est notamment félicité des rapports satisfaisants présentés par Moscou et Lake Placid, organisateurs des jeux de 1980. Il a également admis qu'il n'avait pas été question de la Chine à Innsbruck, mais qu'il espérait bien s'y rendre avant les Jeux de Montréal afin de faire progresser le dossier.

Confirmations

Lord Killanin a aussi confirmé que:

– les Jeux olympiques de Moscou auront lieu du 19 juillet au 3 août 1980.

– Les Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid se dérouleront du 13 au 21 février 1980.

– La possibilité d'ajouter le hockey féminin au programme de Moscou: décision à Prague en juin 1977.

– La reconnaissance de la Fédération internationale de tennis qui a créé un secteur amateur ce qui ne signifie pas le retour du tennis aux jeux.

– La prochaine session du CIO aura lieu du 13 au 16 juillet à Montréal.

– Le prochain congrès olympique (assemblée des Comités olympiques nationaux, des Fédérations internationales et du CIO) aura lieu en 1981.

– La reconnaissance provisoire de trois nouveaux comités olympiques nationaux: Antigua, Caïman et Granada, toutes des îles des Caraïbes.

Les athlètes canadiens sont confiés à une physiothérapeute

INNSBRUCK (PC) – Plusieurs athlètes canadiens semblent prêts à briser la domination européenne sur la glace et la neige aux J.O.

Les skieurs, patineurs de vitesse et artistiques ont démontré qu'ils étaient prêts à s'affirmer au niveau mondial dans un pays qui semble enfin reconnaître les athlètes comme des individus au lieu d'équipes rudes de hockey.

Le personnel médical et physiothérapeutique joue un rôle de plus en plus important en préparant les athlètes à des événements-clés comme les J.O., les Pan-Am et les Jeux du Commonwealth.

Karen Austin, un des pionniers ayant finalement convaincu les dirigeants sportifs canadiens du besoin d'employer des physiothérapeutes pour soigner les muscles et articulations, croit que le programme rapporte des dividendes.

"Vous ne croiriez pas les malaises que j'ai vus en rejoignant l'équipe nationale de ski, a déclaré la jeune femme qui vient d'ouvrir une clinique à Montréal. Les blessures n'obtenaient pas l'attention immédiate nécessaire et, lorsque les médecins arrivaient, le dommage était fait".

Elle s'est d'abord jointe à l'équipe à Sapporo en 1972, puis elle a voyagé régulièrement avec les équipes nationales pour les sports d'été et d'hiver.

Elle est une des trois physiothérapeutes à Innsbruck, en compagnie de deux médecins et deux garde-malades.

"Il est fantastique de constater la différence depuis Sapporo, où il n'y avait que deux médecins et deux thérapeutes pour tous les athlètes.

Par ailleurs, il est surprenant de voir combien d'athlètes arrivaient avec des blessures, tout en ignorant comment les soigner et les éviter".

Selon elle, les skieurs, patineurs et athlètes s'aperçoivent de plus en plus de la nécessité de la présence de physiothérapeutes en voyage. Ils reçoivent des soins immédiatement, à partir des premiers soins jusqu'au rétablissement complet.

Karen a noté les progrès des Canadiens dans les sports internationaux depuis la venue du programme thérapeutique, sans lui en donner tout le crédit.

Les gens ignorent ce côté de l'affaire, car tout ce qui compte pour eux, c'est le nombre de médailles, car ils oublient que les athlètes doivent profiter d'un bon entraînement et de bonnes conditions pour atteindre les sommets.

"Il est certain que les blessures aux skieurs ont fortement diminué, à ma propre connaissance.

Dès ma première année, les blessures se succédaient sans arrêt et je ne pouvais suffire à la tâche. Les blessures ont beaucoup diminué cette année grâce à une combinaison d'une plus grande habileté, d'un meilleur programme d'entraînement et d'une meilleure évaluation des talents".

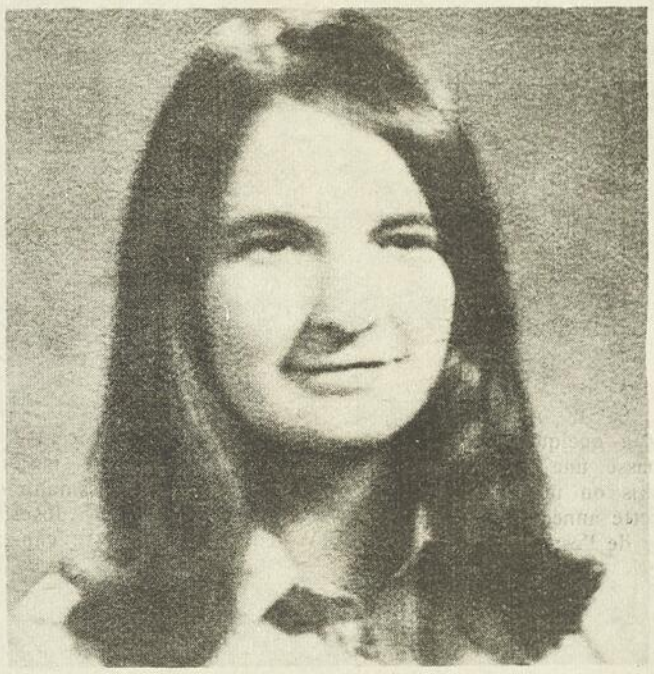

Karen Austin... un pionnier dans le genre.

LE JOUR

A BESOIN D'UN LIVREUR

(LIVRAISON A DOMICILE)

LIEU DE TRAVAIL:

St-Laurent — Cartierville — Nouveau Bordeau — Ville Mont-Royal.

HEURES DE TRAVAIL:

de 5 à 6 par jour, tôt le matin

EXIGENCES:

- Véhicule en bon état
- Disponible dès maintenant

CONDITIONS:

Rémunération selon les normes du milieu.

COMMUNIQUEZ AVEC:
LE SERVICE DU TIRAGE
YVON TREMBLAY
331-8961

Pour vous abonner au

JOUR

Montréal Laval Rive-sud St-Jean (Iberville) 331-8961 332-3890 Sorel 742-3328 Granby 469-3580 Hull Gatineau Pointe-Gatineau Touraine 777-1883	Québec 658-8920 626-6925 Chicoutimi Jonquière Kénogami Arvida 543-8353 Alma 662-2457 Victoriaville Arthabaska 369-9343 St-Hyacinthe 773-1951	Rimouski 723-5616 Baie Comeau Hauterive 589-5017 Sherbrooke 563-4937 Sept-Iles 968-5044

Les Jeux olympiques d'hiver

Innsbruck 1976: quand le plus grand ne veut pas forcément dire le mieux!

INNSBRUCK (Reuter) – L'Autriche assume à partir d'aujourd'hui une lourde responsabilité. Du succès des douzièmes Jeux olympiques d'hiver dépend dans une large mesure l'avenir du mouvement olympique.

Depuis qu'elle a décidé d'abriter ces jeux il y a deux ans, après le retrait de la candidature de Denver, Colorado, l'Autriche s'est assignée deux objectifs qui vont au-delà de sa responsabilité immédiate en tant qu'hôte: elle veut prouver que le plus grand ne veut pas forcément dire le mieux en endiguant la tendance au "gigantisme" et qu'il est possible d'organiser une réunion internationale de ce genre sans que les participants tombent sous les balles.

Pendant que leurs homologues canadiens devaient faire face à de multiples problèmes pour la tenue des jeux d'été, les organisateurs autrichiens gardaient la tête froide et se promettaient de ramener les jeux d'hiver à des proportions raisonnables. Pour que le mouvement olympique ne finisse pas par sombrer dans l'oubli, il est indispensable de rejeter le grandiose qui n'a rien à voir avec l'idéal olympique. Les Autrichiens se sont donc employés à réduire les frais d'organisation.

Frais

Disposant déjà de l'infrastructure et de l'expertise des Jeux olympiques de 1964, les organisateurs pensent que les frais s'élèveront à environ $28 millions. Pour Montréal, on avance la somme de $600 millions (sic).

Mais le spectre du massacre de Munich hante encore les esprits et la sécurité a posé des problèmes beaucoup plus pressants aux organisateurs. D'autant plus que depuis 1968, l'Autriche a elle-même été le théâtre de trois attaques sanglantes de la part de guérilleros, le dernier épisode étant le coup de main effectué au siège de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) à Vienne qui s'est soldé par la mort de trois personnes.

A la lumière de ces tragiques événements, personne n'a été surpris lorsque les organisateurs ont annoncé les dispositions qu'ils comptaient prendre pour parer à toute éventualité: 2,500 policiers pour 1,000 concurrents; 200 garderont le village olympique et 1,300 autres seront prêts à intervenir en cas d'urgence. A titre de comparaison il n'y en avait que six affectés à la protection du village olympique en 1964.

Un million de spectateurs sont attendus pendant les douze jours de compétition qui débuteront aujourd'hui par une cérémonie d'ouverture présidée par le chef d'état autrichien, M. Rudolf Kirschschalaeger. Soixante mille spectateurs s'entasseront sur les gradins du stade de Berg Isel qui surplombe Innsbruck.

L'accent sera sur le folklore et on verra des danses tyroliennes par des jeunes filles en costume local qui seront accompagnées par des fanfares. On verra aussi un choeur d'enfants dont les membres seront munis de petits chauffages à gaz individuels afin de rester les pieds au chaud...

Après la cérémonie, les premières compétitions débuteront dans la soirée: patinage artistique et luge. Le gros du programme débute jeudi.

Aux deux descentes d'entraînement, Ken Read et Jim Hunter ont montré les dents

Le ski de fond féminin canadien sera représenté aux Jeux d'Innsbruck par les deux jumelles Sharon et Shirley Firth. Elles viennent toutes deux d'Inuvik dans les Territoires du Nord-Ouest et à l'instar des autres fondistes canadiens n'ont aucune chance de médailles.

REÇU LE
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

INNSBRUCK – Le Suisse Bernhard Russi a réalisé le meilleur temps des deux descentes d'entraînement, messieurs, des Jeux olympiques d'Innsbruck et Jim Hunter, de Calgary, le meilleur temps de la seconde après avoir été treizième dans la première.

Russi a dévalé le parcours en une minute 48 secondes 01 dans la première descente et en une minute 50 secondes 62 dans la seconde tandis que Jim Hunter, après un temps d'une minute 50 secondes 37 dans la première, a réalisé une minute 48 secondes 86 dans la seconde.

Ken Read, de Calgary, qui avait réussi le meilleur temps en descente la veille a obtenu une minute 49 secondes 08 dans la première et a chuté dans la seconde; Dave Irwin, de Thunder Bay, a fait une minute 49 secondes 64 et une minute 51 secondes 48 et Dave Murray, d'Abbotsford, une minute 50 secondes 62 dans la première.

Chez les dames

La première descente féminine d'entraînement chronométrée a permis à la championne olympique, la Suissesse Marie - Thérèse Nadig, de se rappeler au bon souvenir de ses adversaires en réalisant le meilleur temps de la journée, une minute 51 secondes 17, sur une piste difficile qui a vu de nombreuses chutes, dont celles de l'Américaine Cindy Nelson et de l'Autrichienne Brigitte Totschnig.

Dans la seconde, l'Autrichienne Brigitte Totschnig a réalisé le meilleur temps, une minute 51 secondes 95, devant Marie-Thérèse Nadig, une minute 52 secondes 39.

Betsy Clifford, d'Old Chelsea, a obtenu le 14e temps de la deuxième descente avec une minute 54 secondes 32.

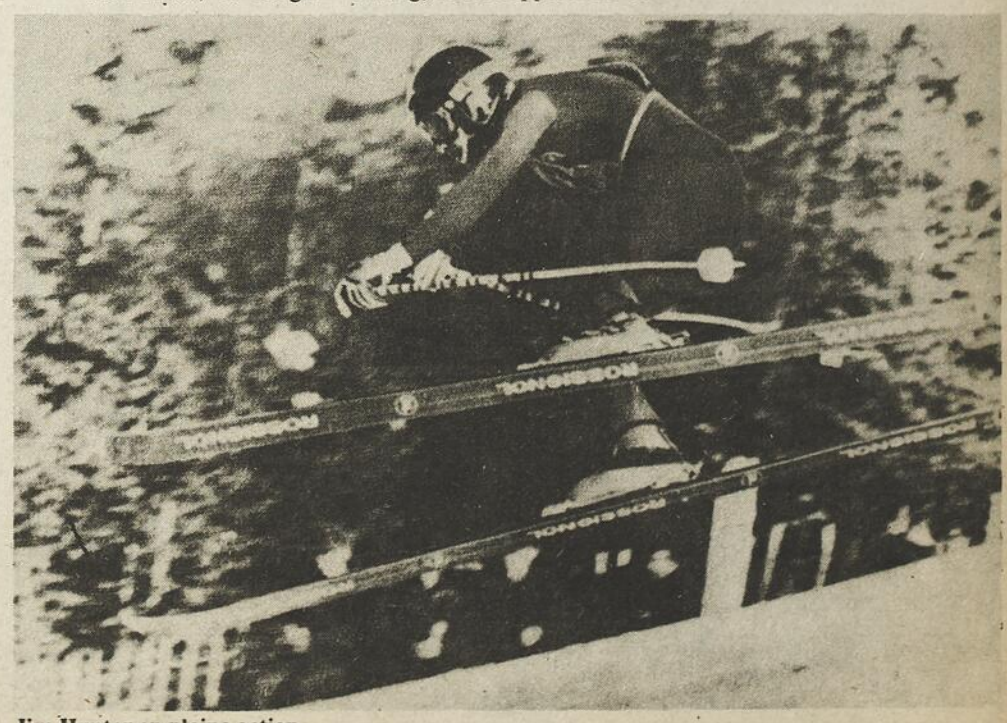

Jim Hunter en pleine action.